

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

par

MARIE-JOSÉ FORTIN

LE PAYSAGE COMME LIEU D'EXPRESSION DE L'IDENTITÉ RURALE:  
LE CAS DE LA COMMUNAUTÉ DE PETIT-SAGUENAY

JUIN 1999



### Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RÉSUMÉ

Depuis plusieurs décennies, les campagnes québécoises vivent des changements structurels aux points de vue économique, social, démographique, culturel et environnemental. Ces changements questionnent la ruralité: est-elle toujours spécifique? De même, qu'est devenue l'identité rurale? De l'avis de plusieurs auteurs, l'actualisation de l'identité rurale serait un des principaux défis à relever par les ruraux et ce, d'autant plus que l'identité collective est considérée comme un des premiers facteurs de mobilisation des communautés en faveur d'une démarche de développement local. Parmi les facteurs qui sont considérés comme pouvant être à la base de la nouvelle identité: celui de la relation des ruraux avec leur territoire et avec la nature. Notre recherche vise à explorer cette piste à l'aide du paysage.

Nous postulons que le paysage offre un cadre conceptuel pertinent pour comprendre la relation entre territoire, paysage et identité collective. Cela est possible lorsque le paysage est défini à partir d'une conception élargie, dite postmoderne, qui intègre les dimensions sensibles comme les perceptions des acteurs, leur affectivité et leur vécu.

L'objectif de la recherche est double. D'une part, nous visons à mieux comprendre le concept de paysage selon cette conception élargie et à préciser celle-ci dans un cadre d'analyse original. D'autre part, nous souhaitons renforcer les liens entre paysage et développement local en expérimentant une démarche d'analyse paysagère qui privilégie le regard des habitants. Nous nous interrogeons plus particulièrement à savoir: quels sont les paysages valorisés et porteurs de sens pour des ruraux? De même, nous nous demandons: quels sont les défis issus de ces valorisations paysagères par rapport à la maîtrise sociale du territoire?

Pour répondre à ces questions, une étude de cas a été réalisée dans la communauté de Petit-Saguenay (Bas-Saguenay), s'inspirant de récents travaux d'ethnologues français. Lors de trois entrevues collectives, des agriculteurs, des intervenants touristiques et des pêcheurs, nous ont tour à tour parlé de leur territoire, des pratiques et des projets qui lui sont liés, de leur fierté d'être Saguenois et ce, par l'entremise du paysage.

Un des premiers résultats de la recherche confirme la compréhension globale du paysage adoptée dans celle-ci. En effet, les Saguenois nous ont parlé, non pas de paysages théoriques et abstraits, mais bien de paysages concrets et même, de leurs paysages. Ce faisant, les répondants nous ont ramenée spontanément à la réalité du concept de paysage: il est un construit qualifié au regard d'une réalité connue et expérimentée. De plus, chacun des groupes a porté sur le paysage un regard particulier. Ainsi, même à l'échelle d'une petite communauté rurale de moins de 1 000 habitants, les regards des ruraux ne sont pas unanimes. Il s'agit là du propre de la culture paysagère, soit qu'elle est par essence territorialisée, donc différenciée. Par ailleurs, il existe des lieux de convergence entre les individus et entre les groupes. De fait, trois paysages locaux ont été explicitement nommés comme participant à l'identité des Saguenois rencontrés: soit les paysages agraires du rang Saint-Antoine, les paysages de la rivière Petit-Saguenay et ceux du fjord du Saguenay. L'identité à laquelle ils réfèrent n'est cependant pas unique, elle correspond plutôt à trois niveaux identitaires qui s'emboîtent ou se superposent: comme membre du groupe de répondants, comme Saguenois ou comme membre du monde rural. Ces résultats confirment le postulat de la recherche à savoir que le paysage offre un cadre conceptuel pertinent pour saisir l'identité des ruraux.

Notre recherche a également pour but de lier paysage et développement des communautés locales. Pour faire le pont entre les deux, nous avons utilisé la notion de maîtrise sociale du territoire, qui s'appuie sur le fait que les acteurs sociaux orientent les logiques touchant le devenir de leur territoire. Cela implique que, pour qu'il y ait une véritable maîtrise du territoire, la seule valorisation symbolique est insuffisante. Les collectivités doivent aussi exprimer leur valorisation paysagère dans des gestes concrets sur le territoire: intentions et projets, pratiques et usages, etc. Cela pose des défis certains aux Saguenois, tout comme aux ruraux en général, que nous avons identifié au nombre de six. Globalement, trois défis invitent les collectivités locales à s'affirmer et à formuler des projets territoriaux qui s'appuient sur une stratégie de "conscientisation" collective. Les trois autres défis s'adressent aux décideurs exogènes qui interviennent sur le territoire rural, afin qu'ils développent une meilleure connaissance des réalités rurales et une grande sensibilité de la ruralité actuelle, pour ensuite être à même de concevoir des approches et des formes d'occupation et d'aménagement du territoire plus "enracinées" dans la réalité des ruraux.

*Les paysages du Québec, avant d'être des images de cartes postales, sont des milieux de vie. Pour ceux qui y sont nés comme pour ceux qui choisissent de s'y établir, ces paysages doivent constituer un instrument de développement de l'économie comme de l'identité.*

Union des municipalités rurales de comté du Québec

## REMERCIEMENTS

Pour mener à terme un projet de mémoire de maîtrise, plusieurs conditions doivent être réunies. D'abord, l'encadrement académique. Madame Christiane Gagnon, professeure-chercheure au Département des sciences humaines, a assumé ce rôle exigeant de directrice de mémoire, qui requiert beaucoup de temps, de patience et de doigté. Lors de nos années d'étroite collaboration, Madame Gagnon aura su me transmettre sa passion pour le monde de la recherche. De ses enseignements, je retiendrai entre autre: la nécessité du "terrain", l'audace d'avancer dans le doute et le goût du dépassement! Pour tout cela, et bien d'autres choses, je la remercie en toute amitié.

Une autre facteur important pour la réussite des études: les conditions financières. Pour ma part, j'ai eu la chance de bénéficier de l'appui du FCAR pour mon mémoire qui était inscrit dans un projet de recherche dirigé par Christiane Gagnon, projet portant sur les impacts sociaux créés par les parcs de conservation sur le développement viable des communautés locales. De plus, par le biais de l'assistantat sur ce même projet, j'ai pu participer à un processus de recherche depuis ses débuts jusqu'à son aboutissement, ce qui aura été un exercice des plus formateurs pour moi et aura certes contribué à me donner le goût de poursuivre plus avant.

Enfin, l'appui des proches est primordial. Celui des miens aura été indéfectible, que ce soit de la part de mon conjoint, de ma famille ou de mes amis. Ils auront tous contribué à "humaniser" cette étape solitaire qu'est la réalisation du mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	i
Remerciements.....	iii
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
0.1 La ruralité en quête de nouveaux lieux identitaires.....	1
0.2 Développement local et paysage: quels liens?.....	4
0.3 Conception élargie du paysage: méthodes renouvelées.....	9
0.4 La recherche: objectifs et questions .....	11
<b>Chapitre 1- Courants de pensée sur le concept de paysage</b> .....	<b>13</b>
1.1 Un intérêt renouvelé pour le paysage.....	13
1.2 Renaissance: " <i>Le paysage n'existe pas, il faut l'inventer</i> " .....	14
1.3 Paysage moderne: scission entre le matériel et le sensible.....	17
1.3.1 Incidences sur les outils et les pratiques en paysage .....	19
1.4 Vers une conception postmoderne du paysage .....	21
1.5 Le paysage comme construit social et culturel.....	23
1.5.1 La culture paysagère .....	23
1.5.2 Le paysage comme enjeu social d'appropriation du territoire .....	25
1.6 Le paysage, d'hier à aujourd'hui.....	27
<b>Chapitre 2 - Le développement local viable comme cadre de référence</b> ....	<b>30</b>
2.1 Le développement local viable comme cadre de référence .....	30
2.1.1 Le développement local: contexte et définition .....	31
2.1.2 Trois principes de la recherche.....	33
2.2 L'identité comme moteur du développement local.....	35
2.2.1 La culture paysagère pour saisir le sens de l'expression identitaire .....	37

2.3 La territorialité: système de relations, pouvoir et appropriation du territoire .....	38
2.3.1 Méthodes modernes d'analyse du paysage.....	40
2.4 En résumé.....	41
<b>Chapitre 3 - Méthodologie de la recherche et cadre d'analyse.....</b>	<b>43</b>
3.1 L'approche méthodologique.....	44
3.1.1 L'étude de cas.....	45
3.2 Les outils de collecte de données.....	46
3.2.1 L'entrevue collective .....	47
3.2.2 La composition des groupes d'acteurs rencontrés.....	48
3.2.2.1 Le groupe d'agriculteurs.....	49
3.2.2.2 Le groupe d'intervenants touristiques.....	50
3.2.2.3 Le groupe des pêcheurs.....	51
3.2.3 Le déroulement des entrevues collectives.....	52
3.2.4 La construction de l'outil: le diaporama.....	53
3.2.4.1 Les modèles paysagers comme première catégorie d'analyse.....	54
3.2.4.2 Proposition de sept modèles paysagers pour la recherche.....	56
3.3 Les variables opérationnelles d'analyse .....	59
3.3.1 Les variables d'analyse .....	60
3.3.2 Les indicateurs des variables selon les trois catégories d'analyse .....	63
<b>Chapitre 4 - La communauté rurale de Petit-Saguenay.....</b>	<b>67</b>
4.1 Une perspective historique .....	67
4.1.1 Une nouvelle dynamique socioterritoriale.....	71
4.2 La mobilisation pour le développement local .....	74
4.2.1 La création des parcs de conservation: un contexte favorable au développement touristique .....	75
4.3 Les attentes et les retombées réelles.....	77
4.3.1 Des initiatives sur lesquelles s'appuyer .....	79
4.4 Défis et orientations au tournant du millénaire.....	81

<b>Chapitre 5 - Propos de saguenois sur le paysage</b> .....	83
5.1 Le groupe des agriculteurs et agricultrice .....	84
5.1.1 Propos sur les paysages <i>nature sauvage</i> .....	84
5.1.2 Propos sur les paysages <i>nature apprivoisée</i> .....	86
5.1.3 Propos sur les paysages <i>bucoliques</i> .....	86
5.1.4 Propos sur les paysages <i>pittoresques</i> .....	89
5.1.5 Propos sur les paysages <i>campagne urbaine</i> .....	90
5.1.6 Propos sur les paysages <i>institutionnel</i> .....	92
5.1.7 Propos sur les paysages <i>industriels</i> .....	93
5.1.8 Évaluation du degré d'appropriation territoriale .....	95
5.2 Le groupe d'intervenants touristiques .....	99
5.2.1 Propos sur les paysages <i>nature sauvage</i> .....	99
5.2.2 Propos sur les paysages <i>nature apprivoisée</i> .....	101
5.2.3 Propos sur les paysages <i>bucoliques</i> .....	101
5.2.4 Propos sur les paysages <i>pittoresques</i> .....	102
5.2.5 Propos sur les paysages <i>campagne urbaine</i> .....	104
5.2.6 Propos sur les paysages <i>institutionnels</i> .....	105
5.2.7 Propos sur les paysages <i>industriels</i> .....	107
5.2.8 Évaluation du degré d'appropriation territoriale .....	109
5.2.9 Les intervenants touristiques: une culture paysagère commune?.....	114
5.3 Le groupe de pêcheur.....	116
5.3.1 Propos sur les paysages <i>nature sauvage</i> .....	116
5.3.2 Propos sur les paysages <i>nature apprivoisée</i> .....	119
5.3.3 Propos sur les paysages <i>bucoliques</i> .....	120
5.3.4 Propos sur les paysages <i>pittoresques</i> .....	122
5.3.5 Propos sur les paysages <i>campagne-urbaine</i> .....	123
5.3.6 Propos sur les paysages <i>institutionnels</i> .....	125
5.3.7 Propos sur les paysages <i>industriels</i> .....	127
5.3.8 Évaluation du degré d'appropriation territoriale .....	129
5.4 Résumé de l'analyse.....	135
<b>Chapitre 6 - Valorisation paysagère et appropriation territoriale: défis pour l'identité saguenoise</b> .....	137
6.1 Paysages signifiants dans l'identité saguenoise .....	138
6.1.1 Paysages identitaires des pêcheurs et des agriculteurs saguenois.....	139
6.1.2 Paysages identitaires des Saguenois .....	139
6.1.3 Paysages identitaires des ruraux.....	142
6.2 Appropriation territoriale et défis identitaires .....	144
6.2.1 Des paysages dévalorisés mais bien présents .....	145

6.2.2 De fortes valorisations paysagères mais une appropriation surtout symbolique .....	148
6.2.3 Des paysages non valorisés mais diffusés vers le monde extérieur .....	149
6.3 Pour de nouveaux lieux d'expression de l'identité rurale: un rôle possible pour les parcs nationaux?.....	151
6.4 Le paysage: quelques observations sur le concept et sur la démarche méthodologique .....	155
6.4.1 Lecture et qualification du paysage: un processus ancré dans un territoire vécu .....	155
6.4.2 Les conceptions moderne et post-moderne du paysage: deux rôles dans la communauté.....	157
6.4.3 Retour sur la démarche méthodologique.....	159
6.5 Le paysage: un cadre conceptuel pertinent .....	162
<b>Conclusion - Des paysages comme milieux de vie.....</b>	<b>165</b>
Le paysage comme regard singulier porté sur son territoire d'appartenance .....	167
Le paysage: un cadre conceptuel pertinent pour saisir l'identité rurale .....	168
Trois paysages locaux porteurs d'identité .....	169
De la valorisation paysagère à la maîtrise sociale du territoire: des situations différentes .....	170
Le projet identitaire des ruraux: un projet territorial en devenir .....	173
<b>Bibliographie .....</b>	<b>175</b>
<b>Annexe 1 - Photographies.....</b>	<b>183</b>

## LISTE DES TABLEAUX ET DES ILLUSTRATIONS

Tableau no 1- Quatre rôles du paysage dans le développement des communautés.....	5
Tableau no 2- Indicateurs socio-économiques de Petit-Saguenay (1981-1996).....	78
Tableau no 3- Défis pour les ruraux et les professionnels de l'aménagement .....	163
Carte 1- Localisation du territoire à l'étude: la communauté de Petit-Saguenay .....	68
Carte 2- Histoire de Petit-Saguenay: déplacement des foyers de colonisation.....	70
Figure 1- Catégories et variables d'analyse du paysage selon la notion de maîtrise sociale du territoire .....	62
Annexe 1 - Photographies.....	183

## INTRODUCTION

[...] il faudra réinventer des liens nouveaux, des structures d'accueil et des lieux de rencontre et d'échange. C'est toute l'identité rurale qu'il faut réussir ici à revaloriser et à respecter. Ce sont les finalités même du développement rural que nous devons reformuler.

Groupe de réflexion de Solidarité rurale

### 0.1 LA RURALITÉ EN QUÊTE DE NOUVEAUX LIEUX IDENTITAIRES

En lien avec le développement technologique des facteurs de production des dernières décennies et le contexte de restructuration de l'économie à une échelle mondiale, la réalité du milieu rural traditionnel a bien changé. De l'avis de divers spécialistes, les principaux changements observés sont<sup>1</sup>: la diminution de la part des activités traditionnelles (agriculture et forêt) sur l'ensemble des activités économiques et, conséquemment, la diminution de la proportion de la population d'agriculteurs (environ 15% de la population rurale), la mobilité accrue entre les lieux de résidence, de travail et de services, la tertiarisation de l'économie locale, l'arrivée en "campagne" de nouvelles populations d'origine urbaine, aux valeurs et aspirations parfois différentes — la "rurbanisation" —, la standardisation des modes de vie ruraux en termes de consommation de biens et de services et une économie rurale de moins en moins autarcique, c'est-à-dire de plus en plus dépendante de lieux décisionnels régionaux (Dugas, 1995; Jean, 1997; Vachon, 1991).

---

<sup>1</sup> Évidemment, l'ampleur de ces changements varie selon les territoires ce qui crée des réalités et des dynamiques particulières.

Ces changements structurels ont des incidences sur le "visage" des campagnes québécoises, c'est-à-dire sur leur aspect physique. Dans ses recherches, Domon (1994) observe quatre principaux changements, soit 1) l'uniformisation des conditions biophysiques, 2) la contraction des superficies occupées par les espaces non agricoles (milieux humides, espace boisés résiduels), 3) la disparition presque totale des éléments traditionnels ponctuant la matrice agricole (bâtiments de ferme, bosquets, arbres isolés) et 4) la simplification des formes du paysage qui tendent à devenir de plus en plus rectilignes.

Devant l'ampleur de ces changements, voire de cette recomposition sociospatiale, la question est lancée: *"la ruralité contemporaine existe-t-elle encore, garde-t-elle une spécificité?"* (Jean, 1991: 81). Cela pose notamment la question de l'identité rurale. En effet, la construction de l'identité rurale ne peut désormais se définir comme par le passé, soit par rapport à sa spécificité agricole ou encore selon un rapport d'opposition à la ville, c'est-à-dire comme non urbain. Dans une perspective de bâtir ses campagnes de demain, le monde rural cherche de nouveaux appuis sur lesquels construire son identité. Cette actualisation des représentations du monde rural et de son identité est vue par plusieurs chercheurs comme un des principaux défis à relever pour la ruralité future (Dionne, 1996b; Dugas, 1995; Jean, 1997).

Des chercheurs s'intéressent à cette problématique et lancent des pistes de compréhension. Par exemple, le géographe français Bernard Kayser postule que *"leur rapport à la localité paraît bien être le premier élément d'identification des ruraux"* (cité dans Jean, 1991: 83). Il définit les spécificités du monde rural selon quatre points:

- a) une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale;
- b) un usage économique à dominance agro-sylvo-pastorale;
- c) un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace;

- d) une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne.  
(Kayser, 1990: 13)

Ici au Québec, le *Groupe de réflexion de Solidarité rurale* (voir Guy, 1996) propose trois spécificités qui caractériseraient les ruraux, soit:

- 1) leur rapport particulier aux autres (connaissance du voisinage, relation de confiance);
- 2) leur rapport particulier au temps ("temps de vivre");
- 3) leur rapport particulier au territoire et à la nature.

C'est à ce dernier point que la présente étude s'intéresse particulièrement. Nous postulons que le paysage offre un cadre conceptuel pertinent pour saisir la relation particulière des ruraux avec leur territoire et avec la nature et, ce faisant, que ce cadre peut assister le monde rural dans sa recherche d'un "*nouveau modèle de développement*" associant étroitement territoire, environnement, économie et société (GRSR, 1996: 21). Cependant, cela n'est possible qu'à la condition que la notion de paysage soit envisagée selon une conception dépassant celle traditionnellement entendue, c'est-à-dire selon une conception plus globale et davantage culturelle, intégrant des dimensions sensibles.

Dans ce premier chapitre, nous identifions quelques-uns des liens entre le paysage et le développement des collectivités locales. Dans un deuxième temps, quelques constats sont brièvement posés sur la conception traditionnelle du concept de paysage. Enfin, dans un dernier point, le contexte du territoire à l'étude et les principales questions de recherche sont présentés.

## 0.2 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PAYSAGE: QUELS LIENS?

Devant les agendas politiques (décentralisation, compression budgétaire, *État accompagnateur*) et les besoins pressants de communautés rurales en difficulté, de nombreuses recherches proposent des avenues visant à stimuler un processus endogène de développement, dit de *développement local* (voir point 2.1). Parmi les principales stratégies avancées, certaines sont davantage à connotation économique, s'intéressant à l'entrepreneurship, aux milieux innovateurs, à l'information stratégique et autres (Proulx, 1995). D'autres stratégies se penchent sur les questions concernant les dynamiques entre les acteurs. Partenariat, maillage, réseaux, mobilisation en font partie (Klein et Waaub, 1996). Enfin, une autre catégorie de stratégies mise davantage sur les spécificités socioculturelle et environnementale du milieu et les dimensions qualitatives et immatérielles (sociale, culturelle, politique) situées en amont du processus de développement. Les notions d'identité, d'appartenance, de proximité, d'aménités environnementales et de qualité de vie font l'objet d'une attention particulière (Dionne, 1996a)<sup>2</sup>. En relation avec ces dernières stratégies, notre travail mettra l'accent sur le rôle du paysage dans la construction de l'identité locale et sa contribution potentielle comme lieu mobilisateur pour stimuler le processus de développement local.

Au Québec, dans le milieu du paysage, cette approche visant à lier paysage et développement local est très récente et peu d'exemples concrets existent<sup>3</sup>, quoique quelques

---

<sup>2</sup> Ces catégories et stratégies que nous suggérons ne sont pas exclusives et peuvent être complémentaires.

<sup>3</sup> Comme ont dû en convenir les participants aux colloques sur le développement local (Kamouraska, septembre 1997) et sur le tourisme et le paysage (Saint-Irénée, octobre 1998).

recherches soient menées<sup>4</sup>. Différents liens se tissent entre le paysage et le développement local (DL), nous en retenons quatre principaux (voir tableau no 1).

Tableau no 1  
Quatre rôles du paysage dans le développement des communautés

- 1- Potentiel attractif comme cadre de vie;
- 2- Contribution à l'identité des communautés rurales;
- 3- Cadre conceptuel pour comprendre les logiques des acteurs dans les processus décisionnels concernant l'aménagement du territoire et le DL;
- 4- Pouvoir fédérateur pour initier une réflexion collective.

D'abord, nous pensons aux stratégies prospectives misant sur la **qualité du cadre de vie**. Dans la foulée du développement rapide des technologies de communication favorisant le travail à domicile, une nouvelle catégorie de travailleurs dits "footloose" — dont le travail n'est pas assujéti à une localisation géographique particulière — est pressentie. Ayant le choix de leur cadre de vie, ces travailleurs seraient susceptibles de rechercher des lieux accueillants d'un point de vue social mais aussi environnemental. La qualité de vie, celle des services et de l'environnement, de même que la "*beauté*" des paysages sont considérés comme des facteurs attractifs potentiels qui pourraient participer à ce choix des travailleurs (Dionne, 1996a; Vachon, 1996; UMRCQ, 1995). Ce faisant, les régions périphériques et les communautés rurales éloignées possédant de telles qualités seraient susceptibles d'attirer de nouveaux résidants et ainsi pallier en partie au phénomène d'exode de population. Selon ces hypothèses, "habiter" en milieu rural signifierait plus que "résider" en campagne, il s'agirait d'un choix pour un mode de vie particulier, un *art de vivre*, orienté vers la recherche d'un lieu physique et social pour concrétiser un projet sociétal (Dionne, 1996b). Le territoire local deviendrait alors un "*espace de sens*" (Dionne, 1996a: 93), ce qui introduit le deuxième lien avec le paysage: l'identité.

---

<sup>4</sup> À ce sujet, voir le numéro 9 de la revue *Trames* (1993), "Le Projet de Paysage au Québec".

Pour les différents groupes qui habitent le milieu rural, le paysage répondrait à divers besoins, esthétiques, ludiques, récréatifs, mais également sociaux, dont la recherche de "*nouvelles formes de nature et d'identité/altérité sociale*" (Donadieu, 1994: 419). Donadieu explique ce rôle social fondateur du paysage pour la communauté locale comme un lien entre territoire/patrimoine/qualité du cadre de vie et l'expérience sensible et poétique. Considéré dans cette perspective, le paysage serait plus qu'un simple décor ou une expérience d'intérêt esthétique, il devient un lieu commun dans lequel la communauté peut se projeter (Leroux, 1998). Il relève d'un ordre de pensée éthique intégrant tout un bagage d'idéaux et de valeurs. C'est notamment ce qu'exprime Dionne dans ses récents travaux sur l'"*art de vivre*" et le "*développement enraciné*" (1996a, 1996b). Sous cet angle, le paysage fait partie de ces modes de vie bâtis selon un certain type de relations avec la nature et la communauté et s'inscrivant dans une conception particulière du développement. Toujours selon cette approche, le paysage pourrait ainsi contribuer à renforcer l'ancrage territorial, prémisses à la volonté de bâtir et de s'investir. Pour les communautés rurales qui livrent actuellement une "*bataille culturelle pour se défendre de la banalisation*" (Dionne, 1996c), la relation qu'entretiennent les ruraux avec leur territoire et leur nature ouvrirait des pistes pour réactualiser l'identité rurale. C'est du moins l'avis de certains intellectuels et groupes d'acteurs, dont *Solidarité rurale*:

Ce territoire rural, c'est plus qu'un espace, c'est aussi l'expérience patiemment vécue du rapport quotidien de l'homme et de la nature, expérience transformatrice de l'un et l'autre. Dans cette dynamique, la nature est davantage qu'une ressource physique ou un spectacle, elle est la "compagne" de chaque jour, la présence rassurante et garante d'avenir, le lieu fabriquant des identités. La nature devient ici presque une "citoyenne". (GRSR, 1996: 16-17)

Nos troisième et quatrième arguments sur les liens entre paysage et développement s'appuient sur le potentiel offert par le concept de paysage pour **comprendre les logiques d'acteurs** dans les processus décisionnels concernant l'aménagement du territoire et le

développement local, de même que sur le **pouvoir fédérateur du thème** du paysage pour amorcer une réflexion collective sur ces questions.

Rappelons d'abord que le phénomène actuel de recomposition sociospatiale des milieux ruraux sous-tend l'établissement de nouvelles populations, permanentes ou saisonnières (néo-ruraux, villégiateurs), dont les valeurs et les attentes, face au territoire en termes d'usages, de qualité de vie, d'identité ou autres, peuvent différer de celles des résidents d'origine (Jean, 1991). De plus, faut-il le rappeler, la communauté d'accueil ne constitue pas un groupe forcément homogène. Ce faisant, la demande sociale croissante pour le paysage, exprimée par divers groupes d'acteurs sociaux, est une demande à caractère hétérogène et parfois contradictoire (Dubost et Lizet, 1995) pouvant engendrer des tensions, voire des conflits, entre les acteurs concernés. Ces tensions sont observées autant dans des contextes formels (audiences publiques) qu'informels (ex: conflits de voisinage). Ces tensions peuvent se situer dans un contexte opposant des intérêts locaux à ceux dits nationaux, mais également à l'intérieur d'une dynamique locale. Elles se cristallisent autour d'enjeux sociaux et environnementaux, alors que le paysage devient un thème central du débat, tel que documenté par plusieurs études de cas: dans les Alpes françaises (Sgard, 1997), dans les régions périphériques du Québec (Gagnon, 1994) ou en Estrie (Lacasse, 1996). Ces tensions observées entre différents groupes d'acteurs sont révélatrices de ce que les choix d'aménagement du territoire impliquent tout un bagage d'ordre perceptuel, affectif, éthique et politique. Comme le soutiennent différents auteurs (Barel, 1986; Cloarec, 1984; Gilbert, 1986), les acteurs sociaux seraient porteurs de systèmes de représentations particulières du territoire qui inciteraient à des finalités spécifiques pour vivre et aménager leur territoire.

Pour gérer ces demandes, différentes approches sont possibles. Certains acteurs (Conseil des monuments et sites du Québec, Amis de la Terre, Union québécoise pour la conservation de la nature) sont en faveur d'une législation nationale sur le paysage et une réglementation plus stricte, notamment en l'inscrivant dans un cadre de patrimoine<sup>5</sup>. Une seconde approche milite en faveur d'une plus grande sensibilisation des élus locaux (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 1993). Enfin, une troisième approche vise à une réappropriation du paysage par les acteurs locaux.

Dans le cadre de cette dernière approche, le paysage est utilisé comme un lieu commun autour duquel pourrait être initiée une réflexion collective en amont d'un processus de développement. Le thème du paysage constitue une clef d'entrée pour inciter les différents groupes d'acteurs à s'asseoir à discuter ensemble de l'avenir de leur communauté et de leur territoire. Diverses organisations de différents pays ont déjà adopté de telles démarches misant sur la participation des communautés locales pour qui le paysage se situe dans un cadre global liant développement local/environnement/patrimoine: le British National Trust d'Angleterre, le Service national des parcs des États-Unis ou encore les parcs naturels régionaux français<sup>6</sup>.

En France, rappelons que le 8 janvier 1993, une Loi sur la protection et la mise en valeur des paysages était adoptée, loi qui identifiait les Parcs naturels régionaux (PNR) comme "*cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques*" (Journal officiel de la République française, 1993: 503). De fait, les PNR travaillaient déjà sur cette question puisque, depuis octobre 1992, différentes opérations ont été menées dans le réseau des

---

<sup>5</sup> Voir Louis-Gilles Francœur (1997).

<sup>6</sup> Comme les exemples présentés par les invités au colloque sur le tourisme et le paysage, organisé par Le Secrétariat permanent des États généraux du paysage québécois dans Charlevoix (16-17 octobre 1998).

30 parcs. En 1995, une enquête recensait près de 130 initiatives réalisées autour du thème du paysage lors des trois années précédentes (Velche, 1995). Parmi celles-ci figure la *Mission du patrimoine ethnologique* à laquelle ont travaillé 17 équipes de recherche entre 1989 et 1993<sup>7</sup>. Si les impacts de ces initiatives n'ont pas été évalués, celles-ci auront néanmoins servi à amorcer une discussion collective regroupant des élus, des citoyens et des gestionnaires autour d'un enjeu commun, soit celui de la gestion de leur territoire — le paysage ayant été le thème fédérateur. C'est en accord avec cette dernière approche que s'inscrit la présente recherche. Mais, pour ce faire, le concept de paysage sera compris dans un sens large.

### **0.3 CONCEPTION ÉLARGIE DU PAYSAGE: MÉTHODES RENOUVELÉES**

Au Québec, la compréhension du concept de paysage était jusqu'à tout récemment centrée sur sa dimension visuelle. De plus, dans un désir de rendre les méthodes d'analyse plus scientifiques, le paysage a été abordé principalement selon ses caractéristiques matérielles. Nous retenons particulièrement trois conséquences découlant plus ou moins directement de cette compréhension restreinte du paysage et des pratiques qui lui sont liées<sup>8</sup>:

- 1) l'évacuation, par les méthodes d'analyse du paysage, des dimensions sensibles et "subjectives" de l'expérience paysagère (affectivité, vécu, etc.);
- 2) la professionnalisation des débats et des processus décisionnels liés à la planification et à l'aménagement du territoire, professionnalisation qui se concrétisent pour les populations locales, par une perte de maîtrise de leur territoire; et
- 3) la difficulté d'arrimer le paysage à un cadre plus global de développement, conçu comme une ressource fondamentale pour le devenir des collectivités locales.

---

<sup>7</sup> Voir le résumé des recherches dans le cahier 9 de la Collection Ethnologie de la France intitulé *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*.

<sup>8</sup> Voir point 1.3.1

Cependant, l'heure actuelle est aux bilans et aux réflexions. Les récents *États généraux du paysage québécois* (1995) ont permis à plus de 650 experts de s'interroger sur divers aspects du paysage, dont sa définition même. La *déclaration commune* issue de cette rencontre précise que la notion de paysage devra dorénavant être envisagée selon une compréhension élargie. Les notions de qualité de vie, d'identité, d'appartenance, de valeurs, de continuité historique sont dorénavant formellement enchâssées<sup>9</sup>. Le défi est maintenant de transposer cette reconnaissance des assises culturelles du concept de paysage dans les cadres d'analyse:

[...] les changements rapides qui prennent place rendent nécessaire de redéfinir les grilles de lecture et les méthodes d'analyse des paysages en amont des interventions afin d'intégrer les composantes actuelles du concept de paysage. Or, s'il existe une certaine tradition québécoise d'analyse des paysages liés aux études d'impacts, [...], le Québec n'a aucune tradition de recherche dans le domaine de l'analyse culturelle des caractères paysagers et encore moins dans l'analyse du concept de paysage. (Poullaouec-Gonidec *et al.*, 1994: 5)

De même, le besoin pour de nouvelles méthodes et outils rigoureux est pressenti, comme le décrit Judith Epstein:

[...] il commence à y avoir une "culture de paysage" dans l'aménagement où domine une volonté de prendre en compte les valeurs locales et aussi d'impliquer les populations dans les décisions sans que les valeurs attribuées au paysage par les individus et les groupes aient été clairement identifiées.

Il y a un travail de recherche à faire pour connaître les manières de valoriser les paysages dans différents groupes, dans différents quartiers. Il y a aussi tout un concept de paysage à faire en amont pour éclaircir le sens du concept de paysage chez les aménagistes pour que cet objectif (relier les valeurs aux valeurs locales) ne reste pas une figure de rhétorique. (Epstein, 1994: 20)

---

<sup>9</sup> Voir *La Déclaration commune sur les paysages québécois*, issue des États généraux du paysage québécois (Secrétariat des États généraux du paysage québécois, 1996).

## 0.4 LA RECHERCHE

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une demande sociale et scientifique pour une plus grande équité et pour une participation accrue des populations locales aux questions territoriales et paysagères. Plus précisément, notre objectif est de rejoindre les deux démarches proposées par Pierre Donadieu, c'est-à-dire la mise en place d'un processus ouvert et démocratique permettant d'abord de stimuler un débat social sur le paysage et ensuite de générer des projets de gestion et d'interventions sur le territoire. Ces projets, lorsqu'ils sont en lien avec des spécificités locales de sens, contribueraient à renforcer l'identité et l'appartenance de la communauté locale:

Entre la prévention juridique et la planification technocratique, les sociétés à paysage n'auraient aujourd'hui qu'une alternative: la recherche d'un consensus démocratique en organisant le débat social ou bien le processus anticipateur du projet de paysage accompagnant le devenir désiré des territoires. Le mariage de ces deux démarches constitue alors une réponse vraisemblable à la question contemporaine du paysage [...]. (Donadieu, 1994: 420)

Au regard de ces constats généraux sur le paysage et les défis méthodologiques, notre travail se veut une contribution à la réflexion amorcée sur le rôle du paysage dans le développement des communautés rurales, en explicitant davantage les dimensions sensibles qui lui sont liées. Pour ce faire, le paysage sera entendu comme une expression culturelle, individuelle ou sociale, du rapport à la nature et au territoire d'appartenance. L'**objectif** de notre recherche est double, à savoir:

- 1) préciser le concept de paysage selon une compréhension globale et une approche culturelle et, y intégrer les dimensions sensibles dans un cadre d'analyse original; et
- 2) renforcer les liens entre paysage et développement local en expérimentant une démarche en matière de paysage qui *"choisit de privilégier le regard des habitants, l'usage et la pratique qu'ils ont de leur paysage"* (Dubost et Lizet, 1995: 239).

Plus précisément, notre étude vise à répondre à cette **principale question**:

Quelles sont les relations qu'entretiennent les ruraux par rapport à leur nature et leur territoire d'appartenance?

Cette question sous-tend trois **questions spécifiques**, soit:

- 1) Quels sont les types de paysage valorisés et porteurs de sens pour des groupes d'acteurs locaux?
- 2) Sur quels éléments s'appuie ces valorisations paysagères?
- 3) Quels sont les défis issus de ces valorisations des points de vue de l'aménagement du territoire et du développement local?

Pour répondre à ces questions, nous avons privilégié l'étude de cas. Le terrain d'étude choisi est la communauté rurale de Petit-Saguenay, située dans la microrégion du Bas-Saguenay. Le choix de cette communauté s'avérait pertinent, d'une part, parce qu'elle recoupe des caractéristiques "représentatives" des collectivités rurales en région périphérique (voir point 4.1.1) et, d'autre part, parce qu'elle se situe en périphérie de deux parcs de conservation d'envergure, le parc du Saguenay et le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent. Ces parcs représentent, selon nous, un contexte propice à l'expérimentation de nouvelles approches, au même titre que celles initiées en France et aux États-Unis.

Pour la recherche, le paysage — comme objet d'étude — est posé à l'intérieur d'un cadre paradigmatique et théorique plus global, celui du développement local viable. Le chapitre deux précise ce cadre théorique. Mais le concept de paysage est d'abord défini dans le premier chapitre, à la suite d'une brève revue des grands courants de pensée introduisant la réflexion actuelle.

## CHAPITRE UN

### COURANTS DE PENSÉE SUR LE CONCEPT DE PAYSAGE

La manière dont l'homme - c'est-à-dire ici les groupes culturels - conçoit et conceptualise ses rapports à la "Nature", influence ses modes d'écriture et de lecture des paysages. Ces formes de conceptualisation évoluent avec le temps et constituent une "histoire humaine de la nature" (Moscovici, 1968) et évoluent aussi selon les lieux [...]. Les représentations que l'homme élabore de ses relations au milieu qui le contient conditionnent et expriment l'action qu'il développe sur ce milieu.

Jacques Cloarec (1984: 285-286)

#### 1.1 UN INTÉRÊT RENOUVELÉ POUR LE PAYSAGE

Depuis une vingtaine d'années, le paysage, soutenu par une demande sociale grandissante, connaît un regain d'intérêt auprès de la communauté scientifique<sup>11</sup>. Géographes, sociologues, ethnologues, philosophes et aménagistes, tous semblent considérer le paysage comme un objet d'étude pertinent. Si ce regard sur le paysage par diverses disciplines contribue à enrichir le concept, cette diversité des points de vue soulève également des débats épistémologiques. Entre définir l'objet-sujet paysage, questionner son utilité ou le déclarer "mort"<sup>12</sup>, le paysage semble une source intarissable de débats, rendant

---

<sup>11</sup> À ce sujet, voir l'ouvrage dirigé par Alain Roger (1995) qui regroupe des textes fondateurs qui ont alimenté la réflexion sur le paysage en France entre 1974 et 1994.

<sup>12</sup> Titre d'un ouvrage publié à la suite d'un colloque tenu en France, *Mort du Paysage? Philosophie et*

parfois confuse la définition même du concept de paysage. Selon le géographe Georges Bertrand (1978), cette "confusion" s'expliquerait non pas tant par la complexité du concept que par sa nature même, située à l'interface du social et du naturel, du subjectif et de l'objectif, du réel et du symbolique, qui transgresse les disciplines scientifiques traditionnelles.

Devant ces débats, et comme le dit si justement Françoise Dubost, "*la polysémie du terme constitue le thème introductif obligé des discours sur le paysage*" (1991: 219). Nous n'échappons pas à cette règle. Mais avant de définir le concept de paysage tel qu'envisagé dans cette recherche, il semble pertinent de passer en revue les principaux courants du concept de paysage, selon un éclairage historique, en insistant sur les grandes périodes de la Renaissance et de la modernité. Ce bref survol nous permettra ensuite de mieux saisir les assises actuelles du concept de paysage que nous qualifions de postmoderne, puis d'introduire notre propre définition. La notion de culture paysagère est retenue pour compléter cette définition.

## 1.2 RENAISSANCE:

### *"LE PAYSAGE N'EXISTE PAS, IL FAUT L'INVENTER"*<sup>13</sup>

Les experts s'entendent pour situer l'origine du concept de paysage à l'époque de la Renaissance<sup>14</sup>. Cette époque est marquée par de nombreuses découvertes scientifiques et techniques, dont celle de la perspective qui rend possible la représentation des espaces connus

---

*Esthétique du Paysage*, sous la direction de François Dagognet, Paris: Champs Vallon, 1982 .

<sup>13</sup> Henri Cueco (1982: 180).

<sup>14</sup> Il importe ici de préciser qu'il s'agit de la conception occidentale du concept de paysage, car de l'avis de divers spécialistes, le paysage était déjà une notion présente depuis plusieurs siècles en Chine, alors qu'au contraire, dans certaines cultures autochtones et certaines traditions paysannes, le concept de paysage n'existe pas.

et augure la construction de ceux-ci en paysage. Dans ses travaux, François-Pierre Tourneux met en évidence trois principaux sens qui auraient prévalu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle:

- 1) le paysage tel un espace vu;
- 2) le paysage tel un tableau représentant un paysage;
- 3) le paysage tel un genre pictural. (Tourneux, 1985: 196)

Au-delà de ce qui pourrait apparaître comme un simple avancement technique dans le monde des arts, des glissements idéologiques fondamentaux s'opèrent et marquent à tout jamais l'histoire de l'Occident. La technique de la perspective permet à l'homme de représenter le monde qui l'entoure d'une façon plus réelle et ainsi "objectiver" l'espace connu (Epstein, 1981). Cette "*rationalisation du regard*" propose ainsi de "*nouvelles structures de la perception*" (Ivins, 1985). C'est cela qui expliquerait, selon la philosophe Anne Cauquelin, le "*mystère du paysage, sa naissance*":

Car cette "forme symbolique" mise en place par la perspective ne se limite pas au domaine de l'art, elle enveloppe l'ensemble de nos constructions mentales de telle façon que nous ne saurions voir qu'à travers son prisme. (Cauquelin, 1989: 29-30)

Un "saut" majeur est surtout franchi: celui d'une équivalence entre un "artifice" — c'est-à-dire le paysage — et la nature: "*le paysage n'est pas une métaphore pour la nature, une manière de l'évoquer, mais il est réellement la nature*" (Cauquelin, 1989: 30). Grâce à ce fondu du paysage et de la nature, devenus un seul et même objet, il est alors possible de dire que "*le paysage n'est autre chose que la présentation culturellement instituée de cette nature qui m'enveloppe*" (Cauquelin, 1989: 127).

La construction de l'espace en paysage n'est possible qu'à certaines **conditions**. Nous en distinguons quatre:

- 1) la nécessité d'être vu directement (le regard);
- 2) l'immobilité du regard et le cadrage du paysage tel un tableau;

- 3) la distance par rapport à l'espace observé;
- 4) les sensations esthétiques et agréables que le paysage doit suggérer à l'observateur, soit l'idée du "beau" paysage.

Ces quatre conditions contenues dans l'idée de paysage de cette époque soulignent la souveraineté du regard direct (la vue) dans l'expérience paysagère. Le point de vue fixe permet le cadrage de l'espace et son organisation selon un plan statique. Le paysage-tableau est né.

Enfin, le regard d'ensemble suppose une distanciation. L'homme doit se positionner à l'extérieur de l'espace observé, et idéalement dans une position dominante, concrétisée dans le panorama, pour que se construise le paysage (Tourneux, 1985; Marchand, 1996). Cette distanciation physique, mais aussi symbolique, représente une autre rupture idéologique historique qu'Augustin Berque résume ainsi: "*(...) l'homme s'est érigé en sujet devant une nature traitée en objet*" (1991: 346).

Véritable révolution paradigmatique, cette nouvelle position idéologique par rapport au paysage-nature, du dedans vers l'extérieur, rejoint une nouvelle conception de la nature. En effet, en lien avec d'autres avancements scientifiques et techniques, pour la première fois l'homme croît maîtriser des éléments naturels jusqu'alors incompris. Il domine son espace domestique, qu'il tend à élargir de plus en plus: c'est "*l'émergence d'un espace anthropocentré*" (Collot, 1986: 211).

Enfin, la dernière condition, soit l'idée du "beau" paysage et le plaisir esthétique qu'il est censé procurer, se réfère à un univers d'acquis culturels. Comme le rappelle Henri Cueco, "*en fait, la beauté [...] n'existe pas en soi, elle s'applique à un objet ou un être dans lequel se condensent un certain nombre de propriétés attendues*" (1982: 172). Ce faisant, en

plus des normes esthétiques plastiques, la notion du "beau" se construit à partir des valeurs sociales et des couches de vécu personnel, pouvant même parfois entrer en conflit avec les normes culturellement et socialement acquises (Cuenco, 1982).

Que reste-t-il aujourd'hui de cette conception du paysage issue de la Renaissance, où la vue est souveraine dans l'expérience de l'espace et où l'homme se situe à l'extérieur du paysage érigé en nature? De fait, son héritage a été transmis jusqu'à nos jours et il est encore très présent. Synthétisée dans l'expression *paysage-tableau*, cette conception du paysage a servi à poser les bases de celle de la modernité.

### **1.3 PAYSAGE MODERNE: SCISSION ENTRE LE MATÉRIEL ET LE SENSIBLE**

Avec Descartes et Newton, le monde de la Renaissance a découvert la raison et la logique. La modernité s'est bâtie sur cette dominance de la logique cartésienne et de ses sciences aux principes universels. Ce faisant, la société moderne a accentué la fracture entre le factuel et le sensible. Dans le domaine du paysage, selon Augustin Berque, ce paradigme, "*où les faits et le sens, l'environnement et le paysage, l'écologique et le symbolique ont cessé de correspondre*", se serait concrétisé par deux approches distinctes du paysage. Une première dite "scientifique" portant sur la nature (au sens d'environnement) et une seconde dite "paysagère", fondée sur l'expérience sensible et esthétique (surtout visuelle).

La **première approche** du paysage, dite "scientifique" — celle dominante —, s'inspire d'une vision naturaliste du paysage, c'est-à-dire que le paysage est compris comme une réalité matérielle et un système écologique. Cette approche vise à "scientifiser" et à

"objectiver" le paysage, notamment en lui donnant un cadre d'analyse systémique et en insistant sur ses composantes physiques, concrètes et quantifiables (Bertrand, 1978). Soutenue par le développement technologique des années d'après-guerre, la géographie classique a développé divers outils d'analyse du paysage en lien avec cette approche: cartographie, télédétection, simulation informatique, etc.

La **seconde approche**, appelée "paysagère" par Berque (1991), envisage le paysage d'abord comme un construit social et culturel. En réaction au courant précédant dominant, qui négligeait le "*projet humaniste et historisant*" de Vidal de La Blache (Bertrand, 1978: 90), des chercheurs français (Armand Frémont, Antoine Bailly, Paul Claval) et américains (John Appleton, Carl Sauer et David Lowenthal) s'intéressent au phénomène de perception des paysages. Autour de leurs travaux naîtra un important courant de recherche, celui de la géographie des représentations, classifiée par Antoine Bailly (1986) en trois grandes familles: environnementaliste, régionaliste et phénoménologique. Alors que la première famille s'inscrit en accord avec le courant déterministe, au contraire, les deux autres envisagent le paysage comme un produit social issu d'un système territorialisé de représentations culturelles.

Afin de retrouver la signification des paysages et des représentations, ces chercheurs ont tenté de redonner au paysage son caractère dynamique en le sortant de son cadre pictural statique, hérité de la Renaissance. Pour ce faire, ils ont notamment eu recours à la notion de pays qui renvoie au vécu et aux pratiques et qui "*suppose la mobilité, l'interéchange entre l'habitant et son milieu de vie*" (Cueco, 1982: 171). En réaction au courant dominant prônant un déterminisme universel, il s'agit ici d'un intérêt renouvelé pour le local et pour le particulier. De même, le souci est de redonner une place aux dimensions subjectives de

l'expérience paysagère, celle entre autres de l'affectivité, et de souligner le rôle des perceptions. Diverses notions et concepts sont issus de ces travaux: représentations, images mentales, "paysage-signifié", *espace vécu* (Frémont, 1976).

Malgré la volonté exprimée par quelques chercheurs (Frémont, 1976; Bertrand, 1978) d'une rencontre entre ces deux grandes approches, scientifique et paysagère, celles-ci ont évoluées, parallèle pendant plusieurs décennies, tels deux mondes en parallèle. Augustin Berque (1991) qualifie cette époque de "transition paysagère".

### **1.3.1. Incidences sur les outils et les pratiques en paysage**

La scission épistémologique entre les deux principales approches modernes du paysage, dominée par le point de vue matériel "objectivant", de même que par la suprématie du visuel dans l'approche paysagère, trouve un écho certain à la fois dans les outils d'analyse et dans le monde de la pratique de l'aménagement.

Du point de vue des outils modernes d'analyse du paysage, les plus connus sont ceux liés au visuel. Les principaux acteurs institutionnels du territoire québécois ont presque tous mis au point leur propre méthode d'analyse visuelle des paysages (Hydro-Québec, ministère des Transports, ministère de l'Environnement et de la Faune). Ces méthodes rejoignent surtout l'approche déterministe héritée de la tradition picturale de la Renaissance. Le paysage existe principalement grâce à la présence d'un observateur direct. L'analyse est notamment posée en "unités" de paysage, "points de repère" et "champs visuels", qui sont à leur tour fouillés en termes de résistance, de capacité d'absorption, de capacité d'insertion, de compatibilité, d'impact visuel, et autres<sup>15</sup>. D'ailleurs, du côté des évaluations des impacts

---

<sup>15</sup> Voir plus particulièrement Groupe Viau inc. (1992).

environnementaux, la dimension visuelle du paysage est la seule qui soit officiellement prise en compte et qui fasse l'objet d'une analyse systématique (impact visuel). Une recherche de l'Université de Montréal met en évidence les disparités dans l'utilisation de ces méthodes par les différents acteurs. Mais, l'étude souligne surtout les limites que représente l'utilisation de ce seul outil pour prendre en compte la qualité du paysage. De fait, Poullaouec-Gonidec, Jacobs et Gariépy (1991) concluent en rappelant la nécessité de se pencher sur les dimensions affective (valeurs) et symbolique (sens) du paysage et invitent à diriger les recherches dans ce domaine. Depuis, des acteurs importants, comme Hydro-Québec, ont emboîté le pas dans cette direction<sup>16</sup>.

La compréhension moderne du paysage a également eu des conséquences sur les pratiques en aménagement, notamment en professionnalisant les débats, ce qui aurait eu comme incidence de limiter la participation des populations locales. Comme l'explique Barry Sadler (1989), les méthodes scientifiques se concrétisent dans des procédures techniques et des "*langages spécialisés*" qui contribueraient à séparer "*les praticiens du grand public*" et qui permettraient aux experts d'imposer leurs valeurs aux communautés locales. Dubost et Lizet résumant ainsi: "*par la maîtrise du discours sur le paysage et par l'effet d'autorité dont bénéficient leurs méthodes de lecture de l'espace, les experts imposent leurs valeurs de référence*" (1995: 236). Pour sa part, Judith de Neufville (1986) renchérit en stipulant que cette opposition entre le savoir des experts - dit scientifique et objectif - et le savoir-faire des locaux tendrait à s'instituer en rapport de force plus ou moins explicite. D'autres chercheurs (Cloarec, 1995; Dubost et Lizet, 1995) soutiennent cette thèse à l'effet que cette opposition se traduirait en une forme de "hiérarchie culturelle" opposant deux types de représentations soutenus par deux cultures distinctes, soit la culture savante (organisée selon une procédure

---

<sup>16</sup> À ce sujet, voir Option Aménagement *et al.* (1994).

formelle) et une seconde dite vernaculaire (d'origine locale, plus diffuse, peu ou pas organisée). Enfin, Josette Debroux présente ainsi le cas d'une analyse paysagère effectuée en France qui contribuait, dans son processus formel, à renforcer un rapport de domination culturelle, liée à une idéologie esthétique du paysage qui cache des intérêts, de même qu'à légitimer l'intervention du regard de l'extérieur:

Ainsi, bien que le projet paysager soit soumis à la "société locale", les normes esthétiques diffusées à travers ces projets conduisent à accepter l'idée d'une hiérarchie culturelle, à reconnaître le droit de certaines personnes, habilitées par leur "culture", à juger de ce qu'est un "paysage de qualité". Il s'agit, en somme, d'une situation de violence symbolique: d'un côté des individus légitiment leur intervention au nom de la science, de l'autre, d'autres individus, relativement démunis, ne peuvent qu'accueillir avec révérence ce qui apparaît comme de la "culture visuelle". (Debroux, 1995: 216)

Cette situation où s'opposent des savoirs différents dans les processus d'analyse paysagère peut sembler paradoxale. En effet, le discours aménagiste valorise actuellement le retour à un ancrage plus fort des actions proposées avec le milieu d'intervention, dites "*site specific*". Les références aux valeurs, à la mémoire collective des populations locales, se multiplient, soutenues par des notions comme le *genius loci*. Néanmoins, malgré ces prétentions théoriques, encore peu d'outils ou méthodes modernes d'analyse intègrent le regard des populations locales.

#### 1.4 VERS UNE CONCEPTION POSTMODERNE DU PAYSAGE

Comme il a été mis en évidence, la modernité a abordé le paysage selon deux principales approches scindant le matériel et le sensible. Les lacunes et les limites de ces deux approches lorsque utilisées de façon isolée, sont décriées par plusieurs chercheurs (Bertrand, 1978; Berque, 1991). Ils démontrent que, dans l'avenir, le paysage devrait être abordé dans

sa globalité, c'est-à-dire comme "*réalité écologique et produit social*" (Bertrand, 1978: 98) et ce, selon un mouvement dialectique du matériel au sensible, du réel au perçu. Voilà ce que nous entendons par une conception postmoderne du paysage.

Pour sa part, Augustin Berque signale que "*ce dépassement de l'alternative moderne*" ne devrait pas être compris comme un retour au mythe d'avant la modernité, c'est-à-dire alors que "*l'homme se projetait sur la nature, l'environnement se confondait avec le sujet*" (1991: 356). Grâce aux découvertes scientifiques sur l'environnement, le paysage ne peut dorénavant plus être confondu avec la nature; la distinction s'établissant ainsi: l'environnement étant le "*côté factuel d'un milieu*" et le paysage "*le côté sensible [...] de la relation d'une société à l'espace et à la nature*" (Berque, 1991: 346).

Une autre particularité de la conception postmoderne du paysage réside dans le fait qu'elle propose de redonner une place aux dimensions sensibles de l'imaginaire et du poétique. Ce faisant, cette conception met fin à ce "préjugé culturel" (Conan, 1991: 360) qu'est la primauté de la dimension visuelle, posée comme seule condition d'existence du paysage. Cela permet de faire éclater le cadre statique du paysage-tableau et d'entrer dans le paysage en mouvement par le biais de tous les sens et du regard du dedans (imaginaire, vécu, affectivité). C'est sur cette compréhension post-moderne que s'appuie notre définition du paysage: elle met en valeur l'approche du paysage comme construit social et culturel.

## 1.5 LE PAYSAGE COMME CONSTRUIT SOCIAL ET CULTUREL

Dans le cadre de la présente recherche, le paysage est défini comme un construit social et culturel lié à un territoire vu, vécu et habité par une communauté. Le paysage existe à travers les regards des gens qui circulent, vivent et habitent ce territoire, ce qui pose la condition du social (Bertrand, 1978). Il est en lien avec un **territoire concret** et matériel, support à des pratiques et des usages du quotidien, et résulte d'un processus continu d'aménagement (planifié ou non), qui vise à satisfaire des besoins, et ce en accord avec une certaine conception de la nature. Il est également en lien avec un **territoire imaginaire** et sensible, soit un système de représentations chargé de sens, transportant un bagage affectif et symbolique qui s'inscrit dans un espace-temps donné. En s'appuyant sur les propos de Lenclud, Dubost et Lizet résumant ainsi le paysage:

Le paysage [...] est un donné construit par une perception, elle-même informée par des schèmes conceptuels. Le paysage désigne à la fois une réalité, l'image de cette réalité et les références culturelles à partir desquelles cette image se forme. (Dubost *et al.*, 1995: 227)

Grâce à ce mouvement dialectique entre le matériel et le sensible, qui renvoie constamment l'un à l'autre, le paysage est nécessairement en continuelle redéfinition. Sa nature, fondamentalement sociale et culturelle, permet d'introduire le concept récent de culture paysagère.

### 1.5.1 La culture paysagère

De façon générale, la culture est ici entendue comme un "*ensemble de formes acquises de comportement et de connaissance*" (Bailly, 1984: 71). Comme codes, conventions ou normes sociales partagés et intégrés par les membres d'une communauté, la culture informe sur le sens. Apprise et transmise, elle favorise la reconnaissance entre les membres de la

collectivité, confortant leur appartenance au groupe, de même qu'elle assure une forme de permanence dans le groupe. La culture cimente les liens entre les acteurs qui la partagent et, ce faisant, elle participe à la cohésion de la communauté.

La culture paysagère, quant à elle, se réfère à une "*culture sensible du territoire*" (Cadiou et Luginbühl, 1995: 19), à des manières de percevoir et de figurer l'espace. Telles que proposées par Judith Epstein, ces manières "*posent des formes de perception, manières de voir et manières d'être qui transmettent valeurs et traditions et tissent des liens culturels, tout comme le langage*" (1981: 54).

De l'avis des experts, divers facteurs d'influence sont à l'origine de la culture paysagère (ou manières de voir). Ainsi, Epstein en parle en termes de "*formes de connaissance, [...] par les sens (perception) et par la raison (intellect, science)*" (1981: 65). Alain Roger (1994), pour sa part, postule que le paysage n'existe pas sans un regard artistique posé selon un processus de double *artialisation in situ* (terrain) et *in visu* (regard). Martin de la Soudière, quant à lui, soutient la thèse que la culture du paysage est influencée, par la tradition paysagère dans la peinture, mais aussi par les expériences individuelles de l'espace (enfance, vacances, etc.), par les voyages, par la lecture, etc. (1995). Enfin, Nathalie Cadiou et Yves Luginbühl (1995) considèrent que la culture paysagère française trouve son origine à la fois dans les arts de la peinture et des jardins, dans le tourisme et ses publications (photographies), et enfin dans les pratiques sociales vécues par les acteurs locaux.

La culture paysagère prend donc sa source dans des facteurs liés à une culture globale moins territorialisée (médiat, tourisme, arts des jardins, etc.). De même, elle possède un ancrage certain dans le territoire local par le biais du vécu et des pratiques individuelles des

acteurs (enfance, souvenirs, pratiques et usages du quotidien, etc.). Dans ce sens, il est possible de parler de culture paysagère locale. Au contraire d'une culture homogène globale qui supposerait un déterminisme socioculturel dans la relation au paysage, la culture paysagère locale explique les différents regards possibles portés sur un même territoire et, incidemment, les qualifications et valorisations qui sont attribuées au paysage. Jacques Cloarec explique ainsi ce phénomène de lecture différenciée des territoires, donc de qualification des paysages, selon les différents groupes d'acteurs:

Les différents acteurs du paysage portent sur celui-ci un regard différent, selon qu'ils contribuent à le produire, le "consommer", ou à le gérer. Ces lectures sociales différenciées, empruntant à des schèmes relevant d'une culture paysagère, produisent et reproduisent autant d'images sociales du paysage. Images sociales qui sont porteuses des valeurs éthiques ou esthétiques attribuées au paysage par les différentes catégories d'acteurs. (Cloarec, 1995: 196)

Ces différentes qualifications d'un même territoire par divers groupes d'acteurs, selon que le territoire possède ou non les attributs valorisés par la culture paysagère du groupe, risquent d'entraîner des conflits potentiels en termes d'aménagement du territoire, de choix d'orientations de développement et de protection de l'environnement.

### **1.5.2 Le paysage comme enjeu social d'appropriation du territoire**

La production de territoires et leur construction en paysage sont liées à des rapports de pouvoir entre divers groupes sociaux, exprimés en partie dans la matérialité du territoire (Raffestin, 1986; Tillery, 1994). En effet, l'aménagement physique du territoire vise à répondre aux besoins et aux finalités des sociétés qui le produisent (Chamussy, 1986). Cet aménagement n'est ni fortuit, ni éternel (Lacour, 1986; Raffestin, 1986). Il est plutôt la résultante de conquêtes matérielles et symboliques d'acteurs qui imposent leurs choix d'aménagement et de développement selon leurs besoins particuliers, leurs idéologies et leurs systèmes de représentation. Comme ces choix peuvent entrer en conflit avec ceux d'autres

acteurs (Lacour, 1994), le territoire devient un enjeu politique, économique, social et culturel (Luginbühl, 1995; Voisenat et Notteghem, 1995). Le paysage, comme construit social et culturel, est également au cœur de cette dynamique d'appropriation territoriale par les acteurs socio-politiques.

Dans cette perspective, comme le souligne Georges Bertrand, l'analyse scientifique du paysage *"se pose autant en termes de pouvoir que de savoir"* (1978: 89). Pour ce faire, comprendre le paysage signifie l'analyser dans son contexte de production, c'est-à-dire dans un espace-temps donné et par rapport à la société qui le produit (Chamussy, 1986). Comprendre le paysage, c'est chercher à comprendre comment se positionnent les différents groupes d'acteurs qui *"sont liés entre eux par une même pratique de la nature et qui produisent un ensemble cohérent de biens matériels et culturels"* (Bertrand, 1978: 100). La question devient alors de savoir qui participe à sa création, qui impose et matérialise ses représentations, voire ses idéologies, et de quelle façon (Luginbühl, 1991)? De même, qui n'y participe pas? Il y a ainsi un mouvement entre le matériel (choix d'aménagement) et le sensible (représentations, valeurs et idéologies).

Dans le contexte de l'avènement de la société postmoderne, de nouveaux besoins fonctionnels et idéologiques s'expriment face au territoire, notamment la demande pour le paysage. Plus particulièrement dans le contexte rural, la demande sociale urbaine grandissante pour un type "particulier" de paysage rural risque d'entrer en conflit avec la demande locale. Il s'agit de la confrontation des différents regards exogènes et endogènes: d'une part, la demande exogène des touristes et citadins pour des espaces de récréation dans un cadre "naturel" ou au coeur de la campagne "bucolique" et, d'autre part, la demande endogène du résidant d'origine qui souhaite vivre, socialiser, travailler et s'identifier à son

milieu de vie. Il peut également y avoir confrontation entre des regards endogènes divergents, la communauté locale n'étant pas homogène.

Dans ce monde rural en recomposition où des acteurs sont en quête de territoires de sens (Dionne, 1996a; Beaudry et Dionne, 1996), nous estimons que l'appropriation du paysage deviendra un enjeu important dans les années à venir. Car plus qu'une aménité environnementale, le paysage, comme expérience sensible et affective, concentre l'expérience d'un mode de vie, d'une relation territoriale et communautaire particulière recherchée. Le paysage devient alors, dans sa matérialité et sa construction mentale, un des lieux d'expression d'un certain *art de vivre* (Dionne, 1996a). Il répond à des besoins sociaux tels que la recherche de "*nouvelles formes de nature et d'identité/altérité sociale*" (Donadieu, 1994: 419).

Conçu au cœur des processus identitaires et "*des enjeux sociaux et politiques*" (Luginbühl, 1995: 221), le paysage n'est plus seulement un spectacle ou un décor: il participe de façon structurante au devenir des communautés, tel un lien social enraciné (Dionne, 1996a). Dans cette perspective, il est possible de dépasser la conception moderne statique du *paysage-tableau* et d'entrer dans une conception dite postmoderne où l'homme fait partie du paysage.

## 1.6 LE PAYSAGE, D'HIER À AUJOURD'HUI

Tel qu'exposée brièvement dans ce chapitre, la compréhension du concept de paysage a évolué depuis son origine. Nous avons regroupé les importants courants de pensée sous

trois grandes périodes historiques, soit la Renaissance, la modernité et la postmodernité que nous synthétisons ici en guise de conclusion de ce chapitre.

À la Renaissance se situe l'origine du concept occidental de paysage, notamment grâce à la mise au point de la perspective. La vue est alors la première condition de la naissance du paysage, et ce par le biais d'un regard statique, posé tel un cadre. Cette conception du paysage, synthétisée dans l'expression *paysage-tableau*, est basée sur deux grandes ruptures paradigmatiques traduisant un rapport particulier à la nature, soit:

- 1) le fondu du paysage et de la nature en un seul et même objet: le paysage *est* la nature; et
- 2) la position idéologique dominante de l'homme par rapport à la nature, qui est symbolisée dans son regard distancié et extérieur vis-à-vis au paysage.

Le monde de la modernité a abordé le paysage selon deux grandes approches distinctes et, ce faisant, les pratiques ont évolué en parallèle. Une première approche dite "scientifique", portant sur la nature et s'inscrivant dans la crise et les problèmes environnementaux, envisageait le paysage comme une réalité matérielle. Une seconde approche, dite "paysagère", considérait le paysage selon ses dimensions sensibles. Selon dernière cette approche, si les travaux des géographes précurseurs insistaient sur les représentations liées au vécu et aux valeurs locales, les pratiques et méthodes modernes d'analyse des aménagistes ont davantage été développées en rapport avec la dimension visuelle de l'expérience paysagère. De plus, ces méthodes ont contribué à professionnaliser le débat et ce, au détriment de la participation des populations locales. Cette période de "transition paysagère" laisse néanmoins un acquis important: celui d'avoir clairement établi la distinction entre la nature — au sens d'environnement — et le paysage. C'est ce qui permet aujourd'hui d'aborder le paysage selon une conception postmoderne.

Différentes pistes sont actuellement proposées pour faire éclater le cadre statique du *paysage-tableau* et pour resituer l'homme dans le paysage. D'abord la reconnaissance des dimensions sensibles liées au paysage, ce qui implique de mettre fin à la primauté du visuel comme seule condition d'existence du paysage (Conan, 1991). Cela signifie également la reconnaissance du fait que le paysage n'est pas uniquement matériel, mais qu'il est aussi un construit. C'est-à-dire que la perception et la lecture du paysage sont "conditionnées" par un système de représentations, qui s'inscrit à son tour dans un système de valeurs et de schémas culturels, propres à une société et à une époque données, de même que par des expériences de vie personnelles. Il s'agit donc d'une compréhension plus culturelle du concept de paysage qui, selon un mouvement dialectique du matériel au sensible, intègre davantage les références aux expériences vécues, aux dimensions perceptives et affectives, bref, à la culture paysagère.

Notre définition du paysage rejoint cette dernière compréhension. Quatre principes structurent l'approche privilégiée dans cette recherche, soit:

- 1) définir le paysage comme un construit socioculturel en production continue;
- 2) comprendre le paysage comme une représentation du "beau" et une expression sensible, donc culturelle, du rapport société/ territoire/nature;
- 3) poser le paysage comme un enjeu d'appropriation symbolique et matérielle entre différents groupes d'acteurs endogènes et exogènes;
- 4) concevoir la culture paysagère locale comme participant à l'identité locale et au développement local viable des communautés.

Ces principes s'inscrivent dans le cadre théorique plus global dans lequel s'insère la recherche, celui de développement local viable, qui fait l'objet du prochain chapitre.

## **CHAPITRE DEUX**

### **LE DÉVELOPPEMENT LOCAL VIABLE COMME CADRE DE RÉFÉRENCE**

À notre époque, l'identité ne peut plus être fondée exclusivement sur la quête et le culte de ses racines et de ses traditions. Cette tendance porterait des germes d'asphyxie. Par conséquent, l'identité n'a de sens que si elle est aussi affrontée et associée aux dissemblances du présent et de l'avenir.

Michel Bassand

#### **2.1 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL VIABLE COMME CADRE DE RÉFÉRENCE**

Nous nous intéressons de façon générale aux relations que des populations entretiennent avec leur milieu de vie. À l'instar d'autres membres de la communauté scientifique, nous nous interrogeons plus particulièrement sur les relations qu'entretiennent les ruraux avec leur territoire et leur nature, comme facteur potentiel de compréhension de la nouvelle identité du monde rural. Nous croyons que le concept de paysage peut aider à comprendre cette relation société/territoire/nature (Cloarec, 1984).

Notre recherche s'inscrit dans un cadre théorique plus global dit de "*développement local viable*" (DLV), défini dans la première partie de ce chapitre. Nous précisons les principes retenus pour notre recherche. Dans la seconde partie du chapitre, en lien avec notre compréhension du paysage définie au chapitre précédent, tel un enjeu d'appropriation

matérielle et symbolique, au cœur du processus identitaire des groupes d'acteurs (voir point 1.5), le concept d'identité est précisé. Enfin, au troisième et dernier point, le concept de territorialité est défini.

### **2.1.1 Le développement local: contexte et définition**

À ses premiers pas, il y a plus de deux décennies, le développement local (DL) se présentait comme un modèle de développement alternatif à celui dominant de l'époque: développement dit par le haut, orchestré par les gouvernements centraux depuis l'après-guerre (Stor et Taylor, Weaver, Polèse). Si les succès, *cf.* les échecs des politiques de développement mises en place par l'État central, ont permis l'ouverture à une telle approche dès la fin des années soixante-dix au Québec, c'est vraiment au cours des dernières années que l'approche du DL trouve sa plus grande popularité. Celle-ci s'inscrit dans un contexte économique et politique particulier, soit celui d'une réorganisation spatiale des activités de production à l'échelle mondiale, d'une crise financière des gouvernements et d'une redéfinition du rôle de l'État vis-à-vis du développement des collectivités. Ce passage "obligé" de l'État providence à l'État accompagnateur offre un contexte politique favorable au discours du DL qui préconise la prise en charge du développement par les communautés locales et régionales<sup>17</sup>.

Du point de vue scientifique, le développement local (DL) n'est pas un champ de recherche et d'intervention homogène. Aussi connu sous les vocables de développement par le bas, développement endogène, développement communautaire (de l'anglais "community development") ou développement économique local, le DL est, pour les uns, un paradigme, pour les autres, un modèle de développement. Il n'existe toujours pas de théorie unifiée du

---

<sup>17</sup> Voir la récente *Politique de soutien au développement local et régional* proposée par Québec (1997).

DL (Vachon, 1996; Dionne, 1996b), aussi les approches et les cadres d'analyse différents, de même que les stratégies d'intervention qui en découlent.

Formulé dans les années soixante-dix, sous le vocable d'*écodéveloppement*, puis popularisé par le célèbre rapport Brundtland<sup>18</sup>, le développement durable (DD) propose un changement de paradigme vis-à-vis de l'idée même de développement. Encore une fois, les travaux scientifiques liés au DD s'articulent autour de différentes approches. Une lecture critique de la littérature sur le DD permet à Gagnon (1995) de distinguer quatre grandes approches ou écoles de pensée: écologiste, planificatrice, économiciste et humaniste. Chacune de ces approches met de l'avant certains principes et critères qui s'inscrivent dans un paradigme qui lui est propre.

Pour notre part, notre position va dans le sens de la dernière approche, soit celle dite humaniste. Dans cette perspective, l'environnement est appréhendé selon une approche globalisante qui intègre l'homme comme l'un des éléments essentiels dans la problématique de gestion de l'environnement biophysique. Parmi les grands principes, citons *"la satisfaction des besoins des générations actuelles et futures; l'équité, la justice sociale et le maintien de la diversité culturelle et le maintien de l'intégrité écologique"* (Jacobs *et al.*, 1988; Gardner, 1989; Sadler et Jacobs, 1990; Gardner et Roseland, 1989, cités dans Gariépy *et al.*, 1993: 4). Dans la lignée des travaux basés sur cette approche, Gagnon propose de remplacer le vocable de "développement durable" par celui de "développement local viable" (DLV), afin de souligner l'intégration des communautés humaines au cœur du cadre d'analyse et leur interdépendance vis-à-vis des ressources naturelles et des dynamiques écologiques.

---

<sup>18</sup> World Commission on Environment and Development (1987).

Dans le cadre de cette recherche, le DLV est défini comme un processus de mobilisation des acteurs locaux et régionaux en faveur d'une orientation des ressources pour la satisfaction des besoins et intérêts à long terme des membres de la communauté (Klein et Gagnon, 1989; Klein et Waaub, 1996). Selon cette définition, une des finalités du DLV est la maîtrise sociale du territoire. Cette maîtrise est rendue possible à certaines conditions. Gagnon en dénombre principalement quatre:

[...] les collectivités territoriales réussissent à orienter ou maîtriser la gestion des ressources en fonction des besoins essentiels et des usages endogènes de leur population, à intégrer les diverses représentations des acteurs sociaux, à mettre en valeur le sentiment d'appartenance et de responsabilité de leurs communautés et, qu'elles négocient des modalités partenariales viables avec les agents privés [...]. (Gagnon, 1994: 217)

Des principes de solidarité, d'équité et de pérennité sont sous-jacents à l'objectif de maîtrise du territoire par les acteurs territoriaux. Cette approche de DL pose la condition du social et la nécessaire reconnaissance de la communauté comme premier acteur du développement (Beaudry et Dionne, 1996; Dionne, 1996a). De même, elle situe l'identité et la culture au centre du processus de développement des communautés locales.

### 2.1.2 Trois principes de la recherche

En lien avec les principes théoriques du développement local viable (DLV) précédemment définis par Gagnon (1994), nous en retenons deux, soit:

- 1- la reconnaissance et la valorisation du savoir et du pouvoir des acteurs locaux;
- 2- l'augmentation des capacités des acteurs locaux (*empowerment*) pour une meilleure maîtrise sociale de leur territoire par le biais de leur participation à la prise de décision concernant le développement et l'aménagement du territoire.

Ces principes découlent de la prémisse fondatrice de notre recherche, à savoir la nécessaire reconnaissance des membres de la communauté locale comme les premiers acteurs du développement. Selon nous, il est souhaitable de mettre en valeur la volonté et la capacité

créatrice de la communauté locale. Elles rendent possible la mise en place et le renouvellement de stratégies de développement local viable et, conséquemment, la véritable maîtrise du territoire. Cela implique de reconnaître aux acteurs locaux un pouvoir décisionnel certain sur leur devenir (Gagnon, 1994; Vachon, 1996).

Sous cet angle, la participation des membres de la communauté à la prise de décision dans les choix de développement et d'aménagement du territoire s'avère importante. Or, comme une communauté, si petite soit-elle, ne forme pas un groupe homogène, ces choix sont en quelque sorte "négociés" entre les acteurs en présence — endogènes et exogènes — et résultent d'un rapport de force entre les divers groupes sociaux (Raffestin, 1986). Également, les choix résultent des postulats "implicites" lors de la prise de décision, soit une certaine conception du développement, une idéologie particulière de la nature, l'adéquation entre les besoins perçus et les connaissances existantes (de Neufville, 1986).

Selon de récentes études, la participation serait subordonnée à différents facteurs, dont celui de l'information. Dans les cas où les citoyens sont en mesure de participer activement aux différentes étapes d'un processus décisionnel et ce, depuis la formulation des problèmes, il y aurait un phénomène de construction sociale de l'information (Limoges *et al.*, 1993). Une forte participation contribuerait à renforcer l'expertise sociale des acteurs locaux, à influencer leur niveau d'implication et même à modifier leurs pratiques ultérieures en accord avec les décisions prises (de Neufville, 1986). Dans un contexte de gestion du paysage, comme le stipule Yves Lacoste, aider les locaux à saisir leur propre relation avec le territoire serait une façon de leur donner du pouvoir sur leur devenir: *"Il faut s'efforcer d'aider le plus grand nombre de citoyens à savoir penser l'espace, et d'abord l'espace où ils vivent, pour être en mesure de dire clairement ce qu'ils veulent"* (1977: 39).

L'ensemble de la démarche, formelle et informelle, amenant à la prise de décision, est déterminante face à la gestion des demandes diverses, endogènes et exogènes, souvent conflictuelles pour un même territoire et ses paysages. Les outils d'analyse, les étapes du processus décisionnel et les procédures privilégiées contribueront à polariser les rapports de force en faveur d'un groupe dominant ou encore à faciliter l'expression de tous les groupes d'acteurs en présence de façon équitable et démocratique. Les acteurs locaux et régionaux ont besoin d'outils qui puissent les assister dans la prise de décision. Selon un objectif d'*empowerment*<sup>19</sup> des communautés locales, ces outils devraient idéalement favoriser un apprentissage collectif et démocratique du pouvoir, ce qui entraînerait à long terme, un processus de maîtrise du territoire par les acteurs locaux (Gagnon, 1994). Un des outils privilégiés est l'évaluation des impacts sociaux, liant les acteurs au processus décisionnel (Gagnon, 1993, 1995).

Après avoir ainsi posé le cadre global de l'approche de la recherche qui s'inspire du corpus théorique du développement local viable, la prochaine partie du chapitre s'attarde à préciser les concepts utilisés pour l'analyse soit ceux d'identité et de culture paysagère, puis celui de territorialité.

## **2.2 L'IDENTITÉ COMME MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Plusieurs théories du développement local posent comme prémisse que l'identité et l'appartenance sont parmi les principaux moteurs du processus de développement. Nous nous appuyons principalement sur les travaux de Guindani et Bassand pour définir brièvement le concept d'identité.

---

<sup>19</sup> Nous utilisons le terme *empowerment* au sens collectif, tel que proposé par Ninacs.

L'identité est définie comme une image, une représentation, qu'un individu — ou une collectivité — a de lui-même et qui lui permet de se situer par rapport aux autres. Cette construction de l'identité par rapport à l'altérité suppose qu'elle est autant définie de l'extérieur que de l'intérieur, de même qu'elle est en constante construction (Guindani et Bassand, 1982). Également, du fait que les situations de rencontre avec l'altérité changent, des auteurs comme Maffesoli (1990) parlent du phénomène des identités multiples.

Toujours selon Guindani et Bassand (1982), l'identité collective peut être vécue positivement ou négativement. Dans le second cas, il s'agit d'une identité dite défensive, manifestée par un repli de la communauté sur elle-même, une fermeture au monde extérieur et une incapacité d'adaptation et d'innovation. Au contraire, une identité positive, dite offensive, est en lien avec une attitude d'ouverture sur le monde extérieur et aux changements. Dans le cas d'une identité collective positive, celle-ci jouerait plusieurs rôles dans la dynamique de développement. Le premier étant de permettre la communication: d'une part, la communication interne, c'est-à-dire que l'identité partagée permet aux membres de la communauté de se reconnaître entre eux, de renforcer leur appartenance et, incidemment, de construire la communauté et, d'autre part, la communication externe, c'est-à-dire que l'identité permet à la collectivité de s'affirmer vis-à-vis des autres, extérieurs à la communauté d'appartenance. Ainsi, l'identité participe à la cohésion sociale des membres.

Un autre rôle de l'identité positive serait de favoriser l'intégration du changement exogène en l'adaptant aux besoins locaux spécifiques et en le modelant aux réalités locales. Ce faisant, l'identité est une partie intégrante de l'action en ce qu'elle lui donne un sens particulier. De même, elle est un régulateur social et culturel. Ce processus rend l'innovation possible et permet à la communauté de se réactualiser en s'appuyant sur ces spécificités,

sources d'originalité et de créativité. Guindani et Bassand résument ainsi les divers rôles de l'identité collective dans la dynamique de développement, lorsqu'elle est vécue positivement:

[...] elle signifie fierté d'appartenance à la région, elle favorise la communication avec l'extérieur et la solidarité interne, elle permet de réguler les intrusions extérieures et de les adapter au contexte régional. Enfin, l'identité est un appel constant à la création et à la prise en charge de soi par soi. Bref, l'identité est au coeur de l'action, elle est source d'épanouissement, de création, d'innovation et d'autonomie. Elle est un des paramètres fondamentaux du développement. (Guindani et Bassand, 1982: 29)

L'identité collective, comme représentation de soi, a besoin de lieux d'expression pour s'affirmer et ensuite être reconnue et partagée par les membres de la collectivité. Certains de ces lieux peuvent être matériels (art culinaire, architecture, mode vestimentaire, etc.), alors que d'autres peuvent être immatériels (langue, valeurs, modes de vie, pratiques sociales, etc.). Le paysage est considéré comme un lieu potentiel d'expression de l'identité rurale. Pour saisir le sens de ces expressions identitaires, il faut recourir à un autre concept fondateur, celui de culture.

### **2.2.1 La culture paysagère pour saisir le sens de l'expression identitaire**

La culture informe sur le sens. La culture est définie tel un ensemble de codes appris, qui permet à un acteur, individuel ou collectif, de comprendre un environnement, de l'interpréter et de communiquer avec les autres (Bailly, 1984). Ces codes, conventions ou normes sociales partagés et intégrés par les membres d'une communauté sont véhiculés à travers des images, des modèles et des représentations auxquels les membres d'une collectivité se réfèrent pour guider leurs actions.

Apprise et transmise, la culture favorise la reconnaissance entre les membres de la collectivité, confortant leur appartenance au groupe, de même qu'elle assure une forme de

permanence dans le groupe. La culture cimente les liens entre les acteurs qui la partagent et, ce faisant, comme l'explique Guy Rocher, elle participe à la cohésion de la communauté:

Bref, la culture est un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées [...] qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. (cité dans Guindani et Bassand, 1982: 19)

Plus particulièrement par rapport à notre objet d'étude du paysage — tel que défini dans la chapitre un (voir point 1.5) —, la culture paysagère renvoie à une "*culture sensible du territoire*" (Cadiou et Luginbühl, 1995: 19), à des manières de percevoir et de figurer l'espace. Telles que proposées par Judith Epstein, ces manières "*posent des formes de perception, manières de voir et manières d'être qui transmettent valeurs et traditions et tissent des liens culturels, tout comme le langage*" (1981: 54). Comprendre la culture paysagère d'une communauté, c'est accéder aux codes pour ensuite comprendre les significations accordées aux paysages.

### **2.3 LA TERRITORIALITÉ: SYSTÈME DE RELATIONS, POUVOIR ET APPROPRIATION DU TERRITOIRE**

Le concept de territorialité est un des concepts clés de notre cadre d'analyse — décrit au point 3.3. Ce concept permet d'intégrer les notions relatives au pouvoir, à l'altérité et à l'identité. Le présent point précise le concept de territorialité d'un point de vue théorique et ce, en s'appuyant principalement sur les travaux de Claude Raffestin.

La territorialité fait référence à un territoire de nature abstraite, dit "relationnel" (Raffestin, 1986). Raffestin définit la territorialité "*comme le système de relations qu'entretient une collectivité, partant un homme, avec l'extériorité*", l'extériorité (ou l'altérité)

étant compris tout autant au sens "*d'un lieu que d'une autre collectivité, d'un autre être ou encore d'un espace abstrait tel un système institutionnel, etc. [...]*" (1977: 130).

La territorialité suppose que des alliances et des stratégies sont mises en place par des acteurs en vue de "contrôler", voire de maîtriser un territoire. C'est la conquête d'un territoire, son appropriation. Avant d'amorcer un tel processus, diverses questions sont posées: quels sont les enjeux? Quelles sont les forces en présence, endogènes ou exogènes? Qui sont les autres, aux intérêts divergents, ou avec qui potentiellement fonder une alliance stratégique? Pour y répondre, les acteurs doivent se définir et se reconnaître comme groupe, et répondre à la question: qui sommes-nous? Ainsi l'identité se situe au cœur du processus de territorialité<sup>20</sup> et c'est notamment la présence de l'altérité qui permet cette construction identitaire.

Selon les contextes spécifiques et la nature des enjeux soulevés, l'altérité devient autre. Ce faisant, les groupes d'acteurs doivent continuellement se repositionner les uns par rapport aux autres, se redéfinir comme groupe et valider, voire reformuler si nécessaire, les bases de leur appartenance commune. Ainsi, une des caractéristiques de la territorialité est sa nature dynamique, car l'appropriation du territoire est un processus continu où les stratégies de conquête et de reconquête sont constamment redéfinies par les groupes d'acteurs en présence.

Un territoire est le théâtre de plusieurs enjeux dans un même espace-temps, ce qui introduit une seconde caractéristique de la territorialité: la multiplicité des territorialités. Raffestin (1977) en parle comme d'un phénomène de "*superposition territoriale*". Le recours

---

<sup>20</sup> C'est notamment pourquoi autant de stratégies de développement local visent à stimuler l'identité, afin de renforcer l'appartenance et ainsi favoriser la volonté de s'approprier son territoire.

à de multiples appartenances territoriales peut être perçu comme paradoxal, mais comme Yves Barel (1986) l'explique, celles-ci s'organisent alors en hiérarchie.

### 2.3.1 Méthodes modernes d'analyse du paysage

Selon Raffestin (1977), les méthodes modernes d'analyse du paysage ont négligé l'étude de la territorialité en raison de l'absence de deux notions fondamentales des cadres d'analyse: le pouvoir et les relations existentielles. En étant centrées sur la dimension matérielle du paysage, les méthodes d'analyse ont uniquement intégré ses dimensions fonctionnelles liées aux usages et aux besoins. De l'avis de Raffestin (1986), Bertrand (1978) et Bailly (1984), ces méthodes présentent une autre limite importante dans le contexte actuel du fait que les territoires connaissent des changements rapides et profonds et, donc, qu'il existe des décalages importants entre le réel (territoire matériel) et les représentations (territoire immatériel).

Le contexte de changements oblige à rechercher des signes de territorialité dans des territoires abstraits (Raffestin, 1986). Sous cet angle, le paysage est défini comme un *"système de communication"* dont le rôle serait de transmettre *"un message sur l'extériorité et l'altérité"* (Raffestin, 1977: 126). Seule une compréhension de la territorialité par le biais du *"vécu à travers les relations"*, faisant une large place à la notion de pouvoir, pourrait expliquer les formes et les fonctions du paysage (Raffestin, 1977: 129-133).

Pour **notre recherche**, nous retenons que la territorialité est un système de relations qu'une communauté entretient à l'endroit de l'altérité dans la perspective d'orienter les changements et le devenir de son territoire. Dû au fait qu'elle soit définie dans son rapport avec l'altérité et au regard de contextes et d'enjeux qui évoluent, la territorialité est un

processus continu. De même, plusieurs appartenances territoriales peuvent cohabiter dans un même espace-temps, dans une sorte de hiérarchie. Le paysage, comme "système de communication", peut aider à comprendre ces appartenances. Comme celles-ci sont multiples, un même paysage peut dissimuler plusieurs systèmes de relations et être porteur de plusieurs messages en même temps.

Pour l'analyse du paysage, nous utilisons la notion d'appropriation territoriale qui renvoie au processus de territorialité, soit les stratégies mises en place par les acteurs en vue de maîtriser leur territoire. Comme Raffestin, nous croyons que la territorialité est en partie immatérielle et qu'elle s'appuie sur des représentations mentales qui perdurent à travers le temps et, jusqu'à un certain point, au-delà des changements physiques apportés au territoire matériel. En ce sens, l'analyse de la territorialité doit être réalisée à partir d'autres moyens que le seul repérage de caractéristiques physiques du territoire. Nous considérons également le territoire matériel comme un élément important de la territorialité, comme un lieu de dialogue entre le territoire physique du quotidien et celui immatériel de l'affectif, de l'imaginaire et des représentations. Comme le dit Barel: *"le territoire [...] est d'abord le lieu où l'action et la pensée sociale entrent en contact avec la "matière" ou la "substance"*" (cité dans Marié, 1986: 147). C'est pourquoi notre cadre d'analyse intègre des variables liées à des formes d'appropriation matérielle et d'autres à des formes d'appropriation immatérielle (ou symbolique), telles que proposées et discutées dans le chapitre suivant.

## 2.4 EN RÉSUMÉ

Notre recherche s'inscrit dans un cadre de développement local viable (DLV) puisque le paysage, pour être compris dans sa globalité, doit inclure les acteurs et leurs représentations.

Le DLV est défini comme un processus de mobilisation des acteurs locaux en faveur d'une orientation des ressources pour la satisfaction des besoins et des intérêts à long terme des membres de la communauté. Selon cette compréhension, une des finalités du DLV est la maîtrise du territoire par les acteurs sociaux. Deux principes sont retenus, soit 1) la reconnaissance et la valorisation du savoir et du pouvoir des acteurs locaux, 2) la participation de ces derniers à la prise de décision concernant le développement et l'aménagement de leur territoire dans une perspective d'*empowerment* .

L'identité collective est considérée comme un des moteurs du DLV. L'identité, comme représentation de soi, permet aux membres d'une communauté de se reconnaître et de se définir à travers divers lieux d'expression, dont le paysage. Pour comprendre le sens de l'identité collective, un ensemble de codes et de conventions est partagé par les membres, concentrés dans le concept de culture. Dans le cadre de notre recherche, l'identité territoriale et la culture paysagère sont envisagées comme participant à la cohésion de la communauté et comme permettant le renouvellement de stratégies de développement viable.

Pour l'analyse, nous avons recours au concept de territorialité, défini comme un système de relations qu'une communauté entretient à l'endroit de l'altérité en vue d'orienter les changements, voire de maîtriser son territoire. Plus précisément, la notion d'appropriation territoriale est utilisée, qui réfère aux stratégies mises en place par les acteurs. Du point de vue du paysage, nous recherchons des indices matériels et immatériels d'appropriation territoriale.

## CHAPITRE TROIS

### MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE, INSTRUMENTATION ET CADRE D'ANALYSE

L'étude de cas prend corps au sein d'une démarche inductive où les faits empiriques constituant l'objet étudié sont mis en lumière par les informations en situation des acteurs, alimentant et donnant relief à l'explication sociologique définie par cette étude. Car l'objet étudié par la sociologie ne consiste pas en purs faits, en choses, mais est d'emblée une expérience recelant des significations et des symboles qui agissent dans les interactions des acteurs sociaux et définissent leur point de vue sur celle-ci.

Jacques Hamel

Comme son nom l'indique, le présent chapitre a pour objet de présenter la méthodologie privilégiée dans cette recherche et le cadre d'analyse. Dans un premier temps, nous situons sommairement notre approche, en relation avec le paysage, l'objet d'étude, et la méthodologie choisie, soit l'étude cas. Puis, les outils de collecte des données sont décrits: l'entrevue collective et la construction du diaporama à partir de la notion de modèle paysager. Dans un troisième temps, le cadre d'analyse, incluant les variables et les indicateurs, est présenté de façon détaillée. Ce cadre constitue en soi un résultat de la recherche, car il est une contribution originale aux champs de recherche sur le paysage et le développement local. Nous insistons particulièrement sur la méthodologie de la recherche (instrumentation et variables d'analyse), car celle-ci nous apparaît comme une étape obligée d'un processus d'apprentissage, dans ce cas, le mémoire de maîtrise.

### 3.1 L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche privilégiée est liée à notre objet d'étude, le paysage, et les objectifs de la recherche. Rappelons sommairement que le paysage a été défini comme un construit social et culturel lié à un territoire vu, vécu et habité par des acteurs. Soulignons ensuite que notre recherche avait pour objectif de systématiser cette compréhension élargie du paysage dans un cadre d'analyse à partir des données empiriques fournies par l'étude de cas.

La nature même de l'objet de recherche, soit le paysage comme construit social, implique qu'il soit défini par les acteurs. De plus, comme notre intérêt était de saisir les significations accordées au paysage par les acteurs locaux, l'approche qualitative semblait plus appropriée. La spécificité de cette approche, par rapport à une approche quantitative, ne réside pas tant dans le fait que les données ne soient pas numériques — car elles pourraient être traitées de cette façon —, mais plutôt que l'objectif de la démarche est de comprendre le sens et de "*découvrir les liens entre les faits accumulés*" (Deslauriers, cité dans Comeau, n.d.: 6), à l'aide d'une étude en profondeur d'une situation ou d'un phénomène social. De façon plus spécifique, nous avons privilégié une approche d'anthropologie culturelle pour comprendre la relation des ruraux avec leur territoire. Nous nous sommes inspirée de récents travaux d'ethnologues français réalisés dans le cadre d'une mission lancée par la Direction du Patrimoine du ministère de la Culture<sup>21</sup>, entre autres ceux de Cadiou et Luginbühl, de Cloarec, d'Epstein et de Fortier.

Aussi, pour saisir le sens accordé aux paysages par les acteurs et pour bâtir notre cadre d'analyse, nous avons privilégié une démarche compréhensive, inductive et évaluative. C'est-à-dire que nous nous sommes appuyée sur le regard des acteurs pour

---

<sup>21</sup> Les résultats de ces études sont regroupés dans le cahier no 9 de la revue *Ethnologie de la France*, intitulé "Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages" (1995).

aborder et comprendre leur relation au territoire et au paysage car, comme le dit Jean Poupart, "[...] *une vraie connaissance des réalités sociales passe par une exploration de l'intérieur du vécu des individus*" (1982, cité dans Hamel, 1997: 34).

### 3.1.1 L'étude de cas

La méthode de l'étude de cas a été choisie. Dans la présente recherche, l'étude de cas est comprise davantage comme une *"approche qui englobe diverses méthodes de collecte et d'analyse des informations recueillies"* (Hamel, 1997: 114) et comme une description de l'ensemble de ces informations et de ces données.

La description est en quelque sorte une étape qui mène vers l'explication. Un tel exercice permet d'opérer le passage de l'objet d'étude à l'état "brut", soit du point de vue des connaissances pratiques, vers une sorte de théorisation. En ce sens, la description est plus qu'un simple résumé, elle sélectionne et organise les données pertinentes propres à un événement ou à un phénomène, afin *"de faire ressortir les éléments de l'événement aptes à constituer l'objet de l'étude"* (Hamel, 1997: 79). L'objectif principal est donc de construire des catégories d'analyse, à partir d'une démarche inductive, en s'appuyant sur les différents points de vue des acteurs. *"Ces catégories [...] permettent le recueil plus rigoureux de données et la présentation de descriptions précises et systématiques, et non vagues et anecdotiques"* (Chapoulie, 1985 cité dans Hamel, 1997: 83).

Un des principaux critères pour évaluer la qualité d'une étude de cas concerne la représentativité du terrain choisi par rapport à l'objet d'étude. Dans notre cas, l'objectif principal de la recherche est de mieux comprendre la relation des ruraux par rapport à leur territoire, considéré comme un facteur potentiel de l'identité rurale québécoise contemporaine. Les dynamiques territoriales révélant des réalités locales différentes, le

monde rural québécois ne peut être considéré comme homogène. Le comité sur les communautés rurales (n.d.) distingue quatre grandes catégories de communautés rurales, établies sur la base de la population, des vocations dominantes et des problématiques territoriales vécue dans les 1 101 municipalités rurales du Québec. La communauté rurale sur laquelle s'est arrêté notre choix se situe dans la première catégorie soit celle qui regroupe les localités de moins de 1 750 habitants: Petit-Saguenay.

Petit-Saguenay est localisé dans une région périphérique, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, en bordure du fjord du Saguenay. Un des premiers foyers de peuplement de la région, la localité compte aujourd'hui un peu plus de 900 âmes. Depuis la création du parc du Saguenay en 1983, le créneau du récréotourisme s'est récemment ajouté à la vocation agroforestière traditionnelle. Depuis plusieurs années, les Saguenois sont confrontés à des problèmes similaires à ceux expérimentés par d'autres ruraux québécois comme la décroissance démographique, l'exode des jeunes scolarisés, la perte d'emploi dans le secteur secondaire, surtout dans l'industrie forestière, et la tertiarisation de l'économie locale. Un portrait plus fin de la dynamique locale est présenté au chapitre suivant.

### **3.2 LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES**

Dans un premier temps, nous avons procédé à une revue documentaire: plan d'urbanisme, études sectorielles sur le tourisme et le patrimoine, éditions du journal local et résumés de colloques locaux tenus sur le développement. Puis, quelques données socio-économiques statistiques ont été regroupées. Cet exercice a permis d'obtenir un premier aperçu de la collectivité et de la dynamique locale, résumé dans le chapitre quatre, avant d'effectuer la collecte des données de première main sur le thème du paysage.

### 3.2.1 L'entrevue collective

Nous aurions pu procéder par entrevues individuelles, complétées par des observations sur le terrain. Mais, en accord avec les nouvelles approches en sciences sociales, nous avons privilégié une technique de cueillette de données, soit l'entrevue collective — ou *focus group* — qui situe les répondants dans un cadre interactif, où les regards et les opinions des individus sont confrontés au groupe social (Ferréol et Deubul, 1993).

Historiquement, l'origine de la méthode des entrevues collectives se situe dans les années cinquante. Elle a surtout été utilisée dans les années soixante lors d'enquêtes auprès de consommateurs (*marketing social*), puis dans les années soixante-dix, au regard de problématiques liées à la démographie sociale (planification familiale, santé). Récemment, la discipline de l'anthropologie appliquée a recours aux entrevues collectives lors de l'élaboration des programmes de développement (Simard, 1989).

La méthode de l'entrevue collective permet "*de comprendre les sentiments des participants, leur façon de penser et d'agir [...]*". Par rapport aux méthodes quantitatives qui visent à dresser un "*portrait "statistiquement" représentatif*" d'une population, cette méthode qualitative tente de répondre au pourquoi, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse au "sens" (Geoffrion, 1993: 316). Cette méthode ne vise pas à identifier le consensus, mais à faire exprimer toutes les opinions, puis à identifier les lieux de convergence et de divergence

entre les acteurs. Simard décrit ainsi quatre avantages de la méthode:

- recueillir les perceptions des populations, sans idée préconçue ni hypothèse à vérifier;
- expliquer les comportements sociaux, en cernant une problématique, ses causes, ses effets et les correctifs à y apporter;
- favoriser l'implication du milieu, en lui accordant la parole et en reconnaissant que chaque personne est l'experte de son propre vécu;
- permettre aux autorités d'élaborer des politiques et des projets correspondant aux attentes exprimées par les populations. (Simard, 1989: 10)

La méthode de l'entrevue collective comporte également certaines limites. Par exemple, Geoffrion rappelle que puisque *"les participants ne sont pas statistiquement représentatifs de l'ensemble de la population étudiée"* (1993: 314), il n'est pas possible de généraliser les résultats obtenus pour l'ensemble de cette population. Pour permettre la généralisation des résultats, il est possible de l'évaluer à l'aide de la saturation de contenu, c'est-à-dire lorsque les données deviennent répétitives et qu'il n'y a plus de nouveaux points de vue d'exprimés. Selon l'ampleur de la recherche, un nombre minimal de groupes est requis pour obtenir une telle saturation. Dans notre cas, notre recherche se voulait exploratoire et n'avait pas la prétention d'apporter des réponses "absolues"; aussi, nous ne prétendrons pas généraliser les résultats.

### **3.2.2 La composition des groupes d'acteurs rencontrés**

Concernant la composition des groupes, les répondants sont choisis au regard de "critères homogènes", soit l'âge, le profil socio-économique (revenus, scolarité), l'origine territoriale et la langue (Geoffrion, 1993; Simard, 1989). Un groupe devrait réunir entre six et douze personnes, puisque dix est considéré comme le nombre idéal au niveau de la dynamique de groupe (Simard, 1989).

Comme notre recherche porte sur la relation avec le territoire, les groupes ont d'abord été réunis par rapport à une caractéristique commune pouvant être considérée comme déterminante dans cette relation. À ce sujet, la littérature identifie différents facteurs comme potentiellement déterminants: expériences personnelles (vécu, voyages, souvenirs d'enfance), traditions culturelles acquises sur la façon de voir et de qualifier le paysage, pratiques territoriales individuelles et collectives, modes de vie, etc. (voir 1.5.1).

Au regard de l'étude de cas sur la communauté de Petit-Saguenay, nous avons choisi de retenir trois facteurs à partir desquels nous avons construit les groupes de discussion: l'occupation principale, la pratique territoriale commune et l'âge. Cinq groupes ont ainsi été formés à partir d'un échantillon de volontaires<sup>22</sup>: 1) agriculteurs et agricultrices, 2) intervenants touristiques, 3) pêcheurs, 4) jeunes écoliers de 10 et 11 ans et 5) aînés. Les deux derniers groupes n'ont pas été retenus pour l'analyse, étant donné certains biais méthodologiques: trop nombreux et discussion non spontanée dans un cas, et échantillonnage insuffisant dans l'autre cas. La composition de chacun des groupes est précisée avant la présentation des données, de même que la dynamique de l'exercice. Au total, 24 Saguenois ont été rencontrés dans le cadre des trois entrevues traitées.

### 3.2.2.1 Le groupe d'agriculteurs

Il s'agit de la première entrevue collective, réalisée le soir du 21 novembre 1995. Cette rencontre, d'une durée de près de trois heures, se déroule dans la cuisine d'une agricultrice participante. Le groupe est composé d'un jeune homme de 18 ans, d'une femme et d'un homme dans la quarantaine et d'une femme et de deux hommes âgés entre 50 et 65 ans. La moitié des participants sont nés à Petit-Saguenay, alors que les autres sont originaires du village voisin (Anse-Saint-Jean), mais habitent à Petit-Saguenay depuis plus de la moitié de leur vie. Tous les répondants ont toujours vécu dans la microrégion (soit à Petit-Saguenay ou à l'Anse-Saint-Jean). Actuellement, cinq des six participants habitent le rang Saint-Antoine, alors qu'une femme réside dans le village. Rappelons qu'à Petit-Saguenay, on dénombrait une vingtaine de fermes en 1987 (source: Plan d'urbanisme, 1987).

---

<sup>22</sup> "Échantillon de type probabiliste où les éléments sont choisis en considérant leur volonté à participer à cet échantillon" (Deslaurier, 1993: 562).

Tous les participants se connaissent bien et semblent à l'aise les uns avec les autres. Néanmoins, les agriculteurs — sauf une femme — sont plutôt réservés dans leurs propos. En effet, de façon générale, leurs commentaires sont généralement succincts et il est plutôt difficile de les faire s'exprimer de façon détaillée sur leur relation au territoire et sur les paysages. Il faut cependant noter une exception, soit les paysages agraires locaux, à l'endroit desquels les agriculteurs sont plus volubiles.

### 3.2.2.2 Le groupe d'intervenants touristiques

Cette rencontre a lieu le 9 janvier 1996, chez un hôtelier présent. Elle dure environ deux heures trente. Onze personnes sont présentes, toutes œuvrent dans l'industrie touristique locale, soit comme gestionnaire ou employé de différentes entreprises locales (privées ou publiques) ou encore comme commerçant. Il s'agit du groupe le plus important en nombre de tous ceux rencontrés.

Le groupe comprend: cinq hommes et une femme âgés entre 51 à 65 ans, un homme et trois femmes dans la quarantaine et une femme dans la trentaine. Quatre personnes ne sont pas nées à Petit-Saguenay, mais parmi celles-ci, trois y vivent depuis plus de 20 ans, soit la plus grande partie de leur vie. Le dernier, dans la cinquantaine, est venu s'établir à Petit-Saguenay il y a quatre ans. Cinq participants ont toujours habité à Petit-Saguenay. Toutes les personnes présentes, sauf une, ont leur résidence principale dans le village.

Sept répondants ont entre sept et douze ans de scolarité, alors que quatre autres des répondants ont suivi un cours technique ou des études au collège. Rappelons que l'industrie touristique locale est très récente, tout au plus une douzaine d'années. Aussi, plusieurs participants ont déjà travaillé dans d'autres secteurs d'activités, comme l'industrie

forestière. Parmi les onze intervenants présents, une personne est conseillère municipale et huit autres sont impliquées dans une ou des associations locales: le Comité de développement local, l'Association des commerçants de Petit-Saguenay, le Cercle des Fermières, la Saint-Vincent-de-Paul ou le Service d'Habitations municipales.

Du point de vue de l'animation, il s'agit de la rencontre la plus difficile. Comme pour les agriculteurs, les commentaires sont succincts et il y a peu d'échanges dans le groupe. Mais, dans ce cas, contrairement au groupe d'agriculteurs, les répondants ne s'expriment pas au nom du groupe et n'emploient qu'à de très rares occasions le "nous", comme s'ils ne se percevaient pas comme un groupe ou, du moins, comme un groupe homogène. Nous pouvons également nous demander s'il ne s'agit pas d'un nombre trop élevé de participants (11) pour un tel exercice. Nous reviendrons sur ce sujet plus avant.

### 3.2.2.3 Le groupe des pêcheurs

Sept hommes participent à cette rencontre tenue à la salle municipale, au début de janvier 1996. Les répondants sont tous des membres actifs de l'*Association de Chasse et Pêche du Bas-Saguenay*. Cette association travaille sur plusieurs dossiers locaux et régionaux concernant la réhabilitation des rivières à saumons et la gestion de la pêche. Parmi les participants, cinq sont âgés entre 30 et 40 ans et deux sont dans la quarantaine. Tous sont originaires de Petit-Saguenay. Deux ont déjà vécu à l'extérieur du village pendant plusieurs années (7-8 ans), à temps plein ou à temps partiel, soit à Québec et à Chicoutimi. Cinq hommes ont terminé leurs études entre la 7<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, et deux ont entrepris des études universitaires. Les pêcheurs œuvrent dans différents secteurs d'activités: industrie forestière (trois), tourisme (deux), construction (un).

Les hommes sont à l'aise les uns par rapport aux autres et semblent partager une très grande intimité. Ils n'hésitent pas à exprimer leurs opinions de façon détaillée et à manifester ouvertement leur désaccord s'il y a lieu. Un des participants a une grande facilité à exprimer verbalement ses émotions par rapport à la nature, au territoire et au paysage. Enfin, les répondants parlent très souvent au nom du groupe, en utilisant le "nous" collectif.

### **3.2.3 Le déroulement des entrevues collectives**

Les entrevues étaient de type semi-directif. De fait, deux seules questions étaient systématiquement posées aux répondants, soit 1) *aimez-vous ce type de paysage?* et 2) *pourquoi?* L'essentiel de l'exercice était concentré autour des diapositives présentant différents types de paysages. Un total de 26 photos a été utilisé, regroupées en annexe. Le recours au matériel visuel avait pour but, d'une part, de stimuler les discussions et, d'autre part, d'offrir un premier niveau de catégorisation des propos des répondants.

Dans un premier temps, chacune des diapositives était visualisée en silence, durant quelques secondes. Pendant ce temps, les répondants devaient, spontanément et individuellement, donner par écrit leur appréciation globale de chacun des paysages présentés, à l'aide d'une échelle numérique, graduée de -10 à +10. La consigne était claire: les répondants ne devaient pas s'attarder à juger la qualité plastique de la photo, mais bien qualifier le type de paysage présenté. Lorsque toutes les photos ont été visionnées une première fois, les diapositives étaient revues une à une. On demandait alors aux répondants de préciser les motifs de leur appréciation devant l'ensemble du groupe et ce, sur une base volontaire. L'échange durait aussi longtemps que nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que chaque répondant ait eu le loisir d'exprimer son point de vue. Selon les photos, les échanges étaient d'une durée variable.

### 3.2.4 La construction de l'outil: le diaporama

Le choix des images projetées a été fait à partir de certains critères. D'abord, les prises de vue privilégiant les premier et second plans étaient préférées aux vues panoramiques et aériennes, car celles-ci se situent davantage dans l'esprit du paysage-tableau, créant une distance entre l'observateur et le paysage, alors que nous tentons de connaître l'expérience du paysage vécu. Également, les paysages choisis sont majoritairement de Petit-Saguenay et de la région immédiate du Bas-Saguenay, sinon ils peuvent y être associés par des caractéristiques matérielles apparentées (topographie, végétation, etc.). Par ailleurs, certains paysages n'ayant aucun lien de parenté avec le territoire local ont néanmoins été présentés pour stimuler les propos des répondants par rapport à ce qui est différent de leur milieu de vie (ex.: image d'un parc urbain de New York pour la relation avec la ville). L'ensemble des photos est présenté en annexe.

Un pré-test réalisé avec des répondants de Chicoutimi a permis de prendre conscience que les images choisies manquaient de contraste. D'une part, cela rendait l'exercice ennuyeux pour les répondants et, d'autre part, ceux-ci ne percevaient pas de différences entre les paysages. Les diapositives ont été resélectionnées afin de revenir à l'idée maîtresse de départ, qui consistait à montrer un large spectre de grands types de paysages, dans l'objectif de stimuler les propos sur le paysage. Enfin, il faut souligner que les photos n'ont pas été présentées dans l'ordre énuméré ci-dessous.

Le principal critère de sélection était de présenter différents types de paysages pouvant exister ou non sur le territoire local, ce qui offrait également la possibilité d'un premier niveau de catégorisation des données ou les propos recueillis. Pour ce faire, nous avons eu recours à la notion de modèle paysager.

### 3.2.4.1 Les modèles paysagers comme premier niveau de catégorisation

Dans le cas de notre recherche en milieu rural agroforestier, nous cherchons à comprendre la culture paysagère locale. Pour y parvenir, nous utilisons la notion de modèle paysager comme premier niveau d'analyse. Dans un premier temps, nous définissons cette notion brièvement d'un point de vue théorique. Dans un second temps, nous précisons les modèles conçus pour l'analyse des propos recueillis.

Au cœur du processus de perception, les modèles paysagers<sup>23</sup> jouent un rôle de filtre entre le paysage matériel et le paysage perçu. Les modèles paysagers sont la matérialisation "typée" des représentations culturelles du "beau" paysage à travers une composition particulière des caractéristiques physiques de l'espace. Contenant un ensemble d'information et de codes socialement acquis, les modèles permettent à l'observateur d'organiser l'espace matériel, notamment en donnant plus de poids symbolique à certaines caractéristiques physiques présentes, qui sont plus valorisées, et moins à d'autres, jugées moins importantes ou dévalorisées. Ce découpage symbolique du réel a pour but de rendre l'espace "lisible" pour l'observateur, permettant ainsi de donner sens à l'espace, de le construire en paysage, puis de le qualifier (Collot, 1986).

Cadiou et Luginbühl résumant ainsi le rôle des modèles paysagers, telles des références qui *"permettent de structurer le regard, en traçant des délimitations ou en apposant des repères qui facilitent la qualification des paysages"* (1995: 19). Selon eux, il y aurait un décalage assez important entre les modèles paysagers, comme système de représentations, et la matérialité des paysages observés:

La perception d'un espace en tant que paysage semble finalement avoir des rapports assez distendus avec les caractéristiques du lieu. Il est maintenant avéré que le paysage n'est pas un donné géographique, mais un mode de

---

<sup>23</sup> Différents auteurs emploient d'autres termes pour parler des modèles paysagers: modèles de paysage, référants, schémas collectifs, images sociales.

représentation, susceptible d'éclairages historiques et sociologiques. Ce qui sert de filtre entre le réel et la perception que l'on en a, c'est la référence au modèle paysager qui en informe le lecteur. C'est en fonction de ces modèles qu'un lieu est perçu ou non comme paysage, mais c'est aussi en fonction d'eux que certaines de ses caractéristiques vont être survalorisées au détriment d'autres qui correspondent moins bien aux composantes paysagères du modèle qui sert de référence. (Cadiou et Luginbühl, 1995: 34)

Les modèles paysagers "*alimentent une culture sensible du territoire*" (Cadiou et Luginbühl, 1995: 19), que nous avons présenté au chapitre un sous le vocable de "culture paysagère" (voir 1.5.1). Alors que les modèles réfèrent à l'organisation matérielle idéalisée des caractéristiques physiques selon certains principes de composition, la culture paysagère, quant à elle, informe sur le sens accordé à ces modèles par les acteurs, elle renvoie à des "*formes de regard*" et des "*manières de voir*" le territoire (Epstein, 1981).

Ainsi, en amont du processus de perception et de construction du territoire en paysage, réside un bagage culturel qui conditionne un certain type de regard, soit la culture paysagère qui, à son tour, se matérialise et se concentre dans des modèles paysagers. Ceux-ci font référence à une composition matérielle idéalisée de l'espace, basée sur une mise en scène et une valorisation de caractéristiques physiques particulières du paysage. Il importe également de préciser que les modèles paysagers ne sont pas imperméables les uns par rapport aux autres. Ainsi, plusieurs modèles peuvent être confondus pour devenir un nouveau modèle, ce qui révèle une caractéristique fondamentale des modèles, soit leur nature dynamique.

Les modèles paysagers se construisent à partir de différentes sources d'influence, certaines étant exogènes au territoire (médias, littérature, tourisme) et d'autres étant endogènes (pratiques, histoire locale). Dans le premier cas, les modèles paysagers dits délocalisés souffrent souvent d'un décalage avec la réalité et sont principalement le fait

d'acteurs extérieurs au territoire. Dans le second cas, les modèles paysagers dits localisés sont intimement liés aux pratiques et aux représentations des acteurs locaux.

#### 3.2.4.2 Proposition de sept modèles paysagers pour la recherche

Dans notre recherche en milieu rural agroforestier, nous cherchons à savoir quels peuvent être les modèles paysagers soutenus par des acteurs locaux, pour ensuite être plus à même de comprendre la culture paysagère locale. Pour ce faire, nous proposons sept modèles paysagers distincts, que nous décrivons ci-dessous, soit: nature sauvage, nature apprivoisée, bucolique, pittoresque, campagne urbaine, institutionnel et industriel. Il importe de rappeler que l'objectif de notre recherche n'est pas de confirmer ou non l'existence de ces modèles, mais plutôt de voir l'intérêt de leur utilisation comme première catégorie d'analyse pour ensuite comprendre les significations accordées aux paysages par des groupes d'acteurs locaux.

##### Le modèle *nature sauvage*

Comme son nom l'indique, ce modèle paysager s'articule autour de l'idée de "nature" et puise son origine dans le courant idéologique nord-américain lié aux grands espaces. Dans le type de paysage associé au modèle nature sauvage, la nature doit être présentée dans son aspect "sauvage", soit sans artifice et avec un minimum d'aménagement (du moins perceptible). Du point de vue de la composition matérielle, il n'y pas — sinon très peu — d'infrastructures aménagées, permanentes et visibles, et pas d'indice de présence humaine. Au Québec, d'un point de vue géographique, les paysages correspondant au modèle nature sauvage sont principalement situés dans les régions nordiques, peu densément peuplées. L'industrie touristique axée sur le plein air d'aventure structure actuellement son produit autour de ce modèle et contribue à le médiatiser auprès de clientèles européennes. Les photos nos 1 à 5 correspondent à ce modèle.

### Le modèle nature apprivoisée

À l'instar du modèle précédent, la référence principale est toujours la présence de la "nature". Cependant, dans ce cas-ci, la nature revêt un caractère plus familier et moins sauvage. Il s'agit donc d'une nature plus domestiquée, plus aménagée. Le paysage qui en résulte, tout en conservant un aspect qualifié de "naturel", tend à s'urbaniser. Formellement, cela se traduit en espaces aménagés avec des infrastructures visibles et permanentes, d'envergure plus ou moins importante, qui visent à répondre aux besoins des usagers. Les paysages correspondant au modèle nature apprivoisée se rencontrent fréquemment où se pratiquent des activités récréatives extensives (randonnée pédestre, canotage, etc.) ou à caractère plus intensif (ex.: villégiature de faible densité). Pour illustrer ce modèle paysager, trois photos ont été utilisées, mais une seule, portant le no 6, est incluse en annexe.

### Le modèle bucolique

Ce troisième modèle proposé fait référence aux paysages agricoles issus de pratiques traditionnelles. Par rapport aux paysages créés par l'agriculture extensive, ceux de type bucolique sont issus d'activités agricoles pratiquées sur de petites surfaces. Cela crée une trame diversifiée, colorée, où les arbres et les bocages sont présents dans le paysage. Notre modèle concilie deux modèles proposés par Cadiou et Luginbühl (1995), soit celui du paysage bucolique, *représentant "l'harmonie entre les hommes et leur territoire"* symbolisé dans *"l'abondance des récoltes"*, et le second, dit "pastoral anglais", qui propose des *"prairies verdoyantes ponctuées de bosquets d'arbres"*, mais d'où les activités agricoles du quotidien sont absentes. Ce modèle, particulièrement prisé par les Français, est aussi très présent dans l'imaginaire québécois où il représente une image de la campagne idéale. Pour illustrer ce modèle, les photos nos 7, 8, 9 sont présentées.

### Le modèle *pittoresque*

Ce modèle paysager est axé sur la notion d'étrangeté, de rareté, notion soutenue par une vision romantique du paysage. Cela est rendu possible de deux façons. D'abord, par la référence au passé et à l'histoire qui est symbolisée dans des éléments matériels présents dans le paysage comme les vieilles granges de bois, les clôtures de perches ou les croix de chemin, et ensuite, grâce à l'atmosphère romantique et mélancolique créée par le biais de conditions atmosphériques particulières, telles que la brume, la pluie, la lumière du jour tombant, etc. L'industrie touristique participe à la diffusion de ce modèle paysager, répondant à la demande de citadins en mal de dépaysement et des campagnes d'autrefois. Les photos numérotées de 10 à 13 sont associées au modèle pittoresque.

### Le modèle *campagne urbaine*

Ce modèle paysager est issu des demandes sociales pour habiter le monde rural, selon des modèles urbains d'occupations du territoire. Pensons notamment à la construction résidentielle le long des rangs, des cours d'eau et dans les forêts, ou encore aux développements touristique ou commercial. De ces nouvelles demandes, il en résulte un changement dans l'occupation traditionnelle du territoire rural. Du point de vue formel, ces paysages se caractérisent par l'implantation de nouvelles activités et par une densification de l'occupation du sol: il s'agit d'un phénomène d'urbanisation. Pour illustrer ce modèle, les photos nos 14, 15, 16 et 17 sont utilisées.

### Le modèle *institutionnel*

Selon Cadiou et Luginbühl (1995), il s'agit d'un des plus récents modèles paysagers. De fait, il émane de la pratique professionnelle des aménagistes des dernières décennies, qu'on désigne sous le vocable de design urbain. Du point de vue formel, ces paysages résultent des règles de composition privilégiées par le courant moderniste, faisant

appel à un langage plastique et à des normes esthétiques universelles au niveau architectural ou paysager, de même qu'à des matériaux industriels. Les pratiques en lien avec le modèle institutionnel font aujourd'hui l'objet de critiques, dont celle d'être responsables du phénomène de banalisation des paysages ruraux. Les photos nos 18, 19 et 20 correspondent à ce modèle.

### Le modèle *industriel*

Ce modèle paysager fait référence à des territoires dont l'utilisation du sol est restreinte à un usage fonctionnel, lié à la productivité. En milieu rural, cela correspond aux territoires où se pratique l'exploitation des ressources d'une façon non polyvalente. Il peut s'agir de paysages forestiers de coupes à blanc, de mines, de corridors de transport d'énergie ou encore d'une plaine agricole de monoculture. Pour illustrer ce modèle, les photos nos 21, 22, 23 et 24 ont été projetées.

## **3.3 LES VARIABLES OPÉRATIONNELLES D'ANALYSE**

Rappelons brièvement qu'un des objectifs de la recherche visait à mieux articuler le concept de paysage selon une compréhension globale et culturelle et à intégrer les dimensions sensibles (significations, qualifications, affectivité, etc.) à un cadre d'analyse original. Cet objectif s'inscrit dans la problématique actuelle pressentie, c'est-à-dire que le concept de paysage est actuellement à se restructurer selon une perspective élargie (voir chapitre un). De même, l'imprécision actuelle par rapport au concept de paysage entraîne des situations équivoques, et cette ambiguïté du concept peut servir à camoufler des intérêts particuliers (voir point 1.3.1). Nous cherchons à systématiser le cadre d'analyse en identifiant des variables d'analyse "opérationnelles" et suffisamment précises pour être

intégrées dans de futurs exercices d'évaluation du paysage et d'aménagement du territoire (évaluation environnementale, plan d'urbanisme, etc.).

Dans cette perspective, l'articulation du cadre d'analyse proposé ci-dessous est un résultat de la recherche. Évidemment, il représente un premier essai de formulation et, en ce sens, des limites existent. Une des premières limites se situe au niveau du respect du concept même. En effet, le paysage est une expérience globale qui ne se résume pas à la somme de ses parties. Dans cette perspective, le découpage du concept en variables sectorielles peut sembler réductionniste. Cependant, nous croyons que l'identification de telles variables est nécessaire, car si le concept de paysage demeure trop vague, il risque de devenir obsolète pour toute analyse rigoureuse. D'autres exercices de recherche seraient évidemment requis pour peaufiner cette première proposition théorique.

### **3.3.1 Les variables d'analyse**

Dans les recherches de type qualitatif, l'analyse des données s'avère une étape particulièrement critique. Si l'analyse est effectuée de façon impressionniste ou subjective, il s'agit de limites importantes pour la recherche. Afin d'augmenter la fiabilité de l'analyse, divers moyens de contrôle sont requis, dont la définition claire des variables d'analyse qui oblige un traitement systématique des données. Ces variables peuvent être définies à partir du contenu des entrevues, de façon inductive grâce à l'analyse de contenu, et c'est ce que nous avons fait.

Les facteurs qui semblaient déterminants dans la relation au paysage ont été retenus comme variables d'analyse. Les six variables sont:

- 1) qualification globale;
- 2) caractérisation;

- 3) identification;
- 4) type de pratiques et d'expériences;
- 5) fréquentation et connaissance;
- 6) intentions.

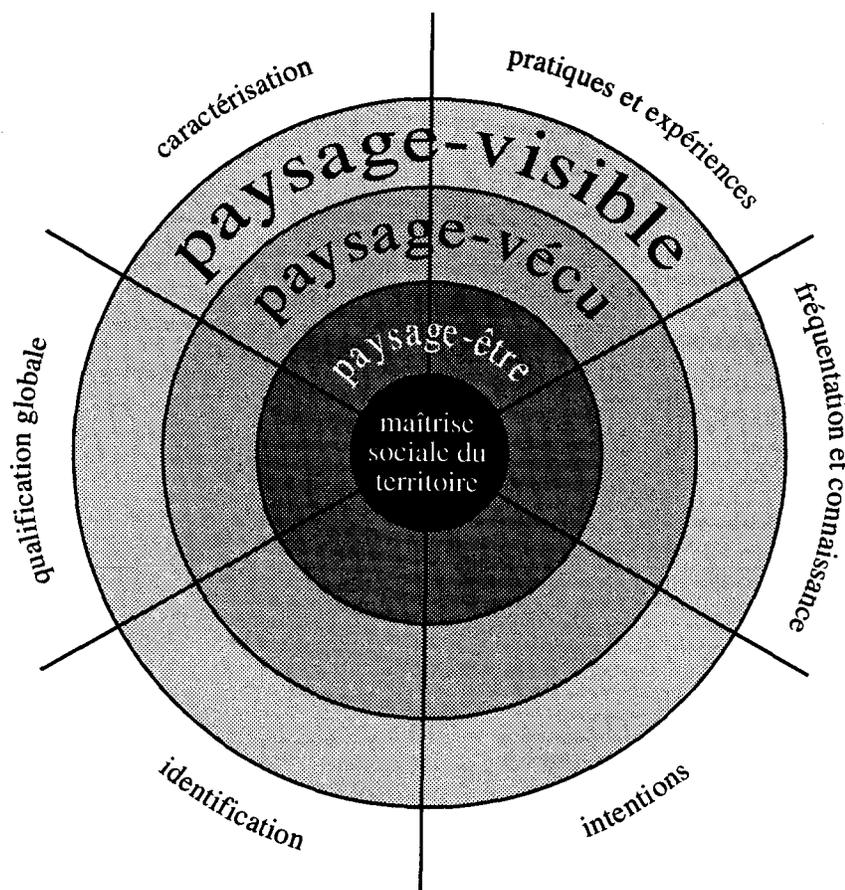
Afin de répondre à l'objectif qui consiste à faire le lien avec le développement viable des communautés locales, l'analyse tente d'évaluer le potentiel de maîtrise sociale du territoire par divers groupes d'acteurs: agriculteurs, pêcheurs, intervenants touristiques. Pour évaluer l'importance de cette maîtrise, nous avons recours à la notion d'appropriation territoriale (voir point 2.3). Les trois premières variables d'analyse se reportent à l'appropriation symbolique (qualification globale, caractérisation et identification) et les trois autres ont un lien avec l'appropriation matérielle (type de pratiques et d'expériences, fréquentation, connaissance et intentions).

Nous posons comme prémisse que plus l'appropriation territoriale par un groupe d'acteurs sera importante, à la fois du point de vue symbolique et du point de vue matériel, plus le potentiel de maîtrise du territoire par ce groupe sera grand. Notre analyse vise donc à évaluer l'importance relative de cette appropriation. Trois catégories d'analyse sont créées en relation avec le degré d'importance de cette appropriation, chacune se référant à un degré différent d'ancrage dans le sens et le vécu des acteurs. Ces catégories sont appelées *paysage visible*, *paysage vécu* et *paysage être*. La figure 1 schématise le cadre d'analyse intégrant les six variables et les trois catégories d'analyse.

La maîtrise sociale du territoire est placée au centre du cercle, tel un point de mire, car elle représente à la fois le coeur de l'analyse et à la fois un enjeu stratégique pour le développement viable des communautés. Les trois cercles concentriques autour du centre représentent les trois catégories d'analyse: *paysage visible*, *paysage vécu* et *paysage être*.

Leur position respective par rapport au centre reflète l'importance de l'appropriation territoriale, le cercle étant situé le plus près du centre, soit le *paysage être*, représentant une appropriation territoriale plus importante que le *paysage vécu* et le *paysage visible*, et ainsi de suite.

Figure 1 - Catégories et variables d'analyse du paysage selon la notion de maîtrise sociale du territoire



### 3.3.2 Indicateurs des variables selon les trois catégories d'analyse

Pour chacune des six variables, l'analyse estime le degré d'importance relative de l'appropriation territoriale à l'aide de trois catégories (*paysage visible*, *paysage vécu*, *paysage être*). Des indicateurs ont été précisés pour chacune de ces catégories au regard des six variables décrites ci-dessous.

#### Première variable: qualification globale du paysage

Cette première variable concerne la valorisation du paysage. Trois indicateurs guident la lecture des propos des acteurs. D'abord, la note spontanée attribuée par les répondants à partir d'une échelle d'appréciation graduée de -10 à +10. Une moyenne du groupe notée négativement ou équivalant à zéro correspond à la catégorie *paysage visible*, alors qu'une note moyenne positive et modérée (+1 à +4) et une autre positive minimale de +5 cinq correspondent respectivement aux catégories *paysage vécu* et *paysage être*. De même, nous considérons s'il y a des consensus ou non dans le groupe, c'est-à-dire que soit les notes attribuées aux paysages présentés diffèrent beaucoup d'un individu à l'autre ou soit elles convergent.

Le second indicateur réfère à la dynamique de la conversation du groupe, selon que 1) les propos sont peu spontanés et que la conversation doit être stimulée, que 2) les propos sont spontanés et la discussion s'enchaîne d'elle-même ou que 3) les propos sont spontanés et même qu'ils renvoient à des expressions personnalisées, une toponymie partagée, etc. Enfin, le troisième indicateur concerne les qualificatifs employés pour parler du paysage. Si les qualificatifs sont 1) neutres ou négatifs, 2) positifs et modérés ou 3) positifs et superlatifs, ils sont respectivement associées aux catégories *paysage visible*, *paysage vécu* et *paysage être*.

### Deuxième variable : caractérisation du paysage

Par rapport à la variable dite caractérisation du paysage, il s'agit de voir quelle façon parle-t-on du paysage. Si les acteurs en parlent d'une manière descriptive, en nommant des composantes physiques du paysage, de façon distincte et isolée (ex.: "*j'aime les montagnes; l'eau est sale*"), alors la caractérisation se situe dans la catégorie d'analyse la plus extérieure au cercle, dite *paysage visible*. À l'opposé, si les acteurs parlent du paysage d'une façon globale qui crée un système de sens en termes d'ambiance ou de caractère du paysage, alors la caractérisation se situe davantage près du centre, dans la catégorie *paysage vécu*. Enfin, si les acteurs parlent du paysage en faisant référence à des valeurs, à des expériences vécues, à l'idée de nature ou en utilisant une image forte (ex.: "*on se croirait en bateau*" ou "*la nature fait pitié*"), alors la caractérisation est liée au *paysage être*.

### Troisième variable : identification au paysage

Avec la variable identification, nous tentons de savoir à qui appartient le paysage. Les répondants en parlent-ils comme s'il était celui des autres? Par exemple, "*ce sont les gens des villes qui habitent là*"; "*c'est les compagnies qui font ça*". Ou encore en parlent-ils comme d'un paysage appartenant à des expériences du passé? Alors la catégorie est celle du *paysage visible*. Ou encore, manifestent-ils une forme d'appropriation, mais d'une manière individuelle, soit parce qu'ils associent ce type de paysage à des expériences de vie personnelle ou parce que ces paysages sont représentatifs d'un mode de vie ou de valeurs importantes pour eux ? Dans ce cas, la variable est estimée comme relevant du *paysage vécu*. Enfin, il s'agit de la catégorie *paysage être* lorsque les acteurs s'approprient un paysage donné de façon collective, au nom d'un groupe ou d'une communauté, en le considérant comme représentatif, ou en l'associant à leur identité (ex.: "*ça c'est nous*").

#### Quatrième variable : type de pratiques et d'expériences paysagères

Dans ce cas, il s'agit de savoir quelle est la nature des pratiques actuelles ou des expériences vécues en lien avec le paysage. Les trois *catégories paysage visible, paysage vécu et paysage être* font respectivement référence à: 1) des pratiques de type fonctionnel, c'est-à-dire que le paysage est fréquenté dans un contexte de travail ou qu'il est un lieu de passage (transport), 2) des pratiques ludiques (détente, loisirs et récréation), ou 3) des pratiques liées à la notion "d'habiter un territoire", c'est-à-dire sociales, identitaires, contemplatives, voire existentielles.

#### Cinquième variable : fréquentation et connaissance du paysage

Si les acteurs fréquentent un type de paysage donné que de façon indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire des médias, de la littérature, du cinéma, et que leurs connaissances liées à ce type de paysage sont plutôt superficielles, alors cette variable entre dans la catégorie *paysage visible*. Dans le cas où un type de paysage est associé à un paysage familier, avec lequel les répondants ont un contact direct mais pas nécessairement choisi — c'est-à-dire que les acteurs ne font pas un effort pour fréquenter ce paysage — et selon une fréquentation occasionnelle, voire même quotidienne, alors la catégorie est celle du *paysage vécu*. Enfin, lorsque les acteurs fréquentent actuellement, de façon importante ou non, un paysage donné, que cette fréquentation est volontaire et significative pour eux - c'est-à-dire que les acteurs font un détour délibéré pour aller vers un paysage précis - et qu'ils démontrent des connaissances spécifiques par rapport à ces paysages (microclimat, flore, histoire, ou autre), alors la variable est estimée comme étant de la catégorie du *paysage être*.

### Sixième variable : intentions face aux paysages locaux

Enfin, notre dernière variable d'appropriation territoriale matérielle se réfère aux intentions exprimées par les répondants vis-à-vis d'un paysage donné<sup>24</sup>, et implicitement à la notion de pouvoir. Ces intentions peuvent être démontrées de façon plus ou moins explicite. Par exemple, les répondants peuvent exprimer qu'ils ne se sentent aucun droit, aucun pouvoir d'intervenir sur un type de paysage donné, soit en acceptant, telle une fatalité, les logiques liées à ces paysages, soit en rejetant ces paysages qu'ils considèrent comme relevant de la responsabilité d'autres acteurs, ou encore soit en se montrant relativement indifférents face à ces paysages. Dans ces cas, nous estimons qu'il s'agit de la catégorie la plus extérieure au cadre, soit celle du *paysage visible*. Dans un autre cas, si les acteurs expriment de façon plutôt vague des besoins, des souhaits, des idées face à un type de paysage donné, alors nous considérons qu'il s'agit d'une certaine forme d'appropriation, que nous classons comme dans la catégorie *paysage vécu*. Enfin, la plus importante forme d'appropriation territoriale, qui correspond à la catégorie *paysage être*, peut s'exprimer à l'aide de diverses intentions articulées, qui mènent ou mèneront vers l'action, la mobilisation, soit sous forme de revendications, d'initiatives, de projets, etc.

---

<sup>24</sup> Les intentions sont directement liées à l'idée de projet, tel que conçu par Donadieu, et au courant actuel de recherche et d'intervention proposé sous le terme "projet de paysage" (voir numéro 9 (1994), de la revue *Trame*).

## CHAPITRE QUATRE

### LA COMMUNAUTÉ RURALE DE PETIT-SAGUENAY

#### 4.1 UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE<sup>26</sup>

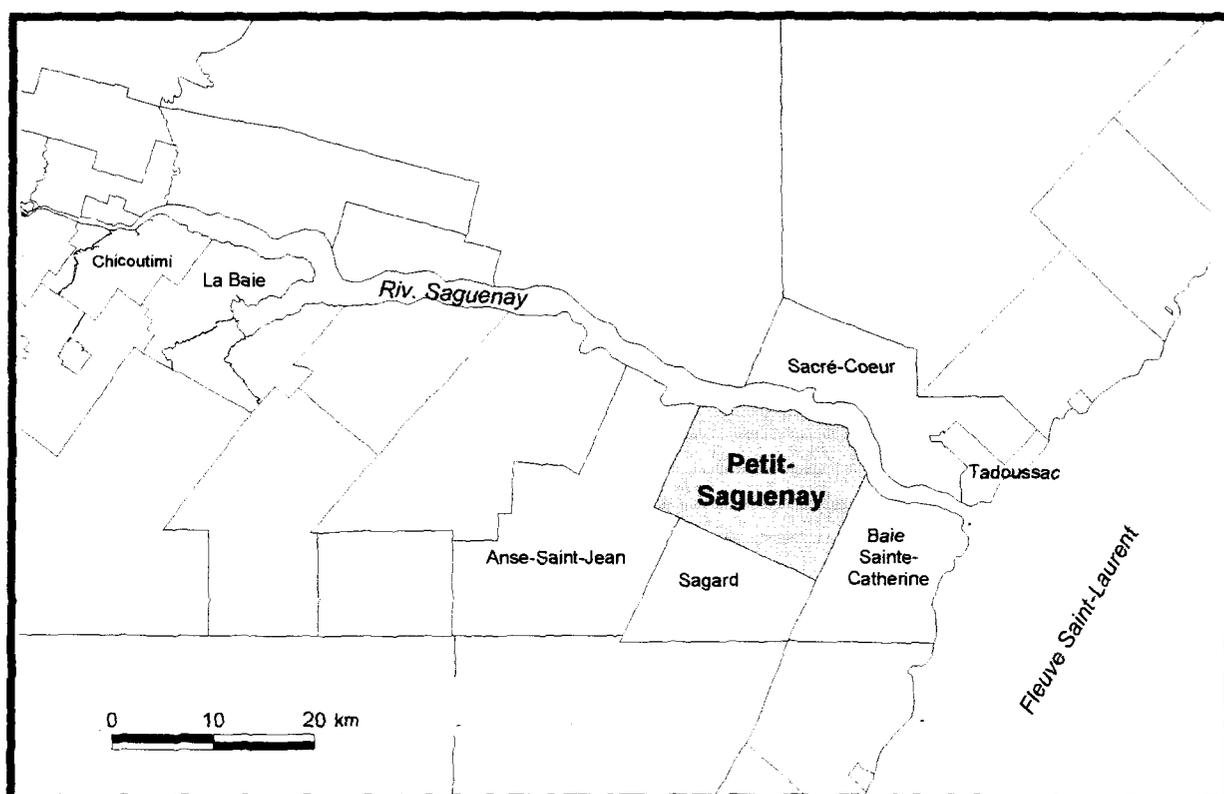
La communauté de Petit-Saguenay se situe aux limites est de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean, près de l'embouchure du Saguenay et voisine de la région de Charlevoix (voir carte 1). Bordé au nord par la rivière Saguenay, le territoire municipal couvre 328 kilomètres carrés et fait partie de la microrégion du Bas-Saguenay. Soixante-douze kilomètres de route montagneuse, soit plus d'une heure de trajet en voiture, séparent les villageois du centre urbain le plus près, Ville de LaBaie. Petit-Saguenay est ce qu'il est convenu d'appeler une communauté rurale périphérique.

La municipalité, officiellement fondée en 1919, doit son nom à la rivière locale du même nom qui accuse des ressemblances avec le fjord du Saguenay dans lequel elle se jette, soit une rivière encaissée entre de hautes parois rocheuses marquées par le passage des glaciers. Ce territoire de paysages contrastés de "*hauts plateaux et de profondes vallées*" (Bouchard, 1991) pose de sérieuses limites à l'occupation humaine. Cela n'a pourtant pas empêché des colons de venir s'y installer, et ce dès l'ouverture de la région à l'activité

---

<sup>26</sup> L'historique s'appuie principalement sur les travaux de l'historien Russel Bouchard (1991) et l'étude sur le patrimoine bâti réalisée par *Le groupe Planigram* (1988a).

forestière, soit en 1938. À cette époque, les activités humaines, essentiellement de type forestier, étaient concentrées en bordure du fjord, alors la seule voie de communication. L'Anse-au-Cheval, l'Anse-du-Petit-Saguenay et l'Anse-Saint-Étienne figurent parmi les premiers foyers de la colonisation locale et régionale, ce dernier secteur constituant sans doute le plus célèbre de cette période historique.



Carte 1- Localisation du territoire à l'étude: la communauté de Petit-Saguenay

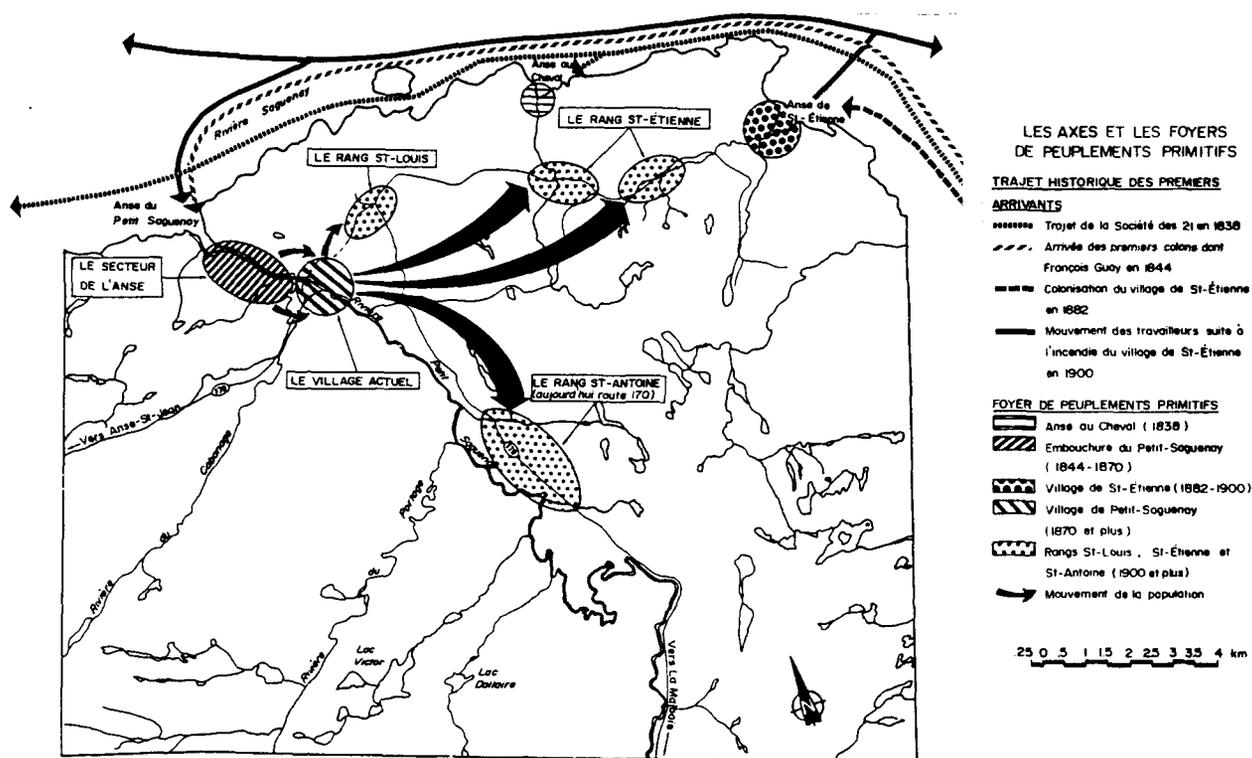
En 1882, la compagnie *Price Brothers* construit le premier village-compagnie de la région à l'Anse-Saint-Étienne. En 1890, le village offre les services de base à la communauté de plus de 400 âmes: chapelle, bureau de la paie, cimetière et phare (Bouchard, 1991). Ce haut lieu d'activités a cependant une courte vie, puisqu'en 1900 un incendie rase le village et les infrastructures industrielles en quelques heures. Les travailleurs émigrent alors avec leur famille vers d'autres moulins de la compagnie, situés à Baie-Sainte-Catherine et à Sacré-Coeur. Par contre, la poignée d'hommes et de femmes qui sont déjà installés dans le secteur de l'Anse-du-Petit-Saguenay, à l'embouchure de la rivière, remontent la rivière pour implanter le village actuel et défricher les terres des rangs Saint-Étienne, Saint-Louis et Saint-Antoine (voir carte 2).

Entre 1910 et 1930, les structures du village se dessinent à cheval sur la rivière Petit-Saguenay et aux pieds des falaises abruptes: première chapelle et école (1912), premier magasin (1914), première ligne de téléphone et première fromagerie (1915), construction d'une église et d'un presbytère (1918), construction d'une route liant les municipalités du Bas-Saguenay (1919), premier conseil municipal (1919), ouverture d'une bibliothèque (1922), fabrique de beurre (1923), fabrique de fromage, garage, boutique de forge, construction d'un pouvoir hydroélectrique (1940), caisse populaire (1943). Plusieurs petits moulins à scie privés opèrent sur le territoire (Le Groupe Planigram, 1988b).

Les années d'après-guerre constituent une autre période importante pour le développement de la communauté. Soulignons la construction d'un réseau électrique par la coopérative locale d'électricité qui dessert, à partir de 1949, les trois paroisses du Bas-Saguenay (Petit-Saguenay, Anse-Saint-Jean et Rivière-Éternité), la fondation de la coopérative forestière (1953) et la construction du réseau d'aqueduc municipal (1958). Ces

années sont aussi synonymes d'une ouverture plus grande vers l'extérieur, par le biais de l'amélioration des différents réseaux de communication: construction d'une route vers Saint-Siméon (1955), asphaltage de la route du Bas-Saguenay, construction du quai fédéral (1958).

En 1951, Petit-Saguenay compte 1 033 âmes. Cependant, depuis le tournant des années soixante, le village connaît une décroissance démographique continue, accentuée dans les années quatre-vingt par la mécanisation des activités forestières, principal créneau de l'économie locale. Aujourd'hui, un peu plus de 900 Saguenois habitent Petit-Saguenay.



**Carte 2-** Histoire de Petit-Saguenay: déplacement des foyers de colonisation

Source: Le Groupe Planigram 1988a.

#### 4.1.1 Une nouvelle dynamique socioterritoriale

À l'instar de nombreuses communautés rurales, les mutations économiques et sociales des dernières décennies ont eu des incidences majeures sur la dynamique socioterritoriale de Petit-Saguenay. Quelques-uns des principaux changements sont introduits dans les prochaines lignes.

Aux niveaux de la démographie et de l'occupation du territoire, la structure du peuplement est toujours concentrée autour de trois noyaux traditionnels, soit le village et les rangs Saint-Antoine et Saint-Étienne. De fait, le tiers des habitations est localisé en milieu rural. Malgré une diminution de la population totale, l'augmentation du nombre de ménages crée de nouveaux besoins pour ce qui est du développement domiciliaire. Dans le secteur du village, cette nouvelle demande s'est traduite par l'ouverture récente de la rue *Dupré*. Des contraintes géographiques majeures, telles que la topographie et les falaises abruptes, favorisent le maintien d'un tissu villageois dense et limitent l'étalement urbain. Parallèlement, certains rangs, comme le rang Saint-Étienne, semblent renaître avec l'arrivée de jeunes familles. La présence de résidents saisonniers est peu importante au village, contrairement à ce qui est observé dans le village voisin de l'Anse-Saint-Jean. Enfin, il faut noter l'augmentation marquée du nombre de chalets dans l'arrière-pays.

À notre avis, un des plus importants phénomènes structurels aux plans de la démographie et de la dynamique du milieu de vie réside dans le mouvement de migration hebdomadaire de certains résidents locaux. Il s'agit principalement de travailleurs dont le lieu de travail est situé à l'extérieur de la municipalité. Par exemple, dans l'industrie forestière, activité locale traditionnelle, les territoires de coupe situés de plus en plus au nord du Québec

obligent les travailleurs forestiers saguenois à "s'expatrier" de leur milieu de vie pendant la semaine.

Ce mouvement migratoire a des impacts majeurs aux niveaux de la vie sociale, du développement local et de la démographie. En effet, l'absence de nombreux hommes représente une perte importante au point de vue des énergies disponibles pour l'engagement dans les divers projets de la communauté. Cela implique que la vie familiale, sociale et même politique repose sur les femmes. Ce phénomène est aussi observé dans d'autres communautés forestières (Désy et Duplain, 1997). Également, à plus ou moins brève échéance, ces déplacements forcés et prolongés peuvent entraîner le départ définitif de certains résidants pour la ville, ce qui a déjà été observé à Petit-Saguenay. Associés à l'exode des jeunes scolarisés, ces départs de familles représentent un affaiblissement du tissu social et une limite sérieuse pour assurer le renouvellement de la population. Les incidences d'un tel exode, cumulé à d'autres facteurs, sont déjà constatées dans les activités d'une trentaine d'organismes sans but lucratif (OSBL), alors qu'il est difficile de trouver une relève aux bénévoles actuels (entrevues, 1995<sup>27</sup>). Petit-Saguenay a donc un défi important à relever du point de vue démographique, comme bon nombre d'autres communautés rurales (Groupe de réflexion de Solidarité rurale, 1996; Jean, 1996).

La mobilité croissante pour le travail est également observée pour d'autres secteurs de la vie quotidienne des Saguenois, ceux entre autres liés à la consommation des biens, des services et des loisirs. Les commerçants locaux vivent d'ailleurs durement ces choix qui sont perçus comme une menace certaine à la qualité de leur service, voire même à leur survie.

---

<sup>27</sup> Des entrevues ont été réalisées avec des leaders locaux (le maire, le président de la corporation de

Parallèlement, certaines ressources locales prennent de l'importance, appuyée par une demande locale et urbaine grandissante pour les activités de plein air et l'écotourisme (randonnée pédestre, vélo de montagne, ski de fond, motoneige). La proximité de la forêt, la présence de nombreux lacs de pêche et de villégiature et la beauté des paysages, dont ceux du fjord, sont autant de "nouveaux" attraits plus présents dans le mode de vie des résidants et perçus comme des potentiels pour le développement local.

Enfin, il importe de souligner la fierté légendaire des Saguenois pour leur village, fierté qui s'exprime dans l'entretien des résidences et des bâtiments, dans les aménagements paysagers. Cela leur a d'ailleurs mérité plusieurs prix dans le cadre du concours provincial *Villes et villages fleuris*.

En résumé, les changements structurels des dernières décennies semblent avoir conduit à une division entre le territoire local et l'extérieur. Le territoire étant considéré comme un milieu pour habiter et se récréer, et le second est perçu comme un lieu pour satisfaire divers besoins fonctionnels soit en termes de travail, de consommation de biens et de services. Comment gérer cette division qui apparaît comme une menace pour certaines structures traditionnelles (commerces, services)? De même, comment renouveler la population et relever le défi démographique? Une population temporaire suffit-elle à maintenir dynamique un milieu de vie? Dans la perspective de cette nouvelle dynamique sociospatiale, quel est l'avenir de Petit-Saguenay? Quels sont les enjeux et les pistes potentielles de développement? Et comme nous nous intéressons à la question de l'identité, comment celle-ci est-elle dorénavant construite et comment peut-elle mobiliser la communauté? Enfin,

quelle est le rôle du paysage dans cette nouvelle dynamique? Les défis sont nombreux pour les Saguenois, tout comme pour les autres communautés rurales périphériques.

## 4.2 LA MOBILISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans ce contexte de changements, le climat social est parfois morose, voire difficile. Cependant, les Saguenois, fidèles à leurs traditions de solidarité, se mobilisent pour combattre la crise. En 1987, un des leaders de la communauté décrivait ainsi la situation:

Le printemps dernier, plusieurs membres d'associations locales à Petit-Saguenay passaient aux actes. Et c'était le grand temps, car, on n'entendait plus à ce moment-là, que la rumeur ronflante d'un mécontentement généralisé. Autant du côté des organismes que de la population, on ne savait plus vraiment sur quel pied danser, si bien qu'on avait l'impression d'aller nulle part.

Il faut bien dire que la situation économique difficile que nous vivons dans le Bas-Saguenay, n'aide pas les choses. Taux de chômage élevé, diminution constante de la population, commerce en difficulté, développement touristique ralenti, sont autant de facteurs qui, conjugués les uns aux autres, alimentent un climat malsain. Pour briser cette tendance, il fallait être plusieurs à mettre l'épaule à la roue en même temps. (*Écho Logique*, 1987: 11)

Pour répondre à ces difficultés, les efforts n'ont pas été ménagés. Le premier consistait, en 1987, à restructurer le Comité de Développement Économique local (CDE) fondé en 1982, dans le but de regrouper les divers comités locaux autour d'une même table et de favoriser la concertation locale. Puis, sous le leadership du CDE, les Saguenois se sont donné des outils de planification pour le développement de leur collectivité. Citons notamment le *Plan de mise en valeur récréatif et touristique* (1987), une *Étude sectorielle sur le patrimoine bâti et les corridors visuels d'intérêt* (1988). Parallèlement, des exercices de

mobilisation et de concertation ont eu lieu, telles que la consultation populaire sur le *plan de développement touristique* et la tenue d'un sommet socio-économique local en 1993. Enfin, des outils de communication permettent de garder le contact avec la population de façon permanente, soit par le biais du bulletin municipal, de la défunte revue *Écho Logique* (1984-1989) et de la télévision communautaire.

Un des principaux résultats de cette concertation est le développement d'un nouveau créneau d'activités locales: le récréotourisme. Celui-ci s'inscrit à l'intérieur d'un contexte microrégional particulier, soit celui de la création du parc de conservation provincial du Saguenay (1983).

#### **4.2.1 La création des parcs de conservation: un contexte favorable au développement touristique**

Le projet d'un parc national au Saguenay était dans l'air depuis de nombreuses années. De fait, le gouvernement fédéral lorgnait du côté de la région du Saguenay pour la création d'un parc national canadien depuis le début des années soixante-dix. Entre-temps, le gouvernement provincial s'était doté de sa propre Loi sur les parcs en 1977 et avait commencé à établir son propre réseau en lien avec cette Loi. Les deux paliers de gouvernements ne parviennent donc pas à s'entendre et le projet se solde par la création d'un parc provincial. Celui-ci ne fait pas l'affaire des régionaux, d'abord parce que les investissements seraient moindres que ceux promis par Ottawa (50 millions de dollars) et, en plus, à cause du statut de conservation du parc, et non celui de récréation comme les maires l'auraient souhaité<sup>28</sup> (Le Réveil, 13 juin 1989).

---

<sup>28</sup> D'ailleurs, en signe de désapprobation, les maires des municipalités du Bas-Saguenay ont solidairement boycotté les audiences publiques tenues par Québec.

Face aux pressions de la microrégion du Bas-Saguenay pour obtenir des retombées économiques, Québec et Ottawa s'engageront dans un programme de soutien au développement touristique de la zone périphérique du parc. Cet engagement représente une première dans l'histoire des parcs au Québec. Entre 1986 et 1991, une enveloppe budgétaire de dix millions de dollars (10M\$) sera dégagée pour soutenir des projets de nature touristique, initiés dans le territoire d'une des onze municipalités concernées. Pour sa part, Petit-Saguenay attire des subventions totalisant 325 000\$ pour la réalisation de l'*Auberge du Jardin* et du *Village Vacances Familles (VVF)*. Ce dernier projet, situé à l'Anse-Sainte-Étienne — tout près de l'ancien village de la compagnie Price — s'inscrit dans la tradition communautaire locale, c'est-à-dire géré sous la forme d'un organisme à but non lucratif.

Pendant ce temps, Ottawa poursuit toujours son investigation afin de prendre pied dans le "Royaume du Saguenay". Après de multiples études, Parcs Canada conclut que le Saguenay et son embouchure constituent l'endroit idéal pour établir son deuxième parc marin. Depuis l'annonce officielle de l'entente entre Ottawa et Québec en juin 1990 et suite aux deux séries de consultations publiques (1990, 1993), les gestionnaires s'affairent à mettre au point un plan directeur qui concrétisera la présence du parc marin du Saguenay— Saint-Laurent. L'implantation progressive du plan est prévu dans les prochaines années.

L'implantation de ce deuxième parc de conservation dans la région du Bas-Saguenay, d'une part, suscite des appréhensions au regard de la réglementation possible des pratiques de pêche, de chasses, des activités nautiques, etc., et, d'autre part, les acteurs régionaux espèrent profiter des retombées économiques potentielles (audiences publiques). Les Saguenois suivent de près le cheminement du projet et prennent position. Ils font partie de la *Coalition pour la création du parc marin* et ils participent aux audiences publiques. Dans le

mémoire qu'ils déposent en 1993, ils misent sur deux points: la répartition équitable des pôles de développement et la construction d'un lien routier entre Petit-Saguenay et Baie-Sainte-Catherine. De même, ils identifient plusieurs attraits locaux qu'ils souhaiteraient davantage mis en valeur dans le plan directeur du parc, dont six fenêtres sur le fjord, un site d'observation terrestre du béluga, une pinède en bordure du fjord et la rivière Petit-Saguenay. Ils soumettent un projet local dont les origines remontent à la fin des années soixante-dix, *le Centre d'interprétation de la faune aquatique du fjord du Saguenay*. Enfin, ils expriment la nécessité que le plan mise davantage sur l'histoire et le patrimoine humain et, en ce sens, ils rappellent que Petit-Saguenay est l'un des foyers de la colonisation régionale.

#### 4.3 LES ATTENTES ET LES RETOMBÉES RÉELLES

Les attentes face aux parcs de conservation et au tourisme sont très grandes: le défi est de compenser les emplois perdus dans le secteur forestier. Cependant, après plus de dix ans d'activités, les retombées sont nettement moindres que celles escomptées. Par exemple, du côté de la création d'emplois, principal résultat attendu, la qualité de ces derniers est nettement faible: saisonniers, précaires et peu rémunérés<sup>29</sup>. Comparativement aux emplois traditionnels de l'industrie forestière, il s'agit d'une diminution certaine du point de vue des revenus. Cependant, il importe de noter quelques aspects positifs de ce changement de créneau, telle l'arrivée des femmes sur le marché du travail.

---

<sup>29</sup> C'est notamment ce que révèle une étude réalisée dans le cadre d'une recherche sur les impacts sociaux et économiques liés aux parcs nationaux de conservation (Fortin et Gagnon, 1996). À peine 1,1 % des emplois créés le seraient sur une base annuelle, comparativement à plus des trois quart qui seraient échelonnés sur une période de 10 à 19 semaines par année.

Plus de 15 ans après avoir pris le virage du récréotourisme, les différentes statistiques socio-économiques révèlent toujours des difficultés majeures dans la communauté: haut taux de chômage, vieillissement de la population, proportion importante de ménages à faible revenu, diminution du revenu moyen par ménage comparativement à celui de la région d'appartenance (voir tableau 1). La décroissance démographique se poursuit, marquée surtout par le départ des jeunes qui, plus est, ceux qui sont scolarisés. Ces problématiques sont similaires à celles vécues par d'autres communautés rurales périphériques (Comité sur les communautés rurales, n.d.).

Tableau 2  
Indicateurs socio-économiques de Petit-Saguenay (1981-1996)

Indicateur/années	1981	1986	1991	1996
Population totale (habitants)	1 163	1 074	991	918
Variation de la population (%)*	- 1,6	- 7,7	-7,7	-7,4
Population 15-44 ans (%)	50,2	47,9	45,4	46,8
Population 45 ans et plus (%)	24	24,2	26,0	29,4
Population ayant une faible scolarité (%) **	43,7	33,1	34,8	28,9
Population ayant des études universitaires (%)	4,8	2,0	5,0	3,8
Emploi/population (%)	37,7	47,0	42,6	37,1
Chômage (%)	16,8	35,9	20,3	30,3
Familles à faible revenu (%)	8,1	28,2	17,0	20,3
Revenu moyen par ménage (\$)	19 983	18 026	29 558	36 033

\* Par rapport au recensement statistique précédent. \*\* Moins d'une neuvième année d'études.

Source: Statistique Canada, données de recensement 1981, 1986, 1991, 1996.

Entre les attentes importantes à l'origine des initiatives du milieu des années quatre-vingt et les résultats actuels plus modérés, les Saguenois jettent dorénavant un regard plus réaliste sur leurs projets:

Lorsqu'on trace le bilan de nos réalisations, on prend conscience de la distance qui sépare souvent nos projets du rêve à la réalité. Pour franchir ce pas, il faut de la ténacité et de la patience. Dans ce sens, les leçons du passé ont appris aux intervenants à faire preuve de réalisme dans les projections de développement. (Bulletin municipal, avril 1993: 1)

À l'issue du sommet économique local de mars 1993, où près d'une centaine de personnes sont réunies pour redéfinir les priorités, il est convenu de miser davantage sur la consolidation des acquis et de finaliser les projets amorcés (Bulletin municipal, avril 1993). De même, les leaders ne perdent pas espoir et se raccrochent à certains projets à succès pour croire qu'il est possible de réussir, dont celui de la mise en valeur de la rivière Petit-Saguenay, projet considéré comme un "*symbole de notre fierté collective*", et un second, récemment mis sur pied, celui des *cartes de vœux Noël*.

#### **4.3.1 Des initiatives sur lesquelles s'appuyer**

En 1886, les dirigeants de la compagnie Price construisaient le *Club des Messieurs (Dumas Fishing Club)* sur la rivière Petit-Saguenay, un club privé de pêche au saumon, à l'intention des riches invités de la compagnie. Pendant plus de quatre-vingts ans, cette rivière à saumons a donc été destinée à l'usage exclusif des pêcheurs américains. À la fin des années soixante, les locaux se sont d'abord réapproprié ce site patrimonial, pour ensuite, au début des années quatre-vingt, y réaliser d'importants travaux de restauration, encouragés par les efforts conjugués de l'association locale de chasse et pêche, de la population et du MLCP. Outre la réhabilitation physique de la rivière, l'association a institué tout un changement au niveau de certaines pratiques locales qui augmentaient la pression sur la ressource: le braconnage. Les efforts ont été récompensés par une "*augmentation sensible du nombre d'alevins et de tacons partout dans la rivière*" (Écho Logique, 1988). Aujourd'hui, la pêche au saumon attire nombre de touristes et génère des retombées économiques importantes dans la localité.

Une seconde initiative retient notre attention qui, cette fois, s'appuie sur des activités culturelles. En 1993, quelques femmes désireuses "*de créer une atmosphère de gaieté*

*pendant la saison froide*" lancent un projet original: la mise en scène de cartes de vœux géantes (4 pi. par 4 pi.) devant les résidences du village. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de celui des crèches de Noël de Rivière-Éternité et dans l'objectif de consolider le réseau touristique hivernal du Bas-Saguenay. Le succès ne se fait pas attendre et prend de l'ampleur, comme en témoigne le nombre croissant de cartes à chaque année (76 en 1993, 116 en 1994 et 154 en 1995). En 1996, la participation de la population est très importante: on estime que plus de 70% des propriétaires exposent des cartes devant leur maison. Les retombées de cette initiative, à vocation d'abord sociale et culturelle, sont multiples: la création d'un *"lieu de partage et d'échanges"* entre les habitants de Petit-Saguenay, le renforcement de la fierté locale, le développement de nouveaux talents artistiques locaux, l'amorce de nouveaux projets connexes (ex.: cartes postales touristiques) et surtout, la mobilisation de la communauté dans un nouveau projet collectif. L'agente de développement explique ainsi ce succès:

[...] on "considère" que la réussite de ce projet vient du fait que les habitants de Petit-Saguenay avaient un besoin de communiquer entre eux et voulaient voir se concrétiser quelque chose de beau dans leur collectivité (Journal Le Quotidien, 31 janvier 1996).

Pour notre part, nous retenons diverses leçons de ces deux initiatives à succès. D'abord, ces exemples démontrent la diversité des intérêts et des talents des Saguenois ainsi que le succès possible suite à la mobilisation des énergies locales. De même, il est intéressant de noter que, dans les deux cas, le moteur de la mobilisation n'était pas de nature économique. Dans le premier cas, il s'agissait surtout d'une préoccupation environnementale et dans le second d'une préoccupation sociale et culturelle. Ces deux initiatives illustrent le fait que si les projets participent à l'activité économique locale à moyen ou long terme, c'est d'abord en lien avec d'autres types de besoins que la mobilisation collective s'est amorcée. Dans cette perspective, comme les emplois ne sont pas les seuls bénéfices attendus pour

satisfaire les besoins d'une communauté, nous croyons que d'autres lieux communs sont requis pour renforcer les liens entre les Saguenois. Et c'est également sous cet angle que nous faisons l'hypothèse que le paysage pourrait être l'un de ces lieux.

#### 4.4 DÉFIS ET ORIENTATIONS AU TOURNANT DU MILLÉNAIRE

En 1995, un autre exercice de concertation est réalisé pour cibler les projets locaux prioritaires afin de concentrer les énergies. Trois priorités sont retenues: projet de gestion locale des lots intramunicipaux, structure et fonctionnement du CDE, promotion et mise en marché touristique. Ces priorités sont liées à de grandes orientations de développement.

D'abord, malgré les déceptions, l'industrie touristique locale est toujours considérée comme *"majeure en termes de développement économique"* (Bulletin municipal, 1993: 1). L'objectif est de consolider et de diversifier les infrastructures de services et de récréation afin d'inciter les touristes à prolonger à trois jours leur séjour à Petit-Saguenay (entrevues 1995). De même, le projet de construire une route liant Petit-Saguenay et Baie-Sainte-Catherine est perçu comme un enjeu majeur pour briser l'isolement du Bas-Saguenay par rapport au circuit touristique régional et permettre ainsi d'augmenter l'achalandage local. Mais les réalités du tourisme incitent à miser sur d'autres créneaux de développement.

Un de ces créneaux concerne la diversification et la relance de l'agriculture locale. Dans ce sens, des projets de bleuetière et de semence de pommes de terre sont expérimentés dans certains rangs en déprise agricole (Saint-Étienne, Saint-Louis, Cabanage). Le secteur

traditionnel de la foresterie est également perçu comme prometteur pour les années à venir, surtout depuis que la scierie locale a été rachetée par la compagnie Donohue qui y a consenti des investissements majeurs pour la modernisation des équipements. Cela a entraîné l'embauche de nouveaux travailleurs, dont des jeunes du village qui auraient probablement quitté selon l'avis de leaders du milieu (entrevue, 1995). Enfin, la future gestion locale des lots intramunicipaux est considérée comme une nouvelle opportunité prometteuse.

Les leaders locaux pressentent que l'avenir de la communauté exige encore beaucoup de travail. D'après eux, les défis prioritaires sont de renouveler la population et d'assurer la relève, à la fois pour assumer le leadership dans la communauté et aussi pour poursuivre les efforts de développement. Cela passe par la consolidation et la création d'emplois locaux, mais aussi par le maintien des services et de la qualité du milieu de vie (entrevue, 1995).

La volonté locale devra être très importante pour maîtriser les changements et les forces exogènes actuellement très forts (crise économique, décentralisation, transfert de la dette du gouvernement provincial). Dans cette perspective, et afin de se tourner vers l'avenir, la mobilisation de toutes les forces vives du milieu est plus que jamais nécessaire. D'où l'importance de trouver des lieux communs, dans lesquels les populations rurales, dont les Saguenois, puissent se retrouver, afin de stimuler la volonté d'*"être ensemble"*, l'appartenance, l'identité. Le paysage pourrait-il être l'un de ces lieux communs, porteur d'effet structurant pour le développement local? C'est pour tenter de répondre à cette question que nous avons rencontré des gens de Petit-Saguenay.

## CHAPITRE CINQ

### PROPOS DE SAGUENOIS SUR LE PAYSAGE

Le présent chapitre présente la synthèse des propos recueillis lors de trois entrevues collectives — ou *focus group* —, soit celles regroupant des agriculteurs, des intervenants touristiques et des pêcheurs. Nous nous interrogeons à savoir quels sont les paysages valorisés par ces groupes d'acteurs locaux et nous désirons comprendre la logique de cette valorisation, ce qui correspond aux deux premières questions spécifiques de recherche. Ce faisant, nous entrons dans le monde du signifié, celui de la *culture paysagère*. C'est dans cette perspective qu'il était demandé aux participants de parler, de façon spontanée et ouverte, des paysages présentés à l'aide de diapositives (voir photos en annexe).

Le chapitre est structuré en trois grand points, qui correspondent à chacun des trois groupes de répondants. Dans un premier temps, les propos exprimés sont regroupés selon les sept modèles paysagers que nous avons préalablement définis — ce qui constitue un premier niveau de catégorisation des données de première main issues des entrevues collectives— et présentés de façon descriptive en fonction des six variables proposées (chapitre trois, point 3.3)<sup>30</sup>. Dans un second temps, les propos sont examinés à partir du cadre d'analyse présenté dans le chapitre précédent qui vise à évaluer le niveau d'appropriation territoriale, des points de vues symbolique et matériel.

---

<sup>30</sup> Qualification globale, caractérisation, identification, pratiques, fréquentation et connaissance et intentions.

## 5.1 LE GROUPE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

### 5.1.1 Propos sur les paysages "*nature sauvage*"

Du point de vue de la qualification globale à partir de l'échelle d'appréciation, les agriculteurs rencontrés ont valorisé de façon importante les photos présentant des paysages associés au modèle *nature sauvage*. Deux paysages sont particulièrement appréciés par le groupe d'agriculteurs, et ce de façon consensuelle, soit celui d'un lac au cœur d'une forêt d'épinettes du nord du Québec (photo no 1) et celui du fjord du Saguenay, situé au quai de Petit-Saguenay (photo no 2)<sup>31</sup>. Dans leur propos cependant, il y a peu d'expressions spontanées et les qualificatifs demeurent très modérés. La discussion doit être stimulée sur presque toutes les photos, sauf en ce qui concerne celle montrant un paysage hivernal (photo no 3) et une seconde du Saguenay (photo no 2).

Concernant la caractérisation des paysages de type *nature sauvage*, les agriculteurs nomment d'abord, de façon isolée, des composantes physiques du paysage. Certaines de ces composantes limitent leur appréciation, telles que la profondeur inconfortable du champ de vision ou la marée basse, alors que d'autres sont valorisées, comme l'absence d'intervention humaine dans ces paysages. Dans un second temps, les répondants associent une ambiance de calme à ce type de paysages, de même qu'un caractère sauvage. Enfin, ils font un lien direct entre ces caractéristiques et l'idée de nature: "*ça a l'air nature car il n'y a pas d'interventions là-dedans*". La majorité des paysages du modèle *nature sauvage* semblent faire l'objet de peu de pratiques de la part des agriculteurs rencontrés. Par exemple, concernant le paysage local du fjord dans le secteur du quai (photo no 2), qu'ils ont

---

<sup>31</sup> Il s'agit d'ailleurs de deux des cinq notes moyennes les plus élevées exprimées par le groupe lors de cette rencontre, soit respectivement 6,6 et 6,2.

immédiatement reconnu, ils disent connaître les conditions climatiques particulières qui lui sont liées telles que le vent continu qui procure une fraîcheur en été et crée un froid mordant en hiver, ou encore le moment de la saison estivale où le soleil se couche dans l'eau. Cependant, les agriculteurs expliquent qu'ils ne fréquentent pas souvent le quai ou tout autre endroit sur le bord du fjord car ils sont trop accaparés par les travaux de la ferme.

Seul le paysage hivernal d'un sentier dans une forêt d'épinettes (photo no 3) leur rappelle un paysage familier avec lequel ils ont des pratiques actuelles, la coupe de bois de chauffage, ou passées, le métier de "bûcheron". Les agriculteurs connaissent bien les particularités de ce type de paysages forestier en hiver et ces conditions climatiques. Comme celles-ci représentent une difficulté dans leur travail, ils prennent soin de distinguer entre l'attrait visuel et l'expérience de travail: *"C'est beau à voir, mais pas à travailler. Ce n'est pas les bonnes conditions.[...] T'arrives mouillé terriblement"*. En plus de ces activités de travail, ils ont quelques pratiques récréatives dont la marche et le ski de fond. Ils semblent donc que la majorité des agriculteurs rencontrés entrent en contact avec des paysages de type *nature sauvage* principalement en hiver, et ce lors d'activités fonctionnelles (travail) ou récréatives. Le même paysage forestier hivernal est un prétexte pour expliquer le cycle de vie particulier des agriculteurs, alors que les saisons marquent fortement leurs pratiques. Ainsi, l'été tient les agriculteurs très occupés sur leurs terres, alors que l'hiver est vécu comme une saison pour travailler à l'intérieur et récupérer: *"on en profite pour faire le plein d'énergie pour l'été, et rester dans nos maisons parce que l'été on n'a pas le temps de travailler dans les maisons"*. Enfin, aucune intention n'est exprimée face aux différents paysages *nature sauvage* présentés.

### 5.1.2 Propos sur les paysages "*nature apprivoisée*"

Au regard de la qualification globale, il s'agit du modèle le plus valorisé par les agriculteurs. De fait, tous les paysages sont évalués positivement sur l'échelle d'appréciation par l'ensemble des participants, quoique selon des degrés différents. Une photo est particulièrement prisée par les agriculteurs, soit celle montrant un homme en canot au milieu d'un lac, alors qu'elle reçoit la note la plus élevée de toute la rencontre (photo non jointe).

Cette forte valorisation est également marquée dans la caractérisation. En effet, les agriculteurs qualifient le paysage en se rappelant des expériences de vie, chargées de sens et ce, particulièrement au regard de deux images (photo no 6 et photo non jointe). De façon spontanée, les expériences relatées sont surtout liées à un passé plus ou moins lointain: souvenirs d'enfance ou de pêche, les paysages sont associés à la récréation et aux vacances. Bien que les agriculteurs rencontrés disent souhaiter revivre de tels moments, notamment "*pour faire le vide*", encore une fois ils évoquent le manque de temps libre comme une contrainte. Un paysage forestier automnal (photo no 6) permet de constater que cette saison semble plus propice à une prise de contact avec les paysages du modèle *nature apprivoisée*, par le biais de différentes activités récréatives qui sont particulièrement appréciées, telles que la marche du dimanche après-midi, les randonnées à cheval, la chasse et le trappage. Même "bûcher" est décrit comme un travail agréable en cette période de l'année. Encore une fois, il n'y a pas d'intention affirmée par les agriculteurs concernant ce type de paysages.

### 5.1.3 Propos sur les paysages "*bucoliques*"

D'après les notes moyennes attribuées par le groupe sur l'échelle d'appréciation proposée, les agriculteurs valorisent de façon importante les paysages liés au modèle

bucolique. Soulignons plus particulièrement le cas d'un paysage local situé dans le rang Saint-Antoine et offrant une perspective visuelle sur la vallée du Portage (photo no 9), qui a reçu une note moyenne nettement supérieure aux deux autres. Il s'agit des paysages ayant suscité le plus de discussion de toute la rencontre et surtout, pour la première fois, les propos sont très affirmés. Tous les paysages présentés ont été reconnus par les agriculteurs et chacun semble faire référence à un univers de sens particulier. Ainsi, au sujet d'un premier paysage bucolique situé au village voisin de l'Anse-St-Jean (photo no 8), plusieurs caractéristiques physiques sont appréciées de façon distincte, dont les montagnes et la présence de l'eau. Mais c'est surtout une vieille grange qui retient l'attention des agriculteurs. Ils disent notamment apprécier le "vieux style" des granges, le fait qu'elles soient peintes et bien entretenues. La grange est prétexte à un discours très affirmé de la part des agriculteurs de Petit-Saguenay, qui font de son entretien un élément de fierté qui, à leur avis, distinguerait les Saguenois d'autres villageois.

C'est cependant vis-à-vis des paysages bucoliques locaux que les réactions sont les plus fortes. Ainsi, la photo montrant une grange contemporaine (photo no 7) a surtout rappelé aux agriculteurs leur expérience vécue et leurs pratiques quotidiennes. Ils connaissent bien les difficultés posées par la topographie accidentée du territoire pour leur travail de la terre. Une agricultrice s'exprime ainsi:

Si j'interprétais mon mari, il dirait "ha, ça j'va bouler ça, ça j'va bouler ça". En arrivant ici, ce qu'il pense en premier, c'est de bouler, d'essayer de rendre ça plus "planche" parce que c'est montagneux. [...] Pour pouvoir cultiver, pour que ça se cultive mieux.[...] Pour que ce soit plus facile d'accès. Avec le tracteur qu'il a acheté, à un moment donné il va tout arranger ça. C'est ça, les montagnes.

Malgré l'inconvénient posé par la topographie, les agriculteurs soulignent comment ce caractère particulier est important pour eux et de quelle façon il contribue à modeler, voire créer le paysage local: les montagnes sont le paysage. Un agriculteur décrit ainsi le paysage et l'expérience esthétique qu'il lui procure:

Moi, je préfère ça [au rang Saint-Étienne]. Quand t'as un petit morceau de terre et que c'est plat autour, tu vois juste ton morceau de terre, tu ne vois rien. Quand il y a une bordure autour, c'est entouré. Parce qu'il n'y a pas juste les terres. Tu vois, il y a un beau paysage en arrière [...]. Si c'était plat en arrière, ça serait désolant, mais étant donné qu'il y a des montagnes autour, c'est entouré.

Face à un second paysage local, soit celui d'un champ vallonneux offrant une perspective sur la vallée de la rivière Portage (photo no 9), les agriculteurs disent s'y reconnaître. Ils lui associent l'idée de nature et même se l'approprient: "*C'est not' nature*". Ils soulignent aussi que d'autres personnes de l'extérieur y sont aussi très sensibles, puisque nombre d'automobilistes s'arrêtent pour contempler ce paysage local. Aussi, ils disent souhaiter que ce paysage particulier soit davantage mis en valeur pour accommoder les pratiques actuelles et les besoins pressentis, comme ceux des visiteurs. Ils mentionnent deux projets déjà discutés à la municipalité. Le premier avait pour but d'intégrer ce paysage à la publicité de la municipalité et le second visait à aménager un belvédère d'observation pour offrir une vue panoramique de la vallée et du village. Ce premier territoire local que les agriculteurs constituent formellement en paysage les amène à en proposer d'autres qui soient dignes d'intérêt selon eux. Ils parlent notamment des sommets de quelques montagnes de leurs propriétés qui offrent un panorama de l'ensemble du village et même de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, procurant ainsi une expérience paysagère particulière. Le caractère privé de ces lieux ne semble pas leur causer de problème, ils donnent plutôt l'impression de vouloir partager avec d'autres cette richesse perçue comme un attrait touristique potentiel. Ils

## **NOTE TO USERS**

**Page(s) not included in the original manuscript are unavailable from the author or university. The manuscript was microfilmed as received.**

**89**

**This reproduction is the best copy available.**

**UMI**

Le seul paysage de type *pittoresque* avec lequel les agriculteurs sont plus conciliants est celui d'un rang de campagne non asphalté (photo no 13), où l'ambiance de tranquillité et de calme est appréciée. Ils disent cependant ne pas se reconnaître dans un tel paysage, d'abord parce qu'ils l'associent à un passé révolu, mais aussi parce qu'il n'existe aucun territoire similaire à Petit-Saguenay. Enfin, les paysages de type *pittoresque* ne semblent pas faire l'objet de pratiques de la part des agriculteurs rencontrés et aucune intention n'est exprimée.

### 5.1.5 Propos sur les paysages "*campagne urbaine*"

Les paysages liés au modèle *campagne urbaine* sont issus du phénomène d'urbanisation des campagnes. Ceux présentés lors des entrevues sont évalués positivement par la majorité des agriculteurs. Cependant, ce jugement n'est pas consensuel, puisque les écarts sur l'échelle d'appréciation sont souvent importants entre les individus. De même, selon que ce type de paysages soit situé à proximité d'un plan d'eau ou non, il est perçu de façon différente, le premier cas étant clairement plus valorisé.

En ce qui concerne la caractérisation, elle varie selon les paysages présentés. Dans le premier cas, celui d'une rivière bordée de nombreuses résidences (photo no 17), les caractéristiques physiques appréciées par le groupe sont l'eau calme, le jeu du reflet et l'ambiance de quiétude qui s'en dégage. La forte densité d'occupation des résidences n'est pas jugée trop sévèrement: "*Il y a des voisins, mais en tout cas, ça n'a pas l'air trop collé.*" À un second paysage de type *campagne urbaine*, mais cette fois en bordure d'un rang agricole et sans la présence de l'eau (photo no 14), les réactions sont clairement moins positives. Ainsi, les agriculteurs disent se sentir "*tassés*", et avoir l'impression d'être "*pris*", et ce malgré le fait que la densité soit moindre que dans le cas précédent. Pour contrer cette

impression, ils apprécient le fait que dans l'exemple présenté, un côté de la route soit exempt de résidences:

[...] même si ta maison est collée, quand en face il y a une vue, il n'y a rien, on dirait que tu te sens moins pris. Même si les maisons sont toutes collées dans les côtés, en face tu as de l'espace.

Enfin, concernant le paysage d'une rive de la baie de l'Anse-St-Jean (photo no 16), ils sont unanimes à apprécier le "*beau cachet*" qui résulte, selon eux, de la présence du village aux pieds des montagnes. Ils comparent ce paysage du fjord à celui du secteur du quai de Petit-Saguenay, qualifié de plus sauvage. Pour plusieurs, ce dernier paysage local suscite une expérience paysagère inconfortable, provoquée par l'espace jugé trop important qui donne l'impression d'être comme "perdu". Au contraire, la baie de l'Anse-St-Jean apparaît comme plus accueillante et elle est préférée par la majorité des agriculteurs rencontrés, notamment en raison de l'espace encadré par les montagnes, du microclimat perçu comme plus clément que celui au quai de Petit-Saguenay et de la proximité du village. Ainsi, différentes composantes physiques sont intégrés dans un système de sens, soit le caractère du paysage et l'ambiance qui sont à la source d'expériences paysagères particulières.

Concrètement, cependant, les paysages *campagne urbaine* ne semblent faire l'objet d'aucune pratique de la part des agriculteurs actuellement, certains envisagent néanmoins la possibilité d'y résider dans le futur. Face aux paysages du modèle *campagne urbaine*, les agriculteurs ne perçoivent pas de conflits potentiels entre l'arrivée de nouveaux résidents et la gestion des terres et des paysages agricoles traditionnels. De plus, ils ne manifestent pas d'intention particulière pour ce type de paysages.

### 5.1.6 Propos sur les paysages "*institutionnels*"

Selon la moyenne du groupe calculée à partir de l'échelle d'appréciation proposée, les paysages liés au modèle *institutionnel* ont été les seuls à avoir été évalués négativement. Cependant, cette qualification n'est pas unanime et il faut noter des écarts importants entre les évaluations individuelles. Du point de vue des commentaires, ils sont très spontanés et catégoriques.

Presque toutes les caractéristiques physiques nommées sont qualifiées négativement: "*l'eau n'est pas belle*", "*il manque d'espace et de verdure*", "*les maisons sont toutes pareilles et trop collées*". Mais c'est à la vue d'un quartier résidentiel récent (photo no 19) que les réactions sont les plus fortes. Plusieurs composantes physiques s'avèrent négatives pour les agriculteurs, comme l'architecture homogène des résidences, la densité perçue comme trop importante et les petits terrains. Ces composantes physiques contribuent à créer une impression de manque d'intimité et d'inconfort. Les paysages présentés sont caractérisés par l'épithète "*genre ville*" et sont ainsi associés directement à la ville. Afin de faire préciser de quelle dimension de ville ils parlent, nous suggérons Chicoutimi. La réponse est sans équivoque:

C'est assez gros. Quand tu pars pour aller faire tes commissions, t'as hâtes de revenir. Moi j'ai vécu en ville, et j'avais assez hâte aux fins de semaine pour revenir en campagne... C'est étouffant!

Grâce à cette association spontanée avec la ville, les paysages du modèle *institutionnel* deviennent un prétexte pour parler de la relation particulière que les agriculteurs saguenois entretiennent avec l'urbanité. Ainsi, ils disent fréquenter la ville entre autres choses pour leur travail et pour différents services (hôpitaux, commerces). Les agriculteurs sont unanimes à

préférer vivre en campagne mais, néanmoins, dans un futur plus ou moins rapproché, certains peuvent envisager la ville comme un milieu de vie potentiel pour leurs "vieux jours". Ils sont familiers avec ce type de paysages, certains voient même des ressemblances avec la nouvelle rue Dupré à Petit-Saguenay, tout en soulignant leur refus d'y habiter. Malgré ces énoncés catégoriques, certains agriculteurs semblent néanmoins apprécier se promener dans des endroits correspondant à ce modèle paysager, telle que la zone portuaire de Chicoutimi (photo no 18). Ils sont unanimes à ne pas se reconnaître dans ce type de paysages et avouent que ce genre d'aménagement, considéré comme "*trop genre ville*", ne convient pas pour Petit-Saguenay. Ce type de paysages est celui des autres, celui des gens de la ville. Aussi, du point de vue des intentions, celles-ci sont affirmées comme un refus de ce type de paysages pour le territoire local.

### **5.1.7 Propos sur les paysages "*industriels*"**

En ce qui concerne la qualification par rapport aux paysages du modèle *industriel*, aucune tendance claire ne se dessine à partir des notes attribuées sur l'échelle d'appréciation. Les paysages présentés sont évalués très différemment les uns par rapport aux autres et il y a des écarts très marqués entre les valorisations individuelles. Ainsi, deux paysages, ceux d'une coupe à blanc (photo no 21) et d'un panorama de Ville de LaBaie (photo no 24), sont qualifiés très négativement par la majorité du groupe. Au contraire, les autres paysages présentés (photos nos 22 et 23) sont fortement valorisés par la moitié du groupe et rejetés catégoriquement par l'autre moitié des participants (sauf un).

Pour sa part, la caractérisation semble reposer sur des logiques d'appréciation différentes selon les individus et selon les paysages présentés. Ainsi, face à un paysage

*industriel* d'une scierie et de sa cour à bois, les agriculteurs, tout en se disant familiers avec ce type de paysages, sont catégoriques dans leur dévalorisation: "*En fait de paysage, ça nous dit rien.*" Ils précisent peu leur pensée, si ce n'est pour identifier certaines caractéristiques physiques perçues comme négatives, telles que la trop grande diversité architecturale des bâtiments qui rend difficile l'identification des fonctions du lieu. Concernant un paysage forestier de coupe à blanc en bande (photo no 21), les premiers commentaires spontanés montrent une forme de déception vis-à-vis de l'état de la nature: "*Un paysage, quand c'est rendu comme ça, je trouve que la nature fait pitié.*" Aussitôt, un second agriculteur, plus pragmatique, explique la pratique de coupe présentée. Il estime que l'on doit séparer l'expérience esthétique des choix économiques:

Ici c'est par "troué", c'est pas pire, il y a du bois de chaque bord. Mais c'est vrai que c'est pas beau en vision. Mais si il avait fait juste une coupe d'éclaircie, ce n'est pas rentable. [...] T'en fais de la régénération et tu reviens à côté dans une dizaine d'années.

Concernant un autre paysage de type industriel offrant une vue panoramique de Ville de LaBaie (photo no 24), il est immédiatement reconnu par tous. L'usine est perçue comme la principale contrainte à l'esthétisme du paysage parce qu'elle est considérée comme conflictuelle avec la qualité de l'environnement. D'autres participants sont plus rationnels dans leurs propos, soulignant l'apport économique de l'usine et les améliorations réalisées au niveau environnemental:

- Si tu n'avais pas d'usine, tu ne pourrais pas vendre ton bois.
- Si elle est là, c'est pour rendre service quand même.
- Ils ont fait beaucoup d'améliorations pour la pollution.

En ce qui a trait aux paysages de montagnes traversés par des corridors de lignes électriques, les répondants les dévalorisent et s'en dissocient spontanément — "*ce n'est pas notre genre*" —, quoiqu'ils reconnaissent qu'il existe des paysages similaires à Petit-

Saguenay. Pour sa part, une agricultrice plus âgée rappelle l'utilité de ces équipements et leur nécessité:

Mais, par contre, c'est un besoin, ils nous apportent la lumière. On ne s'en rend pas compte, mais c'est une chose très importante dans nos vies: ça apporte la vie. La lumière, tu fais tout ce que tu as à faire avec ça. Les fils, les poteaux, c'est là pour quelque chose, c'est très important.

Seulement deux des cinq paysages présentés pourraient être associés à des pratiques familières. Dans un premier cas, le paysage d'une coupe forestière rappelle la coupe de bois de chauffage. Cependant, les agriculteurs disent ne pas se reconnaître dans les pratiques présentées, car ils ne travaillent pas de cette façon et considèrent qu'un tel type de paysages n'existe pas à Petit-Saguenay. Le second paysage, associé à des pratiques familières, est celui offrant une vue aérienne d'un champ de culture intensive. Encore une fois, ils disent ne pas s'identifier à ce type de paysages qui crée chez eux une impression inconfortable:

Ça a trop l'air grande culture. Ça a l'air en Ontario, dans les grands champs. C'est pas nous. Nous, on est plus restreint que ça dans nos cultures. Se voir dans des grands champs comme ça et faucher, on perdrait la carte! On se perdrait.

### 5.1.8 Évaluation du degré d'appropriation territoriale

Dans l'ensemble, les agriculteurs portent un regard relativement consensuel sur la majorité des paysages présentés et, plus particulièrement, sur les paysages locaux.

Les paysages correspondant au modèle paysager *bucolique* détiennent une place bien à part auprès des agriculteurs saguenois. Particulièrement valorisés, ces paysages suscitent un discours très articulé et très affirmé. Il faut rappeler que les paysages locaux qui possèdent les attributs de ce modèle sont précisément ceux du rang Saint-Antoine, où les agriculteurs présents possèdent leurs fermes. Du point de vue matériel, ces paysages sont

évidemment étroitement associés à leur vécu quotidien et font référence à des réalités plus difficiles de leur vie d'agriculteurs, telles que les contraintes posées par la topographie accidentée de Petit-Saguenay. Cependant, les montagnes jouent aussi un rôle dans l'expérience paysagère car ce sont elles qui rendent possible la création même du paysage local. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de ces paysages locaux. Selon eux, certaines caractéristiques physiques sont des éléments distinctifs qui contribuent à les différencier des agriculteurs des autres régions du Québec. Ces paysages locaux participent à la construction de leur identité. Enfin, des intentions affirmées sont exprimées sous forme de projets visant à mettre en valeur ces paysages et à les partager avec les gens de l'extérieur. Ainsi, les territoires locaux qui correspondent aux paysages de type *bucolique* sont le théâtre de pratiques fonctionnelles, ils procurent des expériences esthétiques, font référence à l'identité locale des agriculteurs et font l'objet d'intentions affirmées. Pour tous ces motifs, nous estimons que les agriculteurs saguenois manifestent une **forte** appropriation pour ces paysages agraires locaux, autant du point de vue symbolique que matériel.

Le modèle *bucolique* semble également servir de toile de fond pour la qualification des paysages du modèle *pittoresque* qui s'inspire fortement du premier dans sa composition. Les paysages *pittoresques* sont valorisés de façon plus modérée par l'ensemble du groupe d'agriculteurs. Cependant, dans le discours, les éléments cités comme négatifs et limitant l'appréciation de ces paysages, sont précisément ceux qui contribuent en partie à différencier le modèle *pittoresque* du *bucolique* (références à l'histoire, conditions climatiques). Ces paysages sont associés à un passé révolu, dans lequel les agriculteurs ne se reconnaissent pas. Pour "lire" et qualifier un tel paysage, ils semblent donc y chercher des caractéristiques davantage liées au modèle *bucolique*, en occultant celles propres au modèle *pittoresque*. Ce

faisant, nous évaluons comme **peu importante** l'appropriation, par le groupe d'agriculteurs sagueñois, à l'endroit des paysages locaux correspondant à ce modèle.

D'autres modèles paysagers sont également valorisés par les agriculteurs, dont ceux dits *nature sauvage* et *nature apprivoisée*, et tout particulièrement les seconds qui rappellent des expériences de vie chargées d'émotions. Malgré cette forte qualification spontanée, il appert que ces paysages rejoignent peu la vie actuelle des agriculteurs en termes d'usages et de pratiques. Au mieux, les paysages du modèle *nature apprivoisée* font référence à des souvenirs passés (enfance) ou sont associés à des pratiques fonctionnelles (coupe de bois) ou récréatives à l'occasion. Dans cette perspective, nous estimons que les paysages locaux de ces deux modèles (*nature sauvage*, *nature apprivoisée*) font l'objet d'une appropriation **modérée** de la part des agriculteurs des points de vue matériel et symbolique.

Les réactions face aux paysages du modèle *campagne urbaine* sont partagées. Dans l'ensemble, les paysages de ce modèle ne semblent pas associés à des paysages locaux et n'ont aucun lien avec le quotidien ou avec des pratiques actuelles. Enfin, aucune forme d'intention n'est exprimée. Au regard de ces différents éléments (non-correspondance au territoire local, absence de pratique et d'intention), nous estimons que l'appropriation territoriale, vis-à-vis des territoires locaux correspondant aux paysages de type *campagne urbaine*, est **faible** de la part des agriculteurs.

Quant aux paysages liés au modèle *institutionnel*, le groupe n'est pas unanime dans son appréciation de ce type de paysages. Clairement associé à la ville, plusieurs de ses caractéristiques sont perçues négativement. La ville est tout de même appréciée d'un point de

vue fonctionnel (services, travail), pour des activités récréatives occasionnelles, et peut même être envisagée comme un milieu de vie potentiel pour les "vieux jours". Cependant, les agriculteurs sont catégoriques sur le fait que le type d'aménagement caractérisant ces paysages ne correspond pas du tout à l'esprit de leur village de Petit-Saguenay car ce type est qualifié de "*trop genre ville*". Au regard de la qualification modérée ou négative, des pratiques actuelles principalement fonctionnelles et de l'identification au paysage comme étant celui des autres, nous considérons que l'appropriation territoriale, de la part des agriculteurs saguenois au sujet des territoires locaux possédant les attributs des paysages de type institutionnel, est **faible**.

Le groupe est également partagé au sujet des paysages du modèle *industriel*. De fait, les paysages sont qualifiés à partir de deux types de "regards", soutenus par des logiques qui paraissent opposées. Il s'agit, d'une part, d'une logique fonctionnelle et économique et d'autre part, d'une logique surtout esthétique. S'ils ne s'accordent pas sur la qualification de ces paysages, les agriculteurs sont néanmoins tous catégoriques à l'effet qu'ils ne se reconnaissent pas dans les pratiques donnant lieu à ces paysages, telles que les coupes forestières ou les activités agricoles intensives. Devant ces constats (opposition de deux logiques, identification au paysage local mais sans prétention territoriale, négation du type de pratiques présentées), l'appropriation territoriale est estimée comme **faible** pour les territoires locaux possédant les attributs des paysages *industriels*.

## 5.2 LE GROUPE D'INTERVENANTS TOURISTIQUES

### 5.2.1 Propos sur les paysages "*nature sauvage*"

La qualification sur l'échelle d'appréciation varie selon les paysages présentés et selon les répondants. Cependant, une tendance claire se dessine à l'effet que les paysages situés à proximité de plans d'eau sont davantage valorisés (photos nos 1, 2, 5). Dans l'ensemble, les commentaires sont généralement courts. Les paysages reçoivent des qualificatifs variés, certains à connotation positive et d'autres soulignant une certaine ambiguïté dans l'appréciation. Deux paysages font exception à la règle, celui d'un sentier dans une forêt d'épinettes chargées de neige (photo no 3) et celui du fjord (photo no 2) qui sont particulièrement appréciés.

L'eau et l'espace sont les principales caractéristiques physiques valorisées. Des répondants disent apprécier le côté esthétique du paysage forestier hivernal (photo no 3). Par contre, certains éléments sont jugés négativement: la présence des mouches, la température froide de l'hiver et les arbres de petites dimensions. Le niveau des marées est une caractéristique importante dans l'appréciation des paysages, la marée haute étant préférée par plusieurs. Les paysages du modèle *nature sauvage* sont associés au grand air et aux grands espaces. Lors de la présentation de deux paysages hivernaux (photo no 3 et photo non jointe), certains intervenants identifient des paysages locaux similaires rencontrés lors de randonnées de ski ou de visites au camp de chasse et pêche. Par contre, ces paysages rappellent des expériences moins positives à d'autres intervenants ayant déjà travaillé comme bûcherons, surtout à cause des conditions de travail difficiles.

Le paysage du fjord du Saguenay, perceptible à partir du quai de Petit-Saguenay, tient une place particulière (photo no 2). En comparant l'expérience paysagère vécue dans la baie de Rivière-Éternité à celle vécue sur le quai de Petit-Saguenay, tous semblent unanimes à préférer la seconde. L'image du bateau est également suggérée pour expliquer l'expérience vécue sur le quai qui avance de plusieurs mètres dans le fjord. Les intervenants touristiques disent fréquenter le quai de façon quotidienne, jusqu'à *"deux, trois fois par jour"*. Ils s'y rendent à pied, à bicyclette, en voiture ou en motoneige, c'est-à-dire en toute saison. Les raisons d'aller au quai sont diverses: l'attrait de l'eau, le grand air, le contact avec la nature ou pour *"prendre de la fraîche"* lorsqu'il fait chaud au village. Certains moments particuliers sont plus propices: au coucher de soleil, lorsque la marée est *"arrivée"*. Les conditions microclimatiques du fjord déterminent aussi la fréquentation du quai: *"Ça dépend s'il vente fort. Ce n'est pas la même chose que lorsque le Saguenay est calme, là c'est reposant. Quand il y a trop de vagues, on s'en revient."*

Aucune mention particulière n'est faite par rapport à l'identification aux différents paysages. Tout au plus, les participants s'expriment en utilisant le "nous" — pour une des rares fois de la rencontre — en parlant de leurs pratiques communes liées au quai de Petit-Saguenay. Enfin, les intervenants touristiques ne manifestent pas d'intention particulière concernant les paysages locaux de type *nature sauvage*, si ce n'est qu'une idée est lancée au sujet du paysage du quai, celle d'installer un point de repère dans le village pour indiquer la fluctuation des marées.

### 5.2.2 Propos sur les paysages "*nature apprivoisée*"

Selon les notes moyennes attribuées sur l'échelle d'appréciation, les paysages du modèle paysager *nature apprivoisée* tendent à être valorisés par l'ensemble du groupe, mais selon des degrés différents. Un seul paysage fait l'objet d'un fort consensus, soit celui d'un sentier automnal (photo no 6) évalué très positivement. Les commentaires restent peu nombreux et très succincts. Les qualificatifs attribués aux paysages sont tous de nature positive. Dans l'ensemble, les paysages *nature sauvage* sont associés à une ambiance de calme et de repos. Les intervenants touristiques trouvent des ressemblances avec des paysages locaux rencontrés en milieu de villégiature ou lors de randonnée pédestre. Enfin, aucune mention n'est faite concernant des besoins ou projets liés à ces paysages.

### 5.2.3 Propos sur les paysages "*bucoliques*"

Tous les paysages présentés liés au modèle *bucolique* reçoivent des notes positives sur l'échelle d'appréciation par la grande majorité des répondants, quoique à des degrés différents. Le paysage local du rang Saint-Antoine, offrant une perspective sur les champs et la vallée *du Portage* (photo no 9), est le plus valorisé de ce modèle et même de toute la rencontre. Le discours est plus spontané, mais les commentaires restent peu nombreux. Les intervenants touristiques saguenois disent apprécier particulièrement l'espace et l'ambiance de calme suggérée par un paysage du village voisin, soit celui d'un champ ayant comme arrière-plan le fjord et les montagnes (photo no 8). Tous les paysages sont reconnus par les participants, mais aucun lien direct avec leur vécu n'est exprimé. Face au paysage local d'une grange (photo no 7), une participante explique que, à son avis, il se développe une forme d'habitude face à ces paysages si familiers, qui fait place à une sorte d'indifférence:

C'est juste beau. Mais des coins comme ça, on en voit quand même beaucoup. Ça revient toujours aux montagnes, aux champs, à l'agriculture. On est habitué à

ça. On devient un petit peu indifférent. On sait le vanter, mais nous-mêmes, on est indifférent.

Cette opinion n'est cependant pas partagée par l'ensemble du groupe, certains disent valoriser beaucoup ces paysages du rang Saint-Antoine. Il semble que les intervenants touristiques rencontrés ne fréquentent pas ces paysages locaux, situés à l'extérieur du noyau villageois, si ce n'est lors de déplacements en automobile.

Le paysage agricole local, offrant une perspective sur la vallée du Portage (photo no 9), est reconnu comme un paysage familier, bien de "*chez nous!*", mais ne fait pas l'objet d'une forme d'appropriation explicite. Les intervenants rencontrés ne manifestent pas d'intention face à ces paysages en tant que Saguenois, par contre, ils le font à titre de promoteurs touristiques. En effet, ils soulignent être capables de "*vanter*" les mérites de ces paysages locaux. Par exemple, certains envisagent d'utiliser l'image d'un paysage agricole du village voisin d'Anse-St-Jean (photo no 8) pour une publicité touristique locale afin d'attirer les visiteurs.

#### **5.2.4 Propos sur les paysages "*pittoresques*"**

D'après les notes attribuées sur l'échelle d'appréciation, les intervenants touristiques n'ont pas particulièrement apprécié ce modèle paysager, quoique la valorisation soit différente d'un paysage à l'autre et qu'elle soit non consensuelle dans le groupe. Deux paysages, soit celui d'un village dans les montagnes en bordure du fjord (photo no 11) et celui d'une route rurale (photo no 13), sont valorisés de façon modérée par la majorité des répondants. Concernant un troisième paysage d'une rivière sinueuse (photo no 10), les appréciations individuelles révèlent des écarts très importants. Enfin, en ce qui a trait à l'image d'une grange

à l'abandon, celle-ci est rejetée catégoriquement par la moitié du groupe, alors que les autres sont plus indifférents. Les commentaires sont exprimés sans hésitation.

Des caractéristiques physiques sont clairement dévalorisées, principalement celles liées aux conditions atmosphériques particulières, telles que la brume, la pluie, le soleil voilé. De l'avis de plusieurs personnes, ces conditions microclimatiques créent une atmosphère ennuyante et même, certains les perçoivent même comme des indices de pollution. Archétype des paysages pittoresques, la vieille grange (photo no 12) est rejetée catégoriquement par une partie du groupe parce qu'elle "*a l'air abandonnée*". Cependant, d'autres participants sont plus nuancés dans leur jugement en considérant qu'elle peut représenter un intérêt pour d'autres personnes, comme des artistes peintres, "*parce qu'elle est typique*". Le paysage de la rivière Saint-Jean (photo no 10), dans le village voisin, est reconnu par quelques hommes qui pratiquent la chasse en automne. Enfin, à la vue du paysage d'une route rurale, quelques participants associent ce type de paysages à la campagne, notamment celle de leur enfance. De façon unanimes, ces paysages semblent être appropriés pour aller "*fouiner*", mais non pour y habiter, à cause de l'absence de plan d'eau et de services et de la chaussée non asphaltée. Sauf pour les quelques chasseurs, la majorité des intervenants touristiques ne semblent pas avoir de pratique en lien avec ces paysages. Pour certains participants, le paysage d'un village au creux des montagnes (photo no 11), est représentatif de leur milieu de vie rural. Dans ce cas, ils y associent notamment l'atmosphère de tranquillité et de calme, mais cette référence à l'identité rurale ne fait pas l'unanimité dans le groupe. Les intervenants présument que les touristes n'aimeraient pas les paysages de type *pittoresque*; ils ne se serviraient donc pas d'images de ces paysages pour vendre leur région.

### 5.2.5 Propos sur les paysages "*campagne urbaine*"

À première vue, aucune tendance claire ne se dessine concernant la qualification globale des paysages du modèle *campagne urbaine*, puisqu'elle varie sur l'échelle d'appréciation selon les paysages présentés et les écarts sont importants entre les appréciations individuelles. Néanmoins, il semble que la présence ou non de plan d'eau soit déterminante dans la qualification, sa présence faisant l'objet de plus de consensus, avec une qualification neutre ou modérée. Seul le paysage d'une route en bordure du fjord, situé dans le village voisin, fait exception à cette règle, alors que tous les répondants l'apprécient mais à des degrés divers. Dans l'ensemble, les commentaires individuels sont courts. La majorité des qualificatifs tendent à exprimer une relative indifférence ou une dévalorisation certaine de ce type de paysages : "*Il faut être venu au monde là pour pouvoir rester là!*"

La présence de l'eau est très valorisée, notamment grâce aux expériences sensorielles (ex.: reflets dans l'eau) et à l'ambiance de calme et de repos qui lui sont associées. D'autres caractéristiques physiques sont soulignées comme positives par certains intervenants touristiques parce qu'elles sont synonymes de vie, telles la marina et la présence de résidences. Cependant, la localisation de ces résidences à proximité de la rivière ne fait pas l'unanimité, quelques répondants y perçoivent un conflit d'usage: "*soit que les maisons ne sont pas à leur place, ou encore que l'eau n'est pas à sa place!*" La question de la densité d'occupation du territoire est un autre point de divergence d'opinion. Dans le cas du paysage en bordure d'une rivière (photo no 17), cette densité apparaît à la majorité comme trop grande. Cependant, elle est jugée moins sévèrement dans les cas des deux rangs présentés (photos nos 15 et 14). Enfin, des participants signalent que c'est différent s'il s'agit de résidences principales ou secondaires, la grande densité apparaît plus acceptable dans le

second cas. Certains considèrent ce type de paysages comme "*un entre-deux*", "*n'ayant pas de charme spécifique*", qu'ils qualifient de "*commun*".

Les paysages *campagne urbaine* ne semblent pas faire l'objet de pratiques actuelles. Les participants disent ne pas souhaiter vivre dans de tels milieux, à moins d'y être en quelque sorte contraints, comme dans le cas d'un emploi en ville. Alors ce type de milieu serait considéré comme une alternative préférable à la ville. Les intervenants touristiques estiment qu'ils ne participent pas à la création de ce type de paysages et qu'il s'agit plutôt du fait des gens de la ville qui s'installent à la campagne. Un intervenant voit dans ce phénomène un intérêt certain des citadins pour le milieu rural et le paysage qui en résulte se présente comme la rencontre de la ville et de la campagne symbolisée par l'architecture moderne et les champs. Par rapport à l'arrivée de ces nouveaux résidents dans les milieux traditionnellement peu peuplés, les intervenants touristiques ne semblent pas y voir un danger de perdre le milieu rural tel qu'ils le connaissent. Un homme résume ainsi sa pensée: "*L'espace est tellement grand [...], on est capable quand même d'absorber énormément de résidents*". Dans cette perspective, les répondants ne manifestent pas d'intention particulière pour intervenir sur ces paysages.

### **5.2.6 Propos sur les paysages "*institutionnels*"**

La qualification globale par rapport aux différents paysages du modèle *institutionnel* n'est pas homogène. Les écarts sont importants entre les qualifications individuelles sur l'échelle d'appréciation, quoique certains regroupements sont perceptibles. Ainsi, dans les cas du parc urbain d'une grande ville (photo no 20) et d'un quartier résidentiel contemporain (photo no 19), la majorité des participants qualifie négativement ces paysages et ce, de façon

modérée ou plus catégorique. Au contraire, la majorité des répondants valorise modérément le paysage d'une rive très urbanisée du fjord (photo no 18). Les images présentées stimulent de nombreux commentaires spontanés, très catégoriques et surtout négatifs.

De façon générale, des caractéristiques physiques négatives sont énumérées: l'eau perçue comme polluée, la trop grande densité, le manque d'intimité, l'absence d'arbres et le gazon "*synthétique*". Cependant, plusieurs participants indiquent que la présence de certaines caractéristiques physiques plus positives les ont incités à modérer leur premier jugement: la présence de l'eau et des arbres, qui sont associés à l'idée de nature (photo non jointe) ou la vue des Monts-Valin (photo no 19): "*Correct c'est la ville, mais c'est parce qu'il y a de l'eau, de la nature, c'est très beau! Pour une ville, s'ils ont ça, on peut dire que c'est une belle ville!*" De fait, ces paysages sont associés à la ville et ce faisant, pour les apprécier, "*il faut aimer la ville.*" En ce sens, leurs propos reposent davantage sur leurs relations avec la ville que sur les seuls paysages présentés.

Bien que certains intervenants apprécient aller se "promener" en ville de temps en temps, tous semblent unanimes à dire qu'ils ne souhaitent pas y habiter. De même, en ce qui concerne le paysage du parc urbain (photo no 20), ils considèrent que celui-ci est un endroit pour aller se balader et un "*bon lieu de repos*", mais destiné surtout à ceux qui habitent déjà la ville. Les paysages *institutionnels* semblent donc être fréquentés par les intervenants touristiques saguenois, à l'occasion de moments de loisirs. Enfin, les répondants sont catégoriques pour dire qu'ils ne souhaitent pas voir à Petit-Saguenay l'implantation d'un quartier résidentiel du type *institutionnel*, comme celui qui leur est présenté (photo no 19).

### 5.2.7 Propos sur les paysages "*industriels*"

Sur l'échelle d'appréciation, les intervenants touristiques ont qualifié négativement, à différents degrés, quatre des cinq paysages du modèle *industriel*. Dans trois cas sur cinq, de forts consensus s'expriment dans le groupe. Ainsi, le paysage forestier d'une coupe à blanc et celui d'une scierie et de sa cour d'entreposage (photo no 23) ont été rejetés formellement. Quant au paysage forestier traversé par un corridor de ligne à haute tension (photo no 22), il fait l'objet d'une indifférence relative de la part de la majorité. Dans l'ensemble, les propos sont souvent catégoriques et à connotation négative.

Concernant la caractérisation des paysages *industriels*, celle-ci est construite selon un système de sens où deux logiques s'opposent, soit une première logique fonctionnelle et économique et une seconde, éthique et esthétique. Par exemple, les premières réactions spontanées de certains intervenants sont très catégoriques en se référant à l'idée de nature ou de paysage: "*c'est défaire la nature*", "*je ne trouve pas ça beau. Ça brise le paysage*". Elles sont suivies de commentaires plus rationnels en lien avec des dimensions économiques: "*c'est une usine. C'est sûr que c'est utile économiquement, mais c'est pas attirant pour aller vivre là ou passer l'après-midi*". Un homme résume ainsi le conflit entre les deux logiques face à ce type de paysages: "*si on pense à l'économie, ça passe, mais si on pense aux paysages, ça ne marche plus.*" De même, pour certains répondants, les pylônes électriques sont synonymes de pollution, alors que pour d'autres ils rappellent des pages de l'histoire locale. Un intervenant se remémore l'arrivée de l'électricité au village et comment cela a contribué à l'économie locale en créant des emplois:

Ça a quand même été une richesse pour Petit-Saguenay. Les premières lignes qui se sont construites, c'est à Petit-Saguenay. Les premières tours qu'ils ont commencé à construire, ils les ont creusées à la petite pelle. Ça a bien changé! Ça prenait 60 hommes pour étendre le fil. Ça veut dire que ça a fait travailler le

monde. Et il y en a qui sont devenus contremaîtres. Ça fait 30-40 ans, depuis 54, qu'ils travaillent pour eux (Hydro-Québec) de père en fils.

Les intervenants touristiques semblent avoir peu de pratiques par rapport à ces paysages, si ce n'est pour quelques hommes qui étaient travailleurs forestiers dans le passé. Tout au plus, les paysages industriels sont des paysages de passage. Cependant, celui de la montagne traversée par un corridor de lignes à haute tension (photo no 22) est particulier puisqu'il est un type de paysages fréquemment rencontré sur le territoire de Petit-Saguenay, donc très présent dans le quotidien des intervenants saguenois. Les intervenants touristiques n'ont pas tous la connaissance des activités donnant lieu à ces paysages, dont celles de l'industrie forestière. Sur un exemple présenté (photo no 21), selon certains participants, il s'agirait d'une coupe jardinière ou sélective, alors que pour d'autres, il s'agirait plutôt d'une coupe à blanc en lisière. De même, dans le cas présenté, certains qualifient le travail effectué comme l'un des meilleurs qu'il soit possible d'obtenir, ce qui contraste avec les propos d'autres groupes:

C'est ce qu'ils font de mieux ce qu'on voit là! D'habitude, c'est bien pire que ça! C'est cochonné d'habitude. Ils restent des petits chicots de même, c'est des kilomètres à la ronde. Ça fait que là, on est chanceux! On a le moins pire du pire.

Aucune référence n'est faite quant à l'identification de ces paysages. Tout au plus, quelques intervenants touristiques s'en dissocient, comme dans le cas du paysage forestier d'une coupe à blanc (photo no 21). Selon eux, les Saguenois ne recourent pas à ces types de pratiques, donc de tels paysages n'existent pas à Petit-Saguenay: *"On n'en verra pas de gens qui se laissent aller"*. Les répondants considèrent qu'il est très difficile de gérer la forêt autrement que selon l'exemple présenté (photo no 21), car, d'après eux, dans ce cas, les compagnies ont déjà fait des concessions en laissant une bande de chaque côté. Même s'ils dévalorisent les paysages qui en résultent, les intervenants touristiques précisent qu'on ne

peut interdire ces activités, " *mais c'est laid!*" Il s'agit plutôt de s'entendre sur les endroits où elles sont acceptables. Au sujet des infrastructures électriques dans les paysages locaux (photo no 22), des intervenants soulignent que l'importance de l'impact est différente selon qu'on habite le territoire ou qu'on soit de passage: "*la pollution, pour quelqu'un qui n'a pas vu des pylônes, c'est pas pire, il les voit une fois dans sa vie. Mais pour nous, non!*". Malgré que cet argument en faveur de la légitimité du regard des populations locales soit mis de l'avant, les répondants semblent considérer qu'ils n'ont pas de pouvoir sur la gestion de ces infrastructures industrielles et qu'ils doivent donc les accepter comme tel: "*Au point de vue environnement, c'est pas bon des lignes à haute tension, mais c'est parce qu'on n'a pas le choix, c'est sûr.*"

### 5.2.8 Évaluation du degré d'appropriation territoriale

Dans l'ensemble, les intervenants touristiques rencontrés ne posent pas le même regard sur les différents paysages présentés, en ce sens que les valorisations et les qualifications varient d'un individu à l'autre. Il est alors difficile de cerner des tendances claires et catégoriques pour ce groupe.

Concernant la qualification des paysages liés au modèle *nature sauvage*, il n'y a pas de consensus à l'intérieur du groupe d'intervenants touristiques. Cette absence de consensus semble notamment liée au fait que les pratiques individuelles, de type récréatif ou fonctionnel, diffèrent. D'autres personnes ont peu ou pas d'expériences concrètes avec le type de paysages présenté et, en ce sens, elles font davantage référence à une expérience esthétique, surtout visuelle. Enfin, face à l'ensemble des paysages locaux de type *nature sauvage*, les intervenants ne manifestent pas d'intention précise. Comme les regards et les pratiques

individuelles diffèrent par rapport à l'ensemble des paysages locaux de type *nature sauvage*, l'appropriation symbolique et matérielle est jugée comme étant plutôt **faible** de la part des intervenants touristiques pour les territoires locaux possédant ces attributs.

Cependant, il importe de noter comment un **paysage local du quai** de Petit-Saguenay, de type *nature sauvage*, se démarque. Dans ce cas, tous les promoteurs touristiques valorisent ce paysage de façon très importante. Cette particularité est d'ailleurs marquée par l'utilisation du "nous" dans les propos des intervenants, et ce, pour une des rares fois de la rencontre. Le quai représente un lieu très important dans leur vie et il fréquenté quotidiennement pour diverses raisons. Il est ici intéressant de souligner que personne ne mentionne le caractère social de ces pratiques. Peut-être faut-il comprendre que les intervenants ne vont pas là pour se rencontrer entre eux, mais plutôt pour socialiser avec d'autres membres de la communauté. Cette forte valorisation, de même que les pratiques individuelles de nature récréative et esthétique expriment une appropriation certaine pour ce paysage local. Cependant, comme il n'y a pas de référence explicite à l'identité ou à des pratiques sociales, et que les intentions exprimées sont peu précises, cette appropriation semble plus vécue selon un mode individuel. C'est pourquoi nous évaluons cette appropriation comme **modérée** de la part de ce groupe, à l'endroit de ce paysage local du fjord.

Dans l'ensemble, les paysages liés au modèle *nature apprivoisée* sont qualifiés positivement par les intervenants touristiques, mais à des degrés différents. Les intervenants expriment une familiarité certaine à l'égard de ces paysages associés à ceux rencontrés lors de pratiques récréatives. L'expérience esthétique est également valorisée. Enfin, aucune intention n'est exprimée. Comme les paysages de type *nature apprivoisée* font uniquement

référence à des pratiques et à des expériences de vie individuelles, et que l'identification au paysage s'effectue sur un plan strictement individuel, nous considérons que le groupe d'intervenants touristiques s'approprie de façon **modérée** ces territoires locaux.

Les paysages du modèle *bucolique* sont qualifiés positivement par la majorité des intervenants touristiques rencontrés. Faisant référence au quotidien de la communauté, ils ne renvoient cependant pas de façon explicite à l'identité saguenoise. Même que pour certains, c'est une relation "d'habitude" qui s'est développée à l'endroit de ces paysages si familiers. La majorité des intervenants touristiques présents semblent avoir peu d'expériences ou de pratiques concrètes avec les paysages locaux bucoliques et ils ne manifestent pas d'intention pour eux. Cependant, comme promoteurs touristiques, ils disent être capables de vendre les mérites de ces paysages aux touristes. Devant ces différents constats (qualification partagée, absence de pratiques et d'identification affirmée au paysage, intentions peu articulées), nous jugeons comme **faible** l'appropriation territoriale de la part des intervenants touristiques pour les territoires locaux correspondant aux paysages *bucoliques*.

Les intervenants touristiques n'ont pas particulièrement adhéré au modèle *pittoresque* et ce sont les éléments mêmes qui caractérisent ce modèle paysager qui sont perçus comme des limites à l'appréciation (conditions climatiques, archétype de la vieille grange). Cependant, ils sont aussi conscients du regard de l'autre, dans ce cas-ci celui du touriste, et ils le posent en parallèle avec leur propre regard. Les seules pratiques mentionnées par quelques répondants sont de type ludique (aller "fouiner") et semblent occasionnelles. Devant ces différents constats (paysages des autres, du passé, absence de pratiques et d'intention, dévalorisation des archétypes du modèle paysager), nous estimons que les

intervenants touristiques ont une **faible** appropriation pour les territoires locaux possédants les caractéristiques du modèle paysager *pittoresque*.

Concernant les paysages liés au modèle *campagne urbaine*, il n'y a pas de consensus dans l'appréciation du groupe. De l'avis des intervenants rencontrés, ce sont les gens des villes qui sont à l'origine de ces paysages. Certains participants croient deviner, derrière ce mouvement d'implantation de résidences en milieu traditionnellement rural, un intérêt des citadins pour le milieu rural, ce qui en soi est perçu comme positif. Mais, dans l'ensemble, les intervenants touristiques ne font pas de lien entre ce type de paysages et leur territoire local. En résumé, la valorisation modérée pour ces paysages (sinon une dévalorisation), l'identification du paysage comme étant celui des autres, l'absence de pratique et d'intention affirmée et, enfin, la non correspondance avec le territoire local nous incitent à qualifier l'appropriation territoriale comme étant **faible** de la part des intervenants touristiques à l'endroit des territoires locaux liés au modèle paysager *campagne urbaine*.

Les paysages du modèle *institutionnel* sont aussi appréciés de façon différente selon les individus. Intégrés dans un système de sens, celui de la ville, ces paysages sont qualifiés par rapport à la relation entretenue avec l'urbanité: "*Il faut aimer la ville*". Les intervenants touristiques fréquentent à l'occasion certains paysages *institutionnels* pour des activités ludiques, mais ils considèrent que ces endroits sont plutôt destinés aux autres: aux gens de la ville. De fait, ce modèle paysager ne fait pas référence au territoire local mais aux centres urbains. La seule intention affirmée s'exprime comme le refus de voir ce type de paysages s'implanter à Petit-Saguenay. Au regard de la qualification modérée ou négative, des pratiques ludiques occasionnelles, de l'identification du paysage, perçu comme étant celui des autres, et d'une intention exprimée comme un refus de ce type de paysages, nous estimons

que l'appropriation territoriale est **faible**, de la part des intervenants touristiques rencontrés, à l'endroit du modèle paysager dit *institutionnel*.

Plusieurs paysages liés au modèle *industriel* sont clairement dévalorisés par la majorité du groupe. La qualification de l'ensemble de ces paysages est difficile car elle est partagée entre deux logiques de sens: d'une part, la nécessité utilitaire et économique des pratiques donnant lieu à ces paysages et, d'autre part, l'aspect esthétique et environnemental qui en résulte. Cela est résumé en ces termes: "*Si on pense à l'économie, ça passe, mais si on pense aux paysages, ça ne marche plus*". Pour une seconde fois, les propos font référence à la pollution de l'environnement, mais ce discours "vert" s'estompe devant le discours "économique" qui rappelle les liens avec des emplois locaux, actuels (forêt, usine) ou passés (électricité). Les intervenants sont familiers avec certains des paysages industriels présentés, associés au territoire local (corridors de lignes à haute tension, coupe forestière), qui sont fréquentés lors de pratiques fonctionnelles (transport). Cependant, ils ne se reconnaissent pas comme participant à la mise en place de ces paysages qui sont plutôt la résultante des pratiques d'autres acteurs exogènes (compagnies, gouvernement). En somme, comme la qualification globale est négative, que les pratiques sont essentiellement fonctionnelles et que l'identification au paysage est absente puisqu'il s'agit du paysage des autres, nous considérons que le groupe d'intervenants touristiques rencontrés a une **faible** appropriation territoriale vis-à-vis des paysages locaux de type *industriel*.

### 5.2.9 Les intervenants touristiques: une culture paysagère commune?

Devant la diversité des regards posés par les intervenants touristiques, il s'est avéré difficile de cerner des tendances claires dans le groupe, sauf pour quelques cas particuliers comme celui du quai. Les répondants n'ont que très rarement parlé au nom du groupe — en utilisant le "nous". Leurs propos expriment une relation au paysage centrée sur un rapport esthétique et visuel, tel un *paysage-tableau*, et, ce faisant, il est difficile d'entrer dans le domaine du sens et d'identifier des significations partagées par tous. De plus, le groupe des intervenants touristiques est plutôt hétéroclite du point de vue des pratiques territoriales et des expériences de la nature — comparativement à celles des pêcheurs ou des agriculteurs —, ce qui implique que les expériences personnelles prennent le pas sur les pratiques collectives. Tous ces indices incitent à se demander si les intervenants touristiques partagent une culture paysagère commune et s'ils peuvent être considérés comme faisant partie d'un même groupe par rapport à leur relation au territoire? Et, dans une perspective de recherche, serait-il pertinent de recourir à un tel groupe de répondants dans l'avenir? Malgré ces indices, nous croyons pouvoir affirmer que les intervenants touristiques partagent une culture paysagère particulière.

Rappelons que c'est le travail commun qui unit ces personnes, soit celui de la promotion et de l'accueil touristique. Donc, lors de l'exercice de qualification des paysages, les répondants tendent spontanément à se placer dans ce rôle de promoteur touristique. Ce faisant, ils sont très sensibles à ce regard du visiteur, qu'ils intègrent dans leur propre qualification du paysage, limitant ainsi l'expression spontanée de leur regard et de leurs impressions personnels. Pensons par exemple à la qualification des paysages du modèle *pittoresque* et aux conditions atmosphériques particulières — ils estiment que les touristes n'apprécieraient pas —, aux commentaires sur la qualité des photos pour la publicité ou à leur

capacité de "vendre" certains paysages locaux. Il semble donc que ce soit comme acteurs économiques que les répondants du groupe d'intervenants touristiques ont qualifié le paysage. Ainsi, ils ont qualifié le paysage des touristes — ou du moins sur ce qu'ils croient qu'il est<sup>32</sup> — et non le leur, de saguenois. Cela peut être conséquent à la situation dans laquelle nous avons placé les individus en les regroupant sous ce thème commun. Nous croyons donc qu'il y a une certaine culture paysagère propre aux intervenants touristiques qui s'appuie principalement sur le regard de l'autre.

En effet, si les intervenants touristiques ne partagent pas le même rapport au territoire du point de vue de leur vie personnelle, tel n'est pas le cas au niveau professionnel. Par exemple, ils semblent d'accord quant à leurs actions de mise en scène des paysages locaux par l'intermédiaire de la publicité et autres moyens promotionnels. Ces mises en scène, selon les règles picturales du *paysage-tableau*, contribuent à médiatiser une certaine "image" de Petit-Saguenay et de la région du Bas-Saguenay. Par le biais de leurs pratiques, les intervenants touristiques participent donc aussi à la construction du paysage, mais une construction essentiellement symbolique, voire médiatique, et cette construction est destinée aux regards des autres. Ils contribuent ainsi à créer et à diffuser une certaine représentation de Petit-Saguenay et du monde rural en général, à l'intention d'acteurs exogènes au territoire local. C'est pourquoi nous estimons qu'il est pertinent de prendre en compte le regard des promoteurs touristiques dans l'analyse paysagère, de même que les défis sous-jacents à cette diffusion d'images en termes d'impacts sur les représentations du monde rural, qui seront discutés au chapitre suivant.

---

<sup>32</sup> Sur ce point, nous croyons que des études plus rigoureuses mériteraient d'être faites afin de valider leurs opinions spontanées, fondées sur des impressions personnelles et des intuitions. En effet, il serait pertinent de mieux comprendre la demande réelle des touristes pour les paysages ruraux.

## 5.3 LE GROUPE DE PÊCHEURS

### 5.3.1 Propos sur les paysages "*nature sauvage*"

Selon les notes attribuées sur l'échelle d'appréciation, les paysages liés au modèle *nature sauvage* sont ceux qui ont été les plus valorisés par le groupe de pêcheurs. La valorisation est encore plus marquée pour deux paysages locaux présentés (photos nos 2 et 5), qui font d'ailleurs l'objet d'un très fort consensus. Les commentaires sont spontanés et la discussion s'enchaîne d'elle-même. Dans les paysages présentés, l'eau est la caractéristique physique qui retient le plus l'attention. De même, les pêcheurs soulignent comme importantes la présence des montagnes et des beaux points de vue, de même que l'absence d'infrastructures. Dans l'ensemble, ils apprécient l'ambiance tranquille et propice à la relaxation que leur suggèrent ces paysages, associés aux grands espaces, au grand air et à la nature. Pour les pêcheurs, ce type de paysages représente "*vraiment le sauvage*".

Du point de vue des pratiques, ces paysages sont évidemment étroitement liés aux activités de pêche. Les hommes prennent soin de souligner que pour eux, la pêche est plus qu'un sport, elle est une activité sociale et même un moyen de ressourcement. Si la pêche au saumon sur la rivière de Petit-Saguenay semble être préférée à la pêche à la truite de mer sur le fjord, ce sont néanmoins les paysages locaux du fjord qui occupent une place particulière dans le discours et les pratiques quotidiennes du groupe.

Ainsi, plusieurs participants vont régulièrement contempler les paysages du fjord et ce, à des endroits bien choisis. Par exemple, un homme fait un détour, lors de ses déplacements en voiture, pour admirer un endroit particulier en bordure du fjord, alors qu'un autre déjeune

tous les dimanches à un restaurant de l'Anse-St-Jean d'où il est possible d'admirer l'eau. De l'avis de certains pêcheurs, les paysages du fjord sont propices à l'introspection. C'est-à-dire que la contemplation du fjord est une occasion de réflexion intense, de ressourcement. En comparant une expérience de pêche sur une rivière ou sur le fjord, un pêcheur explique que, dans les deux cas, cette activité lui procure la même relaxation et lui permet d'être en contact avec la nature; de plus, le fjord lui donne de la force: "*Si je regarde le fjord: ça m'inspire, ça me ressource, ça me donne de la force.*" Il décrit ainsi ces moments:

Moi, partout où que je me trouve sur le bord du fjord du Saguenay, l'impression qui m'a tout le temps monté, c'est l'impression de force. Aussitôt que j'arrive là, il faut que je regarde les montagnes, le canal. Ça a tout le temps été comme ça pour moi. Que je sois n'importe où, il faut que je prenne le temps de regarder et d'arrêter. Que ce soit sur le quai, à l'Anse-Saint-Étienne, partout, c'est tout le temps les mêmes idées qui me reviennent: la force qui a creusé ça, les montagnes. [...] Pour moi, j'avais cherché comme une force. Ça m'impressionne terriblement.

Mais c'est vraiment le paysage local du secteur du quai (photo no 2) qui semble rejoindre tout le groupe car, en plus d'être associé aux grands espaces, au grand air et à la nature, il permet de vivre une expérience unique par rapport au fjord. En effet, l'infrastructure du quai offre la possibilité d'être comme au milieu du fjord, tout en étant sur la terre ferme: "*t'es assis en plein milieu; tu te penserais en bateau.*" Autre caractéristique fondamentale du quai de Petit-Saguenay, il est un lieu de rencontre fort prisé par l'ensemble de la communauté. Les pêcheurs vont "*se virer au quai*" quotidiennement, et même plusieurs fois par jour, pour rencontrer du monde, prendre une bière le samedi après-midi, y terminer leur randonnée de vélo, pêcher la truite de mer, etc.

Les pêcheurs soulignent que le fjord du Saguenay n'offre que très peu d'accès physique à l'eau et c'est notamment pour cette raison qu'ils sont particulièrement fiers de l'accès local du secteur du quai: "*C'est le seul et unique accès au fjord du Saguenay. C'est le*

*plus bel accès!*". De plus, les participants disent se reconnaître dans ce paysage local (quai, photo no 2): *"Ça c'est le fjord. Ça c'est nous autres"*. Dans la même veine, ce paysage est considéré comme *"représentatif de notre coin"* et évocateur d'appartenance. Le plus âgé des participants rappelle que cette valorisation des paysages du fjord est relativement récente dans l'histoire locale. Selon lui, les Saguenois ont fini par découvrir et apprécier ce coin de leur pays, suite aux commentaires admiratifs et répétés des visiteurs venus de l'extérieur:

Reculons de vingt ans, c'est bien rare que j'allais me "virer" sur le quai! C'est d'autres gens qui nous ont fait découvrir, qui nous ont fait apprécier. À force de se le faire dire que c'est beau, on a découvert avec eux que c'est vrai que c'est beau!...

Quant au paysage d'un patineur solitaire sur une immense étendue de glace (photo non jointe), il occupe une place particulière dans le discours des pêcheurs. Moins valorisé par une partie du groupe, il est un prétexte pour parler de l'hiver et expliquer comment cette saison est difficile: *"L'hiver, c'est quelque chose à vaincre. Tu passes à travers."* Pour ces résidents d'une communauté éloignée des agglomérations urbaines, l'isolement est ressenti de façon importante en hiver, notamment en raison des activités moins importantes au village. Dans ce contexte, la ville représente un attrait. Outre ces inconvénients de nature sociale, l'hiver est néanmoins une source d'émerveillement pour quelques participants, par exemple lors de la pratique de sports d'hiver (raquette, ski de fond hors-piste). Ce sont du moins les impressions exprimées à la vue d'un paysage forestier hivernal (photo no 3).

Le groupe des pêcheurs a des intentions très fermes et articulées par rapport aux paysages locaux correspondant au modèle *nature sauvage*. Concernant les paysages forestiers, ils qualifient d'idéal le climat local pour la pratique des sports d'hiver, notamment à cause de la qualité de la neige. Cependant, la topographie et les infrastructures existantes à Petit-Saguenay ne permettent que la pratique du ski hors-piste qui s'adresse à une catégorie

d'usagers experts. Ils expriment le désir d'infrastructures qui permettraient une pratique familiale du ski de fond. Quant aux lacs de pêche, comme ceux rencontrés dans l'arrière-pays, le groupe considère qu'il est très important de les conserver "intacts". Ce souci de préserver leur caractère sauvage est d'ailleurs un principe très important, déjà intégré dans le projet de réhabilitation de la rivière Petit-Saguenay, piloté par l'Association de pêche depuis plusieurs années. Enfin, les pêcheurs souhaiteraient voir le secteur du quai davantage mis en valeur avec des aménagements légers qui préserveraient le caractère "*sauvage*" du lieu.

### 5.3.2 Propos sur les paysages "*nature apprivoisée*"

Les paysages du modèle *nature apprivoisée*, soit ceux d'un milieu naturel plus urbanisé pour supporter diverses pratiques, sont valorisés par les pêcheurs, quoique de façon plus modérée que pour ceux du modèle *nature sauvage*. Alors qu'un des paysages présentés fait l'objet d'un consensus fort (photo no 6), un autre soulève des écarts de valorisation importants (photo non jointe). Les commentaires face à ce type de paysages sont moins nombreux que dans le cas précédent. Diverses caractéristiques physiques des paysages présentés sont dévalorisées, dont la présence de bâtiments et d'infrastructures permanentes. Ces caractéristiques rappellent aux pêcheurs la présence de l'homme et laissent deviner l'achalandage potentiel; deux facteurs déterminant dans l'appréciation de ce type de paysages car ils sont considérés comme limitant l'expérience de solitude recherchée. Les paysages de type *nature apprivoisée* sont fréquentés par les pêcheurs, principalement pendant l'été lors des vacances en famille. Dans l'ensemble, ce modèle paysager représente en partie le paysage de leur quotidien associé à la villégiature : "*quand on reste à la campagne, c'est quasiment ça à l'année*". Aussi les répondants croient que ces paysages sont surtout appréciés par les autres, "*les vacanciers*" ou les gens de la ville, alors que, pour eux, ils tendent à revêtir un caractère banal.

Les paysages présentés sont un prétexte pour discuter du phénomène d'urbanisation des lacs. Les pêcheurs manifestent une sérieuse réserve face à ce type de paysages qui tend à se développer autour des lacs. Ils considèrent qu'il est important d'avoir un contrôle de ce type de développement, afin d'éviter, comme ils disent, une "*explosion du développement*", observée notamment pour d'autres lacs connus. Les *Zones d'exploitation contrôlée (ZEC)* apparaissent comme un mécanisme approprié, "*un bon facteur limitatif*", et suffisant pour contrôler ce phénomène. Dans ce sens, ils suggèrent de continuer le développement de la villégiature, quoique de façon modérée, autour des lacs, là où un tel mouvement est déjà amorcé, mais de conserver d'autres lacs "*intacts*", en accord avec les principes du modèle paysager *nature sauvage*.

### 5.3.3 Propos sur les paysages "*bucoliques*"

Issu d'une certaine pratique de l'agriculture, le modèle paysager dit *bucolique* est aussi très valorisé par les pêcheurs, plus que celui du type *nature apprivoisée* et presque autant que celui du type *nature sauvage*. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne un paysage local montrant un champ et, en arrière-plan, les montagnes de la rivière Portage (photo no 9) et un paysage du village voisin de l'Anse-St-Jean (photo no 8). Les commentaires sont nombreux et les qualificatifs généreux. Tous les paysages présentés ont été reconnus et identifiés. Selon les pêcheurs, c'est la "combinaison" "*faite en harmonie avec la nature*", des différentes occupations du territoire (agriculture et villégiature) et des caractéristiques physiques du milieu (montagnes, forêt) qui crée la qualité de ce type de paysages .

Du point de vue des pratiques, seul le paysage d'Anse-St-Jean (photo no 8) semble faire l'objet de pratiques de la part des pêcheurs. Ils fréquentent cet endroit particulier à

l'automne pour chasser l'outarde. Tous semblent unanimes à dire que *"c'est le plus beau spot de l'Anse-St-Jean"*. Un participant explique que, pour sa part, il fait même un détour pour aller contempler ce paysage:

Moi, à toutes les fois que je vais à l'Anse-St-Jean, je vais me virer dans ce rang-là. C'est comme aller au quai de Petit-Saguenay, je fais le tour. C'est le plus beau coin de l'Anse-St-Jean. Je vais me "virer" à la petite cabane, les petits chalets sur le bord dans l'Anse. Là, tu as un beau point de vue. S'il monte un bateau sur le Saguenay, tu peux le voir jusqu'à Grosse-Île.

Ces occasions semblent propices pour des moments de réflexion et de contemplation. C'est d'ailleurs ce paysage particulier qui a stimulé la réflexion d'un pêcheur concernant l'expérience paysagère liée au fjord (voir 6.3.1).

Un paysage local (photo no 9) invite les pêcheurs à souligner l'importance de l'existence de l'agriculture à Petit-Saguenay. Ils insistent sur le fait que celle-ci est distincte de celle pratiquée ailleurs, notamment en raison de la topographie du territoire qui limite l'exploitation des terres à de petites parcelles agricoles. À leur avis, le résultat de cette pratique *"donne un cachet"* qui différencie les paysages agricoles de Petit-Saguenay de ceux de Laterrière, du Lac-St-Jean ou des *"grandes étendues comme le long de l'autoroute 20, où c'est à perte de vue"*. Un pêcheur décrit ainsi cette spécificité locale:

Nous, tu ne peux pas avoir d'agriculture de grandes étendues. C'est tout le temps des petites enclaves à l'intérieur des forêts [...] c'est jamais immense. Une petite enclave à l'intérieur de la nature. Ça se mêle très bien. En étant juste des petits morceaux, ça fait partie de la nature autrement dit.

Les répondants, tout en insistant sur la nécessité de l'agriculture à Petit-Saguenay, ne manifestent pas le besoin d'intervenir sur ces paysages. À notre question concernant le

phénomène d'urbanisation des rangs, ils ne croient pas que celui-ci existe à Petit-Saguenay et ils ne le perçoivent donc pas comme une menace.

#### 5.3.4 Propos sur les paysages "*pittoresques*"

Le groupe de pêcheurs n'a pas particulièrement valorisé le modèle paysager *pittoresque*. Cependant, il faut noter que la qualification varie d'un paysage à l'autre. Ainsi, celui d'un village au creux des montagnes (photo no 11) est valorisé unanimement sur l'échelle d'appréciation, alors que l'image d'une vieille grange (photo no 12), élément typique des paysages *pittoresques*, est rejeté. À l'égard de cette grange, la réaction des pêcheurs a été particulièrement forte et unanime. Son aspect "*délabré*" est la principale caractéristique physique décriée. Perçue comme un symbole négatif, cette grange rappelle la perte d'éléments patrimoniaux de Petit-Saguenay. Cependant, un participant mentionne que le jugement du groupe n'est probablement pas partagé par tous, puisque les artistes voudraient possiblement peindre un tel type de grange. Il précise d'ailleurs que lui-même apprécierait cette grange dans un contexte de création artistique (ex.: la peinture).

Un autre paysage pittoresque présenté se démarque, soit celui présentant une rivière sinueuse, avec au second-plan une grange et des champs (photo no 10). Les pêcheurs ont immédiatement reconnu la rivière Anse-St-Jean qu'ils valorisent beaucoup. Encore une fois, ce paysage de la localité voisine, fréquentée par les hommes du groupe pour leurs activités de pêche, est associé aux moments de détente propices pour entrer en contact avec la nature. Il faut noter que cette valorisation pour ce paysage particulier tranche nettement sur celle des autres groupes de répondants qui, au contraire, associaient principalement ce paysage à l'idée de pollution (voir 6.1.4 et 6.2.4).

Pour plusieurs pêcheurs, ces paysages pittoresques ne sont pas "*pantoute*" le type de milieu où ils souhaiteraient habiter. Même en ce qui concerne le paysage d'un petit village niché au creux des montagnes, paysage fortement valorisé sur l'échelle d'appréciation, la majorité considère que la situation du village de Petit-Saguenay, plus à l'intérieur des terres et en retrait du Saguenay, est idéale puisqu'elle permet de conserver le caractère sauvage du fjord. Même si les pêcheurs ne reconnaissent pas de lien de parenté avec les paysages locaux, ils associent globalement les paysages pittoresques au "*type campagne*". Les pêcheurs y voient un parallèle du point de vue de la faible densité de population, qu'ils considèrent comme une caractéristique de la vie en milieu rural.

### 5.3.5 Propos sur les paysages "*campagne urbaine*"

Face aux paysages de type *campagne urbaine*, l'appréciation des pêcheurs varie selon les différentes images présentées. Ainsi, les paysages situés en bordure de l'eau sont relativement bien valorisés (photo no 16) ou de façon plus modérée (photo no 17). Au contraire, les paysages de routes de campagne ne sont pas appréciés de façon assez catégorique (photo no 14) ou plus modérée (photo no 15). Il faut souligner le fort consensus dans le groupe. Tout au plus, les pêcheurs saguenois rappellent leur préférence pour un paysage plus près du modèle *nature sauvage*: "*C'est bon pour des résidences, mais pour nous, ce n'est pas comme s'en aller dans un endroit sauvage où il n'y a pas de bruit, où il n'y a rien*". Les propos reflètent cette tendance à qualifier différemment les paysages selon qu'ils soient à proximité ou non de l'eau. Ainsi, dans le cas des paysages en bordure du fjord ou d'une rivière, il y a peu de réaction spontanée et les qualifications sont modérées et partagées: "*ce n'est pas laid*". À l'inverse, les propos concernant les paysages de routes de campagne sont plus catégoriques et clairement négatifs: "*c'est très ordinaire*", "*c'est une place où tu passes, où tu n'accroches pas*".

Du point de vue des caractéristiques, une même tendance se manifeste. Par exemple, dans le cas des paysages en bordure de la rivière (photo no 17), certaines caractéristiques physiques sont valorisées, telles que les résidences et les terrains. Les répondants associent ce type de paysages à une *"banlieue"*, qu'ils considèrent comme ayant *"de l'allure quand même"*. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit des paysages de routes de campagne (photo no 14), seuls des éléments négatifs sont soulignés, comme la perte de tranquillité ou la présence d'infrastructures de service (poteaux électriques).

Les pêcheurs ne se reconnaissent pas dans le modèle paysager *campagne urbaine*; ils l'associent davantage aux citadins qui quittent la ville. Pour eux, ce phénomène s'explique principalement par l'attrait du niveau de taxation moins élevé dans de tels secteurs. Comparativement à la vie en ville, ils jugent ce type de milieu comme étant une alternative préférable: *"pour une personne qui vivrait à Chicoutimi, et qui va demeurer là, c'est quand même une amélioration!"*

Par rapport aux paysages de type campagne urbaine, aucune pratique et expérience paysagère n'est exprimée explicitement. Au niveau de leurs intentions concernant les paysages à proximité de plans d'eau, le groupe est partagé entre, d'une part, le bien-être de résider à un tel endroit et, d'autre part, la perte du cachet sauvage de la rivière pour les activités de pêche, perte occasionnée par l'implantation de résidences. Un répondant résume ainsi cette ambivalence:

Pour ceux qui restent là, c'est parfait: tu as une qualité de vie. Mais pour le reste, ça brise un peu le cachet. Ça serait plus beau si y avait rien, si c'était le bois.

Aussi, les pêcheurs ne s'entendent pas pour dire si le développement, à proximité des plans d'eau, à l'origine de ce type de paysages, est souhaitable ou à proscrire. Un seul élément semble faire consensus: la densité des habitations a atteint la limite acceptable. D'un autre côté, dans le cas des routes de campagne, leur réaction est moins ambiguë. De fait, ils semblent plutôt résignés à accepter un tel phénomène, perçu comme irréversible: *"C'est la réalité des années 90"*.

### 5.3.6 Propos sur les paysages *"institutionnels"*

Sur l'échelle d'appréciation, la majorité du groupe des pêcheurs a qualifié plutôt négativement les paysages du modèle paysager *institutionnel*, quoique les avis individuels soient partagés entre une valorisation modérée, l'indifférence et le rejet catégorique. Seul le paysage d'un quartier résidentiel contemporain (photo no 19) fait l'objet d'un relatif consensus, celui d'une dévalorisation. Quant aux propos, ils sont très catégoriques et à connotation négative. À la présentation du paysage d'un parc urbain new-yorkais (photo no 20), où l'accent est mis sur la verdure et sur des éléments pastoraux (étang, bancs), c'est surtout l'arrière-plan des gratte-ciel qui retient l'attention des répondants. Dans le paysage d'un quartier résidentiel récent de Chicoutimi (photo no 19), certaines caractéristiques physiques sont très dévalorisées, entre autre la haute densité du cadre bâti: *"les maisons sont trop collées, tu n'as pas de terrain"*. Ce paysage, que tous semblent avoir reconnu, soulève des commentaires sans équivoque: *"j'suis juste pour le supporter! Rester dans ce quartier-là, ça prendrait des bonnes pilules pour le supporter. Il me semble que je dépressionnerais"*.

Les caractéristiques de ce type de paysages sont intégrées dans un système de sens, soit celui de l'urbanité. Par exemple, un participant explique qu'il associe la ville à la pollution,

aux "blocs de béton" et au stress. La ville suggère à plusieurs une impression de captivité. Les commentaires font référence à certaines conditions ou limites pour ce qui est de l'acceptabilité. Aussi, la dimension de ville qui serait acceptable pour eux est celle qui permettrait d'en sortir rapidement pour se retrouver en campagne ou dans la forêt. Sur ce point, une ville comme Chicoutimi est jugée satisfaisante, parce qu'elle offre des "échappatoires": *"T'es pas loin du bois. En une heure tu peux t'échapper sans problème"*.

Les paysages institutionnels ne sont pas complètement dissociés de la réalité de certains hommes du groupe. En effet, quelques participants expliquent qu'ils résident en ville pour leur travail pendant la semaine et qu'ils reviennent à Petit-Saguenay toutes les fins de semaine. Pour eux, il est clair que l'on habite en ville par défaut. Il s'agit d'un choix rationnel et obligé: *"On est obligé de rester en ville pour notre travail, il faut bien demeurer quelque part! Mais s'il y avait moyen de rester en ville et d'être en campagne, je m'en irais"*. En ce sens, les développements résidentiels situés en bordure de la rivière Chicoutimi (secteur Laterrière), correspondant au modèle paysager *campagne urbaine*, sont perçus comme une alternative viable et préférable aux paysages *institutionnels*, qui sont trop associés à la ville. Du point de vue des pratiques, les paysages semblent être fréquentés uniquement pour des activités de type fonctionnel, soit le travail et les services. Cependant, la ville fait également référence à des pratiques ludiques, mais, dans des circonstances bien précises. Ainsi, en hiver, lorsqu'il y a moins d'activités au village, les pêcheurs disent apprécier aller en ville pour les loisirs, mais ils soulignent que tel n'est pas le cas en été. Un participant résume:

En hiver, quand on se retrouve un petit peu isolé à Petit-Saguenay, c'est peut-être des choses qu'on a envie de voir. [...] Parce qu'en fait d'activités ici, c'est tranquille. Mais se retrouver là (en ville), en été, ce serait impensable.

### 5.3.7 Propos sur les paysages "*industriels*"

Dans l'ensemble, les paysages du modèle *industriel* sont qualifiés négativement sur l'échelle d'appréciation par le groupe des pêcheurs, et à des degrés divers par rapport aux paysages présentés. Deux paysages ont été unanimement rejetés, et de façon catégorique: un panorama de Ville de LaBaie (photo no 24) et un autre d'une scierie et de sa cour d'entreposage (photo no 23). Quant au paysage résultant d'une coupe à blanc (photo no 21), il est qualifié négativement par la très forte majorité des répondants mais à des degrés divers, tout comme celui d'une montagne traversée par une ligne électrique à haute tension (photo no 22). Les propos sont quant à eux beaucoup plus nuancés, partagés entre une qualification spontanée négative et des propos plus rationnels.

La caractérisation des paysages *industriels* s'appuie sur des logiques différentes, selon les divers paysages présentés et selon les individus. Par exemple, dans le cas du paysage de coupe forestière, les pêcheurs commencent par expliquer la nécessité des activités de coupe, d'un point de vue socio-économique: "*si personne ne faisait ça aujourd'hui, il y aurait un moyen paquet de monde sur le bien-être*". Ils font ensuite ressortir des arguments qui ont trait à l'environnement ou à la sécurité: "*le bois, s'il est rendu à 90, 100 ans et s'il n'est pas coupé, il va tomber ou bien le feu va passer dedans*". Un second exemple est celui du paysage d'un corridor de lignes à haute tension (photo no 22). Situé dans "*un contexte de nature*", il est qualifié par une partie du groupe de non esthétique, alors que d'autres refusent cette logique. La discussion relative au paysage présentant Ville de LaBaie et son usine (photo no 24) s'inscrit également dans cette dynamique. L'usine est d'abord associée à l'idée de pollution, puis son rôle économique est mis de l'avant: "*ça c'est pollution [...], mais c'est le gagne-pain de bien du monde par exemple!*" Un répondant résume ainsi: "*c'est obligatoire, mais reste que c'est pas beau!*".

Trois des paysages présentés sont soit reconnus ou soit associés à un paysage familier: le panorama de Ville de LaBaie, le corridor de lignes électriques et la coupe à blanc forestière (photos nos 24, 22, 21). Plus particulièrement en rapport avec le paysage de coupe forestière, plusieurs participants expriment leur très bonne connaissance de l'industrie forestière et de ses pratiques. Ils insistent pour signifier que l'exemple montré est le résultat d'un travail mal fait. Selon eux, de telles pratiques ne sont plus autorisées aujourd'hui (arbres coupés trop petits, arbres renversés ou morts et laissés sur place). Un participant explique que les normes gouvernementales sont désormais plus strictes:

Avant, ils (les compagnies forestières) arrivaient le long d'un lac, c'était sauvage! Il n'y avait même pas de lisière de bois alentour, tout était coupé. Maintenant ils laissent un couvert forestier. C'est géré et je trouve que ça a bien du bon sens de même.

Toujours au sujet du paysage forestier, certains pêcheurs disent s'y reconnaître en partie comme travailleur forestier ou de la scierie. Cependant, ils précisent que les paysages industriels présentés ne correspondent pas à la réalité locale.

Du point de vue des intentions, le groupe semble plutôt résigné à ce que les territoires soient gérés de cette façon, bien qu'ils ne l'approuvent pas nécessairement. Par exemple, face aux paysages de corridors de lignes à haute tension (photo no 22) qui sont très nombreux à Petit-Saguenay, le groupe exprime une sorte d'indifférence et d'acceptation obligée: *"on n'a pas le choix, on se pli"*, *"c'est une chose qu'on ne peut pas lutter contre ça"*, *"c'est un héritage"*. En échange, les pêcheurs saguenois tirent parti de ces territoires en les utilisant, dans le cas des chemins forestiers en tant qu'accès à des lieux de récréation (forêts, lacs, ZEC) ou encore comme sentiers de motoneige: *"on est capable de vivre avec ça"*, *"on s'en accommode"*. De fait, un seul paysage de type *industriel* fait l'objet d'intentions

affirmées de la part des pêcheurs rencontrés, il s'agit du paysage forestier. A cet égard, ils font état de principes de gestion et d'aménagement du territoire. Ainsi, certains endroits sont jugés comme plus compatibles avec les pratiques de coupe massive: *"il y a des places pour faire ça et il y a des places qu'il faut protéger"*. Ces endroits sont déterminés par le gouvernement et tendent à être de plus en plus éloignés des lieux habités. Le groupe est unanime à l'effet que de telles pratiques ne doivent pas être réalisées dans les limites de la municipalité. À leur avis, la topographie très accidentée du territoire est un bon facteur limitatif pour prévenir de telles coupes importantes. Selon eux, les pratiques forestières locales doivent plutôt être de *"petites interventions"*, car elles sont situées près de milieux résidentiels (permanents ou saisonniers). De même, dans le cadre de l'exploitation forestière possible des lots intramunicipaux, certains prévoient peut-être même un retour à l'utilisation des chevaux afin de *"ne pas briser"* la forêt et de créer de l'emploi: *"il y a du bois mature à aller chercher qui va faire travailler les gens. Et ça va être géré d'une façon correcte. Tu vas passer et tu ne t'en apercevras même pas!"* Les participants semblent tous considérer que ce sera une bonne façon de travailler et de gérer la forêt locale. Quant aux terres publiques, ils considèrent comme important le droit à l'accès public à la forêt: *"même si tu ne travailles pas en forêt, tu as le droit d'y aller pour te récréer"*. Par rapport à ces territoires, selon eux, il s'agit d'une nécessaire négociation entre les différents utilisateurs de la forêt (compagnies forestières, villégiateurs, usagers de plein air, etc.) qui permet à chacun de trouver son profit.

### 5.3.8 Évaluation du degré d'appropriation territoriale

Dans l'ensemble, le groupe des pêcheurs porte un regard très consensuel sur les différents paysages présentés lors de la rencontre. De fait, il s'agit de la rencontre où le plus grand nombre de consensus est exprimé. De plus, leurs propos révèlent une forte cohésion de sens. Rappelons qu'il existe une grande complicité entre les répondants de ce groupe qui

ont été réunis sur la base d'une pratique commune, soit celle de la pêche au saumon. Celle-ci a d'ailleurs été définie comme étant plus qu'une activité sportive, mais aussi une activité sociale, voire même spirituelle pour certains. Ainsi, les hommes n'hésitent pas à parler spontanément au nom du groupe en utilisant le "nous" fréquemment.

Sans équivoque, le modèle paysager le plus valorisé est celui dit *nature sauvage*. De fait, ce modèle domine la perception et sert de cadre de référence pour qualifier la forte majorité des paysages présentés. Il représente une certaine conception de la nature, voire un idéal de nature. Selon les pêcheurs, plusieurs paysages locaux correspondent à ce modèle paysager, ceux entre autres de la rivière Petit-Saguenay et du fjord (quai, Anse-Saint-Étienne). Ces paysages font l'objet de pratiques touchant divers aspects de leur vie et répondent à divers besoins fondamentaux: récréatifs, contemplatifs, sociaux, identitaires et existentiels pour certains. Et cela est encore plus vrai en ce qui concerne les paysages du fjord du Saguenay, comme celui du secteur du quai (photo no 2).

Les pêcheurs fréquentent le quai de façon quotidienne, surtout pour diverses activités à caractère social. Ces pratiques semblent relever du rite tant elles sont ancrées dans des routines bien établies. En plus, du point de vue symbolique, les pêcheurs se projettent dans ce paysage local. Considéré explicitement comme un élément représentatif de leur "coin", ce paysage participe clairement à leur identité collective locale. Ainsi, si l'ensemble des paysages du modèle *nature sauvage* sont réclamés par les répondants en tant que pêcheurs, les paysages du fjord sont quant à eux revendiqués comme saguenois. Cette valorisation importante pour le paysage du fjord, comme les pratiques qui lui sont liées, serait relativement récente dans l'histoire locale. Peut-être cela souligne-t-il un changement dans l'identité et la dynamique sociale de la communauté saguenoise? Enfin, cette forte

valorisation des paysages locaux liés au modèle *nature sauvage* est également soutenue par des intentions très affirmées (volonté d'aménagement du quai, projet de réhabilitation de la rivière à saumons Petit-Saguenay — voir chapitre 4). Au regard des différentes pratiques, intentions et références à l'identité, il est possible d'affirmer que les paysages locaux de type *nature sauvage* sont au cœur du vécu et de l'être des pêcheurs saguenois rencontrés. Ils sont le théâtre permettant la matérialisation d'un certain mode de vie, d'une sociabilité affirmée et même un symbole de l'identité locale. Aussi, nous estimons que les territoires locaux possédant les attributs du modèle paysager *nature sauvage* sont **fortement appropriés** par ce groupe, autant matériellement que symboliquement.

Un deuxième modèle paysager tient une place particulière auprès des pêcheurs saguenois, soit celui dit *bucolique*, qui est d'ailleurs valorisé presque autant que celui de *nature sauvage*. Dans ce cas, des regards différents s'expriment par rapport aux paysages bucoliques locaux et à ceux de la localité voisine de l'Anse-St-Jean. Ainsi, les paysages locaux du rang Saint-Antoine sont le résultat d'une "combinaison" des montagnes, de la proximité de la forêt et de pratiques agricoles locales, combinaison faite en "*harmonie avec la nature*". Selon eux, ces paysages se distinguent de ceux des autres régions et sont un élément distinctif de l'identité saguenoise. Ces paysages locaux font donc l'objet d'une forte appropriation symbolique de la part des pêcheurs rencontrés. Du point de vue de l'appropriation matérielle, c'est cependant en lien avec un paysage bucolique de l'Anse-St-Jean que s'expriment diverses pratiques concrètes, de type récréatif ou contemplatif. Aussi, malgré que les paysages *bucoliques* locaux participent activement à l'identité locale, nous estimons comme **faible** l'appropriation territoriale du point de vue matériel, devant l'absence d'intention et de pratique par rapport à ces mêmes paysages.

Concernant les paysages *pittoresques*, ils n'ont pas été particulièrement valorisés par le groupe des pêcheurs. Un certain paradoxe apparaît dans le discours des pêcheurs pour les paysages *pittoresques*; d'une part ils sont associés à l'esprit général du milieu de vie en campagne et, d'autre part, les pêcheurs les valorisent peu, comme s'ils ne "collaient" pas à la réalité locale. Il semble que ce soit l'abstraction de certaines caractéristiques physiques qui permet de rejoindre une certaine conception du milieu rural. Cependant, comme le modèle *pittoresque* est principalement construit sur ces caractéristiques qui font office de symboles typés (ex.: vieille grange à l'abandon, conditions climatiques particulières), l'analyse ne peut faire abstraction de ceux-ci. C'est pourquoi, nous considérons que les paysages locaux liés au modèle *pittoresque* font l'objet d'une **faible** appropriation matérielle et symbolique de la part du groupe des pêcheurs.

Quant aux paysages du modèle *nature apprivoisée*, ils sont valorisés de façon modérée par les pêcheurs rencontrés puisqu'ils les considèrent comme "banals". De fait, ces paysages renvoient à leur quotidien en milieu rural, symbolisé par la villégiature, et font donc l'objet de pratiques récréatives. Derrière la lecture des paysages *nature apprivoisée*, un second modèle paysager est toujours présent, soit celui dit *nature sauvage*. Comme les premiers résultent d'une forme d'urbanisation des seconds, les paysages *nature apprivoisée* sont perçus comme une menace par rapport aux paysages correspondant au modèle *nature sauvage*. Le conflit entre ces deux modèles est exprimé dans les intentions affirmées comme un désir de contrôler les logiques d'aménagement du territoire donnant lieu aux paysages *nature apprivoisée*. Ainsi, si les paysages locaux de type *nature apprivoisée* font l'objet d'une appropriation matérielle à travers le vécu du quotidien, c'est plutôt le contraire qui est signifié au niveau symbolique. C'est-à-dire que ces paysages sont considérés comme ceux des autres (citadins). Dans cette perspective, nous évaluons l'appropriation territoriale

comme **faible** de la part des pêcheurs saguenois pour les territoires locaux possédant les caractéristiques du modèle *nature apprivoisée*.

Face aux paysages liés au modèle *campagne urbaine*, la valorisation est modérée. De fait, l'appréciation du groupe des pêcheurs varie selon qu'il y a présence d'eau ou non dans le paysage présenté, le premier cas étant clairement plus valorisé. Dans l'ensemble, les pêcheurs ne se reconnaissent pas dans les paysages présentés de type *campagne urbaine*, ils les considèrent davantage comme le fait des citoyens qui quittent la ville. Du point de vue de l'identification, il s'agit donc du paysage des autres. Ils ne ressentent pas ce phénomène comme une menace pour les paysages locaux et ne manifestent pas d'intention précise. Enfin, aucune pratique concrète n'est exprimée en lien avec de tels types de paysages. Devant l'absence de pratique, d'intention et de propos affirmant une forme d'identification au paysage, nous évaluons l'appropriation territoriale comme **faible** de la part des pêcheurs pour les paysages locaux de type *campagne urbaine*, autant du point de vue symbolique que matérielle.

Le groupe des pêcheurs n'est pas unanime par rapport aux paysages du modèle *institutionnel*, quoique la majorité tend à les dévaloriser. La qualification repose principalement sur la relation entretenue avec l'urbanité qui est associée à plusieurs symboles négatifs (pollution, stress, béton), mais la ville suggère surtout l'impression de captivité. Dans l'ensemble, les pêcheurs ne voient pas de similarité entre les paysages locaux et ceux présentés liés au modèle paysager *institutionnel*. Selon eux, il s'agit plutôt de paysages des centres urbains et, incidemment, ils sont clairement identifiés comme étant ceux des autres, les citoyens. Ce faisant, du point de vue symbolique, nous considérons qu'il n'y a aucune forme d'appropriation. Néanmoins, les paysages *institutionnels* ne sont pas complètement

dissociés du mode de vie et du vécu de certains des hommes rencontrés qui résident en ville pendant leur semaine de travail. Ainsi, ces paysages font l'objet de pratiques fonctionnelles ou ludiques (travail, loisirs), ce qui est considéré comme une forme d'appropriation matérielle. Au regard de ces différents éléments, nous estimons que l'appropriation territoriale pour les territoires locaux correspondant au modèle paysager *institutionnel* est **faible**.

Enfin, un dernier modèle mérite une attention particulière, soit celui dit *industriel*, qui est le résultat de pratiques particulières d'exploitation des ressources naturelles. Dans son ensemble, ce modèle paysager n'est pas valorisé par le groupe des pêcheurs. Cette faible valorisation résulte d'une première qualification spontanée très négative qui est rapidement confrontée à un regard plus rationnel sur la réalité. De fait, deux logiques s'affrontent, soit une première liée à l'idée de nature et de qualité de l'environnement et une seconde favorisant l'apport économique local des activités industrielles liées à ces paysages. La présence de l'une ou l'autre de ces logiques varie selon les paysages concernés. Trois paysages associés au territoire local se démarquent du point de vue des pratiques et des intentions, soit les paysages des corridors de lignes à haute tension, celui d'une scierie et un paysage forestier résultant d'une coupe à blanc.

Des territoires locaux correspondant à ces paysages *industriels* sont présents dans le quotidien et le vécu des pêcheurs rencontrés. Ils font l'objet de pratiques fonctionnelles et récréatives et, incidemment, d'une forme d'appropriation matérielle. Cependant, du point de vue de l'appropriation symbolique, celle-ci est plus ou moins importante selon les paysages, telle qu'exprimée dans la qualification difficile, où deux logiques s'affrontent (esthétique environnementale *versus* rationnelle économique). Mais c'est surtout au niveau des

intentions que sont exprimées des différences marquées entre les paysages, intentions liées à la perception du pouvoir que le groupe des pêcheurs estime posséder sur la gestion de ces territoires. Dans certains cas, comme celui de la forêt, les pêcheurs-travailleurs forestiers estiment avoir un certain pouvoir par rapport au contrôle des pratiques, alors que dans d'autres, tels les corridors de lignes à haute tension, ils estiment ne pas en avoir. Dans cette perspective, nous considérons l'importance de l'appropriation territoriale vis-à-vis des paysages locaux correspondant au modèle *industriel* comme différente selon les ressources concernées. Ainsi, dans le cas de la forêt, l'appropriation est perçue comme **modérée** par le groupe des pêcheurs, alors que dans le cas des transports d'énergie, elle est considérée comme **faible**.

#### 5.4 RÉSUMÉ DE L'ANALYSE

Du point de vue de l'évaluation du degré d'appropriation territoriale, notre analyse fait ressortir des différences entre les groupes de Saguenois rencontrés.

Ainsi, un seul territoire local fait l'objet d'une forme d'appropriation de la part des **intervenants touristiques** rencontrés, soit celui du secteur du quai, en bordure du fjord du Saguenay. Et encore, cette appropriation est estimée comme modérée, notamment parce qu'elle est vécue selon un mode individuel. Pour tous les autres territoires locaux, qu'ils correspondent au modèle paysager *bucolique*, *pittoresque*, *industriel* ou autre, nous évaluons l'appropriation territoriale comme faible de la part de ce groupe.

Quant aux **agriculteurs**, ceux-ci manifestent des formes certaines d'appropriation territoriale pour des paysages locaux correspondant à divers modèles paysagers. Nous avons estimé l'appropriation territoriale de la part des agriculteurs, comme suit:

- 1) le modèle paysager *bucolique* est le plus valorisé par le groupe et les paysages locaux correspondant à ce modèle, soit ceux du rang Saint-Antoine, font l'objet d'une forte appropriation matérielle et symbolique;
- 2) les paysages locaux correspondant aux modèles *nature sauvage* et *nature apprivoisée* sont appropriés de façon modérée, des points de vue matériel et symbolique;
- 3) le groupe d'agriculteurs est partagé par rapport aux paysages de type *industriel* mais, dans l'ensemble, il en résulte une faible appropriation territoriale; et enfin,
- 4) certains modèles sont pressentis comme ne correspondant pas à des paysages locaux, soit ceux dits *pittoresque*, *campagne urbaine* et *institutionnel* et, incidemment, l'appropriation territoriale est estimée comme faible.

Les **pêcheurs saguenois** rencontrés manifestent eux aussi leur appropriation territoriale à l'endroit de territoires locaux correspondant aux différents modèles paysagers.

Notre évaluation se résume ainsi:

- 1) les paysages locaux correspondant au modèle paysager *nature sauvage* (rivière Petit-Saguenay, Anse-Saint-Étienne et quai) se distinguent par une très forte valorisation symbolique et matérielle;
- 2) les paysages locaux de type *bucolique*, qui sont présents dans le rang Saint-Antoine, font l'objet d'une forte appropriation, mais essentiellement symbolique, ce qui débouche sur une faible appropriation du point de vue global;
- 3) les paysages locaux *nature apprivoisée et industriel*, malgré l'absence d'appropriation symbolique, font l'objet d'une forme d'appropriation matérielle, par le biais de certaines pratiques récréatives ou fonctionnelles;
- 4) les trois derniers modèles, *pittoresque*, *campagne urbaine et institutionnel*, clairement dissociés du territoire local, ils ne font l'objet d'aucune forme d'appropriation.

Nous discuterons des implications et des défis liés à ces degrés variés d'appropriation territoriale dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE SIX

### VALORISATION PAYSAGÈRE ET APPROPRIATION TERRITORIALE: DÉFIS POUR L'IDENTITÉ SAGUENOISE

[...] le monde rural moderne et contemporain [...], ce monde-là n'est pas planétaire, il est local; les pieds soudés à un territoire, les yeux ouverts sur le monde et le cœur chargé d'une histoire longue, longue comme la vie des paysages.

Jacques Proulx, *Solidarité rurale*

L'étude de cas réalisée dans la communauté de Petit-Saguenay visait à mieux comprendre les relations que des ruraux entretiennent avec leur territoire local et avec la nature. De l'avis de plusieurs chercheurs, comprendre cette relation aiderait à saisir les bases de l'identité rurale qui est actuellement à se redessiner. Pour notre part, nous postulons que le concept de paysage offre un cadre conceptuel pertinent pour comprendre cette relation entre territoire et identité rurale.

Plus précisément, nous nous demandions 1) quels sont les types de paysages valorisés et porteurs de sens pour des groupes de Saguenois? 2) sur quels éléments s'appuie cette valorisation? Les éléments de réponse à ces deux questions sont explicités dans le chapitre précédent. Dans celui-ci, nous retenons les principaux résultats afin de répondre à la troisième question spécifique de recherche, à savoir quels défis sont issus de ces valorisations paysagères du point de vue de la maîtrise sociale du territoire? Pour ce faire, le concept

d'appropriation territoriale structure notre évaluation des liens entre territoire, paysage et identité. Pour conclure cette question, nous avançons deux propositions liées à la mission de sensibilisation et d'éducation à l'environnement des parcs nationaux, ceux-ci étant des acteurs institutionnels importants dans le contexte à l'étude du Bas-Saguenay.

En deuxième partie du chapitre (point 6.3), nous revenons aux objectifs plus théoriques de la recherche. Ceux-ci consistent, d'une part, à préciser le concept de paysage selon une compréhension globale et à intégrer ses dimensions sensibles dans un cadre d'analyse et, d'autre part, à explorer une démarche méthodologique s'appuyant sur le regard des populations locales vis-à-vis de leurs paysages. Après quelques observations sur le processus de qualification du paysage, nous formulons quelques recommandations dans la perspective d'un exercice futur similaire. Mais d'abord, revenons à la question principale de la recherche, à savoir quels sont les paysages signifiants dans l'identité saguenoise?

## **6.1 PAYSAGES SIGNIFIANTS DANS L'IDENTITÉ SAGUENOISE**

L'identité collective est une représentation qu'un groupe a de lui-même et qui lui permet de se situer par rapport aux autres. Le paysage pourrait être un des lieux potentiels d'expression de l'identité collective. Or, dans le cas de Petit-Saguenay, alors que s'exprime une multiplicité de regards portés sur les paysages locaux — par différents groupes ou individus —, est-il possible d'identifier des lieux communs qui se réfèrent à l'identité collective saguenoise? Nous répondons par l'affirmative. En effet, en croisant les propos exprimés lors des trois entrevues de groupe, quelques paysages locaux sont clairement

identifiés comme participant à l'identité du groupe rencontré, à l'identité saguenoise ou encore à l'identité rurale.

### 6.1.1 Paysages identitaires des pêcheurs et des agriculteurs saguenois

Comme groupe, les pêcheurs se sont fortement identifiés aux paysages de la rivière Petit-Saguenay (photo 5), démontrant ainsi une forte appropriation symbolique pour ce territoire local. Les agriculteurs ont fait de même à l'endroit des paysages agraires du rang Saint-Antoine (photos 7 et 9). Dans les deux cas, l'appropriation est également matérielle, marquée dans les pratiques et les expériences, la fréquentation et les connaissances. Enfin, les intentions concrétisées dans divers projets réalisés (réhabilitation de la rivière, pratiques agricoles) ou envisagés (belvédère) confirment cette forte appropriation matérielle. Ce faisant, nous pouvons affirmer que cette identité à l'échelle du groupe est très forte et vécue positivement.

En ce qui concerne les intervenants touristiques, il n'a pas été possible de saisir, au nom du groupe, une forme d'identification à aucun paysage local. Leur relation au paysage a surtout été décrite à partir du regard de l'autre, ici le touriste, et non à partir du leur (voir point 5.2.9).

### 6.1.2 Paysages identitaires des Saguenois

Du point de vue de l'identité locale, c'est-à-dire comme Saguenois, deux ensembles paysagers se démarquent particulièrement, d'abord, les **paysages agraires du rang Saint-Antoine** (photos nos 7 et 9). Bien que l'intensité de la valorisation varie selon les groupes — celle des agriculteurs et des pêcheurs est nettement supérieure à celle des intervenants touristiques —, les trois groupes considèrent ces paysages comme un trait

spécifique de Petit-Saguenay. Même si le discours s'appuie sur des éléments différents de valorisation, dans l'ensemble il est relativement consensuel entre les trois groupes. Les propos des répondants sont révélateurs d'une forte concentration de sens et témoignent d'une grande fierté. Pour certains, ces paysages sont l'expression symbolique d'une relation d'"*harmonie entre l'homme et la nature*". En ce sens, ces paysages du rang Saint-Antoine serviraient à se présenter devant les autres (autres villageois, visiteurs, citadins), devenant ainsi un médium de communication avec les gens de l'extérieur. Même dans le groupe des intervenants touristiques où l'intensité de la valorisation est partagée, les répondants sont unanimes à reconnaître ce rôle de ces paysages locaux, car ils proposent d'en faire leur promotion pour attirer les visiteurs.

C'est aux niveaux des pratiques et des intentions que les différences sont marquées. En effet, sauf pour les agriculteurs, les deux autres groupes n'expriment aucune pratique en lien avec ces paysages — sauf fonctionnelle, soit comme un lieu de passage —, de même, aucune intention n'est affirmée. Ce faisant, l'appropriation diffère, demeurant essentiellement symbolique pour les pêcheurs et les intervenants touristiques, alors qu'elle est également matérielle pour les agriculteurs.

Le second paysage réclamé comme représentatif de l'identité saguenoise est celui du **fjord du Saguenay**, situé à l'embouchure de la rivière de Petit-Saguenay (photo no 2). Sans conteste, ce paysage local du secteur du quai tient une place bien à part pour la majorité des Saguenois rencontrés. Il est très valorisé par les membres des trois groupes et surtout par les pêcheurs et les intervenants touristiques. Ce paysage du fjord fait l'objet d'une très forte appropriation symbolique de la part de ces deux groupes, et cette appropriation s'appuie sur divers éléments de valorisation: ce paysage rejoint une certaine conception de la nature

(pêcheurs), il est l'objet d'une grande fierté ("*plus bel accès au fjord du Saguenay*"), il est considéré comme représentatif des Saguenois et même, il est un lieu de projection ("*ça c'est le fjord, ça c'est nous autres*"). Une image collective est même issue de l'expérience paysagère vécue sur le quai, soit celle du bateau. Même les intervenants touristiques ont utilisé le "nous" pour une des rares fois dans l'entrevue collective.

Cette construction du fjord du Saguenay en paysage serait relativement récente dans l'histoire locale. En effet, même si le fjord joue un rôle déterminant dans la vie de la communauté depuis le début de son histoire — principale voie de communication avec le monde extérieur —, cela n'en fait pas pour autant un "paysage" au sens d'une construction sociale et culturelle, une représentation du beau et une expression du rapport société/territoire/nature (voir point 1.6). Il s'agirait donc d'un changement dans l'identité locale qui, plus est, aurait été stimulé par le regard et la valorisation du touriste. Cette intégration du regard de l'autre dans le regard local a déjà été observée dans d'autres recherches, dont celle menée en France par Nathalie Cadiou (1992).

Le paysage du fjord, perceptible à partir du quai de Petit-Saguenay, fait également l'objet d'une forte appropriation matérielle de la part des pêcheurs et des intervenants touristiques rencontrés. En effet, ils fréquentent le quai de façon quotidienne pour diverses pratiques à caractère esthétique, social, récréatif et contemplatif. Ils font ainsi du quai un haut lieu de la vie collective de Petit-Saguenay. Les agriculteurs se démarquent sur ce point puisqu'ils ne fréquentent pas le quai, leur rythme de vie (travail/vacances), inversé par rapport à celui des autres groupes, rend moins propice la rencontre avec les autres membres de la communauté.

En somme, du point de vue identitaire, le paysage du fjord depuis le quai de Petit-Saguenay joue plusieurs rôles essentiels dans la communauté: d'abord celui de communication, en permettant à ses membres de se reconnaître et de se présenter aux autres, puis celui de construire l'*être-ensemble*, en renforçant la cohésion de la collectivité par le biais de diverses pratiques collectives intenses.

### 6.1.3 Paysages identitaires des ruraux

Enfin, le dernier niveau identitaire discuté fait référence à l'identité en tant que membre du monde rural. Dans ce cas, ce ne sont pas des paysages en particulier qui ont été mis de l'avant comme traits spécifiques du monde rural, mais plutôt des caractéristiques générales. Les Saguenois rencontrés ont identifié, comme caractéristiques; (1) la faible densité de population et d'occupation du territoire, (2) l'atmosphère de tranquillité et de calme, (3) la proximité de la nature, (4) la présence d'éléments de la nature dans le cadre de vie (forêt, rivière), (5) le caractère sauvage de la nature "aménagée" par rapport à des aménagements plus formels et sophistiqués, (6) l'éloignement (voire l'isolement) des centres urbains et (7) la présence de villégiature. Dans l'ensemble, ces sept caractéristiques réfèrent à l'occupation du territoire et confirment les observations de Kayser (1990) (voir introduction).

Ces caractéristiques sont associées au "*type campagne*" et ont été nommées à partir de différents paysages, liés surtout aux modèles paysagers *pittoresque* et *campagne urbaine*. Si les Saguenois ont reconnu certaines caractéristiques du monde rural dans ces modèles, il faut noter qu'ils ne font pas de parallèle entre ceux-ci et le territoire local. De fait, les paysages dits *pittoresques* sont considérés comme appartenant à une autre époque qui ne correspond plus à la réalité rurale actuelle. Quant à ceux liés au modèle *campagne urbaine*, ils sont associés à des territoires en périphérie des centres urbains, qui répondent à la demande des

citadins. En somme, les Saguenois disent ne pas se reconnaître dans ces modèles paysagers considérés comme la campagne des autres ou encore celle d'un passé révolu.

Il peut sembler paradoxal que les Saguenois ne se reconnaissent pas dans les modèles paysagers dans lesquels ils ont pourtant identifié le plus de caractéristiques associées au monde rural. Cependant, cela s'avère cohérent avec les résultats d'autres études, dont celle de Cadiou et Luginbühl (1995) menée en Normandie (France). Leur recherche montre l'écart entre ces types de modèles paysagers — regroupé sous le modèle "régional" dans leur recherche — et les paysages du réel, les premiers étant une version simplifiée, voire réductrice, des seconds:

L'écart est donc important entre l'espace agricole et le modèle régional qui est supposé le représenter. Mais cet écart est une donnée inhérente à l'existence de modèles paysagers de ce type. Nous avons vu que de tels modèles ont pour fonction essentielle de permettre une lecture simplifiée d'un territoire, à l'usage de ceux qui y sont étrangers. [...] Par ailleurs, même si le modèle régional se nourrit d'une certaine réalité quotidienne du monde rural, son inertie est telle qu'il semble toujours faire référence à un monde passé [...]. (Cadiou et Luginbühl, 1995: 31)

Ces modèles s'adressent donc aux gens originant de l'extérieur du territoire afin de les aider à comprendre ce territoire, mais ce, de façon superficielle. Il s'agit de modèles paysagers dits "déterritorialisés". Ces modèles sont souvent véhiculés par l'industrie touristique, ce que nous considérons comme un des enjeux pour l'identité rurale.

En **résumé**, quelques paysages locaux sont clairement identifiés comme participant à l'identité: ceux du fjord du Saguenay, de la rivière Petit-Saguenay et du rang Saint-Antoine. Nous notons que l'identité collective est affirmée, de façon plus ou moins explicite, selon trois appartenances hiérarchisées (Baril, 1986) ou qui s'agencent:

- ◇ comme membre du groupe rencontré;
- ◇ comme membre de la communauté saguenoise;
- ◇ comme membre du monde rural.

Ces paysages identitaires font l'objet d'une forte valorisation et, ce faisant, ils sont appropriés symboliquement par les Saguenois. Dans certains cas, ces paysages sont également appropriés au point de vue matériel, soit par une fréquentation, des pratiques ou des intentions. Dans d'autres cas, l'appropriation est essentiellement symbolique. Que signifient ces différentes situations dans une perspective de développement viable pour Petit-Saguenay?

## **6.2 APPROPRIATION TERRITORIALE ET DÉFIS IDENTITAIRES**

Afin de faire le pont entre paysage, identité et développement des communautés locales, notre cadre d'analyse est structuré autour de la notion de maîtrise sociale du territoire telle que proposée par Gagnon (1994). Cette notion implique que les acteurs locaux "maîtrisent", sinon orientent, les logiques territoriales donnant naissance aux paysages en répondant en priorité à leurs besoins et, cela, en accord avec leurs valeurs et leurs façons de faire (voir point 2.1.1). Pour l'analyse, nous avons eu recours au concept plus opérationnel d'appropriation territoriale qui, lui, se réfère aux stratégies mises en place par les acteurs en vue de maîtriser leur territoire. La maîtrise sociale du territoire sous-tend l'idée que la seule appropriation symbolique est insuffisante. L'appropriation doit aussi se matérialiser dans des pratiques, des intentions, des projets territoriaux. Bref, elle doit être soutenue par une forme d'appropriation matérielle. C'est dans cette perspective que nous avons tenté d'évaluer le degré d'appropriation territoriale à l'aide de variables d'analyse liées à l'appropriation symbolique ou à l'appropriation matérielle (voir point 3.3).

L'analyse fait ressortir que certains paysages font l'objet d'une appropriation clairement affirmée des points de vue symbolique et matérielle, alors que, pour d'autres paysages, il y a une forme d'appropriation symbolique et non matérielle, ou inversement.

Trois situations sont discutées:

- 1) des paysages dévalorisés au plan symbolique, mais appropriés dans le quotidien;
- 2) des paysages très valorisés, dont l'appropriation est surtout symbolique; et
- 3) des paysages non valorisés mais diffusés vers le monde extérieur.

À notre avis, ces situations posent des **défis** pour la communauté de Petit-Saguenay en particulier, et pour le monde rural en général, aux niveaux de l'identité et de la maîtrise sociale du territoire. Pour relever ces défis, les ruraux sont interpellés, de même que les autres acteurs qui agissent sur leur territoire (décideurs, professionnels).

### 6.2.1 Des paysages dévalorisés mais bien présents

La première situation dont nous souhaitons discuter concerne les paysages qui ont été dévalorisés par les Saguenois rencontrés, mais qui sont tout de même présents dans leur quotidien. Nous faisons plus particulièrement référence à ceux liés aux modèles paysagers *campagne urbaine* et *institutionnel*.

Le modèle *campagne urbaine* fait référence aux paysages résultant du phénomène d'urbanisation des rangs et des plans d'eau par le biais du développement résidentiel, touristique ou industriel. L'implantation de ces nouveaux usages signifie que des demandes

nouvelles vis-à-vis de l'aménagement du territoire peuvent s'avérer conflictuelles par rapport aux demandes traditionnelles, comme cela a été observé ailleurs au Québec (voir point 0.2).

Les paysages liés au modèle *campagne urbaine* ont été clairement dévalorisés par les Saguenois rencontrés. Ces derniers ne voient pas de parallèle avec leurs paysages locaux. Le phénomène de l'étalement urbain n'est pas considéré comme un problème local, car le territoire de Petit-Saguenay est perçu comme "*pouvant absorber énormément*" de nouveaux résidants et d'autres activités. Pourtant, même si le phénomène n'a la même ampleur que pour les communautés rurales limitrophes aux villes, des situations similaires existent à Petit-Saguenay. Par exemple, un Saguenois nous confiait que des résidants nouvellement installés dans le rang Saint-Antoine — suite à une demande de zonage agricole — se seraient plaints de la présence d'activités agricoles à proximité de leur propriété, créant ainsi des conflits de voisinage.

Ce mouvement a certes une ampleur restreinte mais, progressivement, il contribue tout de même à transformer la dynamique sociospatiale et paysagère de Petit-Saguenay. Les paysages de type *campagne urbaine* supplantent ceux existants qui correspondent à d'autres modèles plus valorisés, comme ceux du rang Saint-Antoine. Si les Saguenois désirent conserver ces derniers, des choix sont à faire par rapport à l'aménagement du territoire. Dans le cas où les Saguenois décident d'affirmer et d'orienter le développement, la question se posera autrement: de quelle façon le faire?

La tentation serait grande de figer le territoire rural dans ses formes traditionnelles. Mais ce serait oublier certaines tendances bien présentes qui correspondent à la réalité contemporaine du monde rural: diminution des terres cultivées, moins de population liée à

l'agriculture, plus de résidents permanents ou saisonniers venus s'installer à la campagne pour des motifs divers, dont la qualité de l'environnement, la beauté des paysages. Le **défi** devient alors d'inventer de nouvelles formes d'occupation du territoire qui concilient la forte demande sociale pour habiter ces territoires et la mise en valeur des paysages tant valorisés par les communautés locales. Ce défi interpelle particulièrement les professionnels (urbanistes, aménagistes, architectes paysagistes).

Un autre modèle paysager qui, à notre sens mérite notre attention, est celui dit *institutionnel*, résultant de pratiques normatives en aménagement, autant au niveau urbanistique (type de développement résidentiel) que dans les vocabulaires architecturaux privilégiés (jardins, espaces publics, entrées des villes, etc.). Pour leur part, les Saguenois ont été unanimes à dévaloriser ce modèle paysager clairement associé à la ville. Parallèlement, de tels paysages sont bien présents à Petit-Saguenay: pensons par exemple à certains choix architecturaux de constructions récentes (caisse populaire, résidences, etc.) ou urbanistiques (ouverture de la rue Dupré). Pourtant, seulement quelques répondants ont observé des similitudes entre les paysages projetés et les paysages locaux.

Si les Saguenois considèrent ces paysages comme ressemblant aux gens des villes, exprimant ainsi une désappropriation symbolique, ils n'en adoptent pas moins les prémisses en les laissant prendre place sur leur territoire. À notre avis, cela résulte en une perte de maîtrise de leur territoire. Comme dans le cas des paysages de type *campagne urbaine*, les ruraux ont le choix de s'affirmer et de refuser l'importation de modèles d'aménagement qui ne correspondent pas à ce qu'ils sont. Ce qui introduit un autre **défi** pour les professionnels: se sensibiliser davantage aux dynamiques actuelles propres au monde rural, aux regards et aux attentes de ses populations, en s'appuyant sur leur réalité, leur culture paysagère et leur

identité. Les experts auraient alors la responsabilité de développer des approches spécifiques et de nouveaux langages, mieux adaptés au monde rural, en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'architecture.

### **6.2.2 De fortes valorisations paysagères mais une appropriation surtout symbolique**

Certains paysages locaux ont été très valorisés par quelques Saguenois rencontrés. Bien que cette forte valorisation marque une appropriation certaine, dans certains cas, celle-ci demeure essentiellement symbolique, car ces paysages ne font l'objet d'aucune fréquentation, pratique ou intention affirmée.

Prenons pour exemple le cas des pêcheurs par rapport aux paysages agraires du rang Saint-Antoine (photo no 9). Ils ont fortement manifesté leur appartenance pour ce paysage local, entre autres par les multiples références à l'identité, à la nature "harmonieuse", etc. Cependant, ils ne semblent pas avoir de pratiques en relation avec ce territoire local, ni plus qu'ils expriment des intentions. Nous estimons que cette absence d'appropriation matérielle limite la maîtrise du territoire par le groupe des pêcheurs. Ces paysages sont déjà en transformation, même si à un rythme lent, en raison de l'implantation de nouvelles résidences. Ce faisant, le caractère paysager et les vues sur les champs agricoles encadrés par les montagnes, si valorisés par les pêcheurs, risquent d'être érodés s'il n'y a pas de mesures concrètes prises pour orienter les changements dans le sens souhaité.

Pour ce faire, il existe déjà des outils d'aménagement du territoire aux niveaux de la planification (plan de développement, plan d'urbanisme) et de la gestion plus quotidienne (ex.: réglementation, mesures incitatives). Or l'efficacité de ces outils est limitée s'ils ne s'appuient pas sur une volonté populaire. En effet, faut-il le souligner, d'une part les

interventions individuelles font le paysage (ex.: choix de localisation résidentielle, choix architecturaux) et, d'autre part, la stricte application de ces outils varie selon qu'ils reposent ou non sur une volonté politique claire et affirmée.

Or, comme notre recherche l'a mis en évidence, les regards des acteurs locaux ne sont pas unanimes, ce qui pose un **défi** important aux ruraux. Dans cette perspective, est-il alors permis de formuler un projet collectif d'aménagement du territoire qui mise sur une stratégie de "conscientisation" collective? Par exemple, des leaders locaux (organisme de développement, municipalité) pourraient initier un débat collectif sur l'avenir de la communauté en recourant au thème du paysage. Cela permettrait aux ruraux de prendre conscience de la diversité des intérêts et des regards portés sur leur territoire, des conséquences de leurs interventions — ou non-interventions. La finalité d'un tel exercice serait alors d'actualiser la connaissance de sa communauté, de se conscientiser par rapport aux choix de développement et aux gestes du quotidien et de définir des choix collectifs. Par le biais de l'actualisation de la connaissance de soi, d'une plus grande participation démocratique et de l'expression consciente de ses besoins, un tel type de débat collectif favoriserait l'*empowerment* des communautés locales comme suggéré par DeNeufville (1986), Gagnon *et al.* (1993) et Lacoste (1977) (voir point 2.1.2).

### **6.2.3 Des paysages non valorisés mais diffusés vers le monde extérieur**

Les paysages mis de l'avant dans la promotion touristique contribuent à véhiculer une certaine représentation de la communauté d'accueil, mais aussi du monde rural en général, auprès des populations exogènes au territoire (touristes, citadins). Dans cette perspective, le rôle des intervenants touristiques est important.

Comme plusieurs auteurs l'ont montrée, la demande sociale pour le monde rural est centrée sur une certaine représentation de la ruralité, issue d'une connaissance limitée, voire dépassée, de la réalité contemporaine (Jean, 1997; Cadiou et Luginbühl, 1995). En ce sens, travailler uniquement à nourrir ces demandes exogènes participerait à renforcer ces représentations simplifiées du monde rural et à l'enfermer dans des images stéréotypées portées surtout par les urbains. S'appuyer uniquement sur ces demandes exogènes contribuerait également à véhiculer les mêmes images pour tous les territoires ruraux et, ce faisant, à nier la diversité du monde rural et à le banaliser. De plus, cela pourrait participer à figer et même "folkloriser" les représentations du monde rural et ainsi dissoudre un des potentiels créateurs lui permettant d'innover pour son développement futur.

Notre recherche à Petit-Saguenay démontre que les ruraux connaissent déjà de tels paysages "stéréotypés" — surtout associés aux modèles *pittoresque* et *campagne urbaine* — qui ne correspondent pas à la réalité actuelle du monde rural et ce, bien qu'ils y retrouvent des caractéristiques considérées comme typiques de la campagne. Les Saguenois ont d'ailleurs clairement exprimé qu'ils ne valorisaient pas de tels paysages, perçus comme la campagne du passé ou des autres (voir point 6.1.3). Les intervenants touristiques locaux auront le choix de conforter le touriste en lui vendant des images de ces paysages, dit "déterritorialisés", ne correspondant pas à la ruralité contemporaine, ou encore de proposer des images plus actualisées, correspondant davantage à leur réalité locale.

Au niveau de la mise en scène du milieu rural, les promoteurs touristiques ont comme **défi** de gérer l'équilibre entre une demande exogène (touristes, citadins) pour des paysages "déterritorialisés" et une demande endogène enracinée dans le réel. Une piste pour relever ce défi pourrait être d'ancrer la promotion touristique dans la réalité rurale contemporaine et ses

spécificités locales, en s'appuyant d'abord sur les lieux communs de fierté des acteurs locaux pour construire les mises en scène à véhiculer vers le monde extérieur. Les paysages, identifiés par les locaux comme participant à leur identité collective pourraient ainsi être utilisés davantage pour bâtir les images à médiatiser vers l'extérieur. À moyen terme, en s'inspirant d'une conception dynamique de l'identité, cela pourrait avoir comme effet, d'une part, de se démarquer dans le marché touristique toujours plus compétitif et spécialisé et, d'autre part, de puiser une matière créatrice pour renouveler les stratégies promotionnelles. Par le biais de cette intégration aux stratégies promotionnelles touristiques, les paysages auxquels s'identifient les acteurs locaux participeraient au projet d'actualisation de l'identité locale et feraient partie du projet culturel des ruraux, comme souhaité par plusieurs (Dugas, 1995; Dionne, 1996b; Groupe de Réflexion de Solidarité rurale, 1996; Jean, 1997).

### **6.3 POUR DE NOUVEAUX LIEUX D'EXPRESSION DE L'IDENTITÉ RURALE: UN RÔLE POSSIBLE POUR LES PARCS NATIONAUX?**

La présence de deux parcs nationaux — le parc du Saguenay et le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent — offre un contexte particulier pour Petit-Saguenay et les communautés rurales du Bas-Saguenay qui en espèrent des retombées économiques (infrastructures, emplois, subventions) dûes principalement aux activités touristiques périphériques (voir point 4.2.1). Mais serait-il possible de concevoir d'autres types de retombées, issus de la présence des parcs, qui pourraient être bénéfiques pour les communautés locales? Par rapport au thème du paysage, nous avançons deux propositions liées à la mission d'éducation et de sensibilisation des parcs. Rappelons que dans le contexte québécois, les initiatives de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sont essentiellement planifiées à l'intention de touristes et de visiteurs — incluant les écoliers.

Serait-il possible de concevoir des programmes qui s'adressent aux populations locales, soit de façon ciblée (ex.: élus, fonctionnaires) ou de façon générale? Nous esquissons deux propositions.

Comme **première proposition**, le thème du paysage pourrait être utilisé pour initier une réflexion locale liant environnement et développement. Cette proposition s'appuie sur le fait que le paysage est un thème fédérateur qui, comme l'a démontré notre recherche, facilite un premier niveau de dialogue entre différents partenaires. Également, le paysage offre un cadre conceptuel d'analyse pertinent pour comprendre la relation au territoire et à la nature des populations locales, ce qui peut générer de nouvelles informations sur ce sujet. Les résultats de cette réflexion pourraient plus tard se concrétiser dans un projet microrégional regroupant des orientations de développement et d'aménagement du territoire, de même que des mesures de gestion environnementale. Situé dans une telle démarche collective de réflexion et de conscientisation, le thème du paysage pourrait assister le monde rural dans sa recherche d'un "*nouveau modèle de développement*" qui associe territoire, environnement, économie et société, tel que demandé par divers acteurs ruraux, dont Solidarité rurale (GRSR, 1996: 21).

Rappelons que d'autres pays misent déjà sur de telles démarches de participation populaire, où le paysage se situe dans un cadre global liant développement local/environnement/patrimoine: dans les parcs naturels régionaux de France, dans des organisations comme le British National Trust d'Angleterre ou encore dans le *Rivers, Trails and Conservation Assistance Program* du Service des parcs nationaux des États-Unis<sup>33</sup>.

---

33 À ce sujet, voir les textes des invités au colloque sur le tourisme et le paysage, organisé par Le Secrétariat permanent des États généraux du paysage québécois dans Charlevoix (16-17 octobre 1998).

Notre **seconde proposition** fait référence aux moyens de sensibilisation et d'éducation à l'environnement traditionnellement utilisés par les parcs, comme les expositions et les activités d'interprétation. Généralement, les thèmes abordés sont centrés sur les écosystèmes naturels, ce qui est cohérent avec la mission des parcs — protection de la nature. Or comme la qualité et la viabilité de ceux-ci dépendent des actions de l'homme, pourquoi ne pas élargir le créneau en intégrant celles-ci aux expositions, en misant notamment sur la réalité locale actuelle? De telles expositions liant l'homme et la nature, et selon une perspective enracinée dans le territoire local, pourraient avoir un double effet. D'une part, elles répondraient aux demandes des visiteurs de mieux connaître le territoire qu'ils visitent et les gens qui l'habitent. D'autre part, elles créeraient un nouveau lieu d'interface entre les parcs et les populations locales.

Sachant que le support des communautés limitrophes à l'endroit des parcs est notamment lié au fait qu'elles les fréquentent ou non, des expositions qui "**parlent**" des populations et aux populations locales pourraient devenir un incitatif à visiter les parcs. En ce sens, formuler une programmation d'activités de diffusion s'appuyant sur les spécificités locales (histoire, patrimoine, identité, pratiques, etc.) serait un moyen relativement simple. Le thème des paysages identitaires, s'il est envisagé selon une approche globale et culturelle, pourrait permettre un pont liant environnement et communautés locales. Car, faut-il le souligner, le territoire, son aménagement, les perceptions et les pratiques territoriales qui lui sont liées sont partie intégrante du patrimoine qui n'est pas exclusivement fondé sur un passé lointain.

Le contexte québécois actuel semble propice à de nouvelles expérimentations alors que les organisations des parcs provincial et fédéral redéfinissent leurs approches de travail avec

le milieu<sup>34</sup>. Dans l'éventualité de l'implantation prochaine du plan directeur du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent, le thème du paysage pourrait-il offrir un cadre pour le développement de nouvelles synergies et l'ouverture de nouvelles portes? Nous estimons que oui, mais à certaines conditions, c'est-à-dire que le paysage doit être envisagé selon une perspective globale qui dépasse ses seules composantes visuelle et esthétique et que le regard des gens du milieu doit être intégré dans l'exercice.

Le but des démarches sous-jacentes aux deux propositions n'est pas de nier les différences et les rapports de force existants à l'intérieur d'une communauté ou entre les communautés et les parcs. Il s'agit plutôt de mieux comprendre les motivations des différents groupes d'acteurs par rapport à leur territoire et que l'acteur parc serve davantage de levier de développement pour les communautés locales (Gagnon et Fortin, 1999). Par le biais du thème du paysage, il s'agit de faire parler les gens de leur milieu de vie, de leur attachement pour celui-ci, de ce qu'ils y font, etc. À notre avis, aborder ainsi le paysage permettrait d'appréhender le territoire par une large lunette dans le cadre d'un processus de développement local viable. Grâce aux expertises spécialisées dont ils disposent, les organisations des parcs pourraient jouer un rôle de leader dans ces expériences en mobilisant les ressources (Wells, 1997; Lusigi, 1994).

---

<sup>34</sup> Pensons notamment aux gestionnaires du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent qui coordonnent les actions de différents groupes d'acteurs liés aux activités d'observation en mer des mammifères marins (excursionnistes, hôteliers, etc.), en vue de concevoir et de mettre en oeuvre un programme concerté d'actions pour la protection de la ressource.

## **6.4 LE PAYSAGE: QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE CONCEPT ET SUR LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE**

Un des objectifs de la recherche consistait à mieux comprendre le concept de paysage. Dans ce dernier point, nous dégageons quelques observations, d'abord sur le processus de lecture et de qualification du paysage, puis sur son rôle dans la communauté. Enfin, nous concluons avec quelques recommandations concernant la démarche méthodologique et le cadre d'analyse utilisés dans la présente recherche.

### **6.4.1 Lecture et qualification du paysage: un processus ancré dans le territoire vécu**

Lors des entrevues avec les différents groupes, un des premiers constats concerne le besoin, par les répondants, d'identifier le paysage présenté. En effet, pour se sentir apte à qualifier l'image, ils ont besoin de savoir de quel paysage il est question. Les répondants ne qualifient pas un modèle paysager abstrait et théorique, mais bien un paysage concret, existant et connu.

Rappelons que notre intention initiale était de faire parler de paysages de façon générale, à partir d'une typologie théorique que nous avons préalablement établie, soit nos modèles paysagers (chapitre 3, point 3.2.4). Nous avons demandé aux Saguenois: "*aimez-vous ce type de paysage?*" Cependant, cet objectif s'est avéré plutôt vain. De fait, les répondants, dès qu'ils voyaient l'image présentée, tentaient immédiatement de savoir où la photo avait été prise, en d'autres termes, de quel paysage particulier était-il question? Dans les quelques cas où ils ne parvenaient pas à identifier le paysage présenté, les répondants ont tenté de faire un lien avec un paysage connu et avec lequel ils ont des pratiques et des expériences vécues, afin d'être en mesure de qualifier le paysage présenté.

Qu'est-ce que cela change dans l'interprétation? En fait, les ruraux rencontrés ne qualifient pas des paysages théoriques et abstraits, mais bien des paysages concrets qui existent, ou du moins à travers la loupe de ceux-ci. Ils nous parlent de paysages connus, soit ceux montrés sur les images qu'ils ont reconnus ou d'autres considérés comme ayant des ressemblances. Cela conforte la thèse, proposée par Norberg-Schulz (1984), d'un besoin inné d'identification au lieu pour l'orientation physique, émotive et même existentielle. Mais surtout, nous retenons que les répondants nous ramènent spontanément à la réalité du concept de paysage, à savoir qu'il est un construit qualifié en fonction d'une réalité connue et expérimentée. Ce faisant, ils confirment le postulat de notre recherche voulant que le **paysage soit un construit qui se bâtit sur une relation vécue, inscrite dans un espace-temps donné, où l'affectivité est présente** et qui dépasse la seule expérience visuelle. Il s'agit là d'un des premiers résultats de notre recherche.

Ce premier résultat remet en question les catégories d'analyse que nous avons prédéfinies autour de la **notion de modèle paysager**. En parlant de paysages bien concrets, les Saguenois nous rappellent que les modèles paysagers, comme constructions théoriques prédéfinies, ne correspondent pas entièrement à leurs regards. Si la recherche était à refaire, nous pourrions utiliser la notion de modèle paysager d'une autre façon, c'est-à-dire comme une catégorie d'analyse qui serait induite des propos exprimés lors des entrevues. Dans cette perspective, la notion pourrait être utilisée plus tard dans le processus, ce qui rejoindrait d'ailleurs davantage le travail original de Cadiou et Luginbühl (1995). Également, pour arriver à bâtir ces catégories à partir des propos recueillis, il y aurait avantage à ancrer ces propos encore plus dans le territoire, notamment en présentant plus de photos de paysages locaux, afin de mieux saisir les multiples facettes du discours des locaux qui lui, s'appuie sur une lecture riche et complexe de la dynamique locale. Une analyse rigoureuse

des propos recueillis permettrait par la suite de les découper en grandes catégories — ou modèles paysagers— bien ancrées dans le réel des acteurs rencontrés.

#### **6.4.2 Les conceptions moderne et postmoderne du paysage: deux rôles dans la communauté**

Notre approche était associée à la définition dite postmoderne du concept de paysage, qui vise à dépasser la conception moderne du *paysage-tableau* centrée sur l'expérience visuelle, où l'homme se situe à l'extérieur du paysage observé (voir chapitre 1). La compréhension postmoderne s'appuie sur une relation dynamique entre le sujet et le paysage, relation développée à partir des différents sens, du vécu et l'affectivité.

Suite à une lecture attentive des propos des répondants, nous croyons que les deux conceptions du paysage ne sont pas diamétralement opposées, mais plutôt qu'elles cohabitent. En effet, il semble que certains paysages locaux peuvent être lus par un même acteur à partir des deux modes de lecture: un premier pour soi (conception postmoderne) et un second à l'intention des autres, soit ceux de l'extérieur du territoire d'appartenance (conception moderne).

Prenons en exemple le cas des agriculteurs par rapport aux paysages du rang Saint-Antoine où vit la majorité d'entre eux. Du point de vue du discours formel, il s'agit du premier territoire local construit en paysage par les agriculteurs saguenois. Dans un premier mode de lecture ces paysages locaux font référence à leurs pratiques agricoles, à leur milieu de vie, à leur identité, à leur nature. Ils rejoignent ainsi divers aspects de leur vie quotidienne, concrète et affective, et sont construits selon la compréhension postmoderne du paysage, dans un mouvement dialectique liant le matériel et le sensible.

Par la suite, les agriculteurs proposent spontanément d'autres paysages, tels que les panoramas perceptibles à partir de sommets de leur propriété ou le point de vue sur la vallée du Portage. Ils manifestent des intentions claires qui visent surtout à mettre en scène ces paysages à l'intention des autres, par le biais d'un belvédère d'observation ou d'une publicité touristique. Il s'agit du second mode de lecture, car ces "nouveaux" paysages se distinguent des premiers par deux éléments fondamentaux. D'abord, ils sont construits selon la compréhension dominante du paysage, c'est-à-dire comme *paysage-tableau* — objet de contemplation pour un regard distancié — et, aussi, ces paysages sont proposés principalement pour le plaisir des autres, pour l'extérieur du village (visiteurs, touristes, peintres).

Ces deux modes de lecture du paysage ne semblent pas être en conflit, ils reposent plutôt sur deux logiques différentes et même complémentaires. Nous avançons l'hypothèse qu'il s'agit d'une forme d'expression de ce que Guindani et Bassand (1992) définissent comme une identité offensive. Il y a d'abord une reconnaissance positive par les acteurs locaux qui s'y projettent — ici les agriculteurs saguenois —, puis il y a une mise en scène affirmée à l'intention des autres, selon une approche positive et constructive. Cette forme d'affirmation identitaire, exprimée à travers le paysage, est non pas défensive mais proactive. N'étant pas issue d'une demande externe, elle n'est pas réactive, mais il s'agit plutôt d'un geste volontaire et autonome. C'est d'abord une affirmation de la fierté locale pour soi, puis, une fierté dirigée vers le monde extérieur. Le paysage sert ainsi de médium pour exprimer, à ses membres puis au monde extérieur, ce qu'est la communauté. Le paysage est d'abord un lieu commun de fierté, puis il devient agent de communication, voire de médiation. Cette observation empirique est cohérente avec les nouvelles thèses avancées sur le rôle transitionnel des lieux identitaires (Leroux, 1998).

## 6.5 LE PAYSAGE: UN CADRE CONCEPTUEL PERTINENT

Il a été mis en évidence que les regards des différents groupes d'acteurs locaux ne convergent pas vers une même qualification du paysage, même à l'échelle d'une petite communauté de moins de 1 000 habitants. De fait, il s'agit du propre de la notion de culture paysagère, c'est-à-dire qu'elle est construite à partir de normes sociales acquises, d'un vécu personnel, de pratiques individuelles et collectives, etc. Ce faisant, la culture paysagère est spécifique et territorialisée. L'analyse de cette culture permet de comprendre les significations liées aux logiques de valorisation des paysages qui, à leur tour, sont liées à des logiques de développement local.

Les répondants saguenois ont spontanément identifié des paysages comme participant à leur identité collective: comme groupe, comme Saguenois ou en tant que membre du monde rural. Il existe des lieux de convergence entre les trois groupes Saguenois rencontrés, qui permettent d'identifier des paysages identitaires communs, même si les éléments de la valorisation et de l'appropriation diffèrent parfois. Cela confirme le postulat de départ de la recherche que le paysage, lorsqu'il est envisagé selon une compréhension globale intégrant des dimensions sensibles, offre un cadre conceptuel pertinent pour saisir l'identité rurale et les orientations passées et futures du développement local.

Dans certains cas, l'appropriation symbolique des paysages est soutenue par une appropriation matérielle — pratiques, fréquentation, intentions — alors que dans d'autres non. Cela résulte en maîtrise sociale du territoire plus ou moins importante de la part des acteurs locaux. Dans tous les cas, il y a des conséquences pour l'identité collective et des

---

entrevues individuelles avec des leaders du milieu (élus, responsables d'OSBL, etc.).

défis pour l'aménagement du territoire et le développement local. Nous avons identifié six défis s'adressant aux ruraux et aux professionnels de l'aménagement, dans la perspective d'augmenter la maîtrise des acteurs locaux pour leur territoire (voir point 6.2).

Tableau 3  
Défis pour les ruraux et les professionnels de l'aménagement

<p><b>Défis pour les ruraux:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'affirmer et refuser l'importation de modèles d'aménagement qui ne correspondent pas à l'identité locale;</li> <li>- Formuler un projet d'aménagement du territoire et de développement local qui mise sur une stratégie de "conscientisation" collective;</li> <li>- Du point de vue touristique, gérer l'équilibre entre une demande exogène (touristes, citadins) pour des paysages "déterritorialisés" et une demande endogène enracinée dans le réel.</li> </ul> <p><b>Défis pour les professionnels:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se sensibiliser davantage aux dynamiques actuelles du monde rural, aux regards et aux attentes de ses populations, en s'appuyant sur leur réalité, leur identité et leur culture paysagère;</li> <li>- Développer des approches spécifiques et de nouveaux langages adaptés au monde rural pour l'aménagement du territoire et pour l'architecture;</li> <li>- Inventer de nouvelles formes d'occupation du territoire qui concilient la forte demande sociale pour habiter les territoires ruraux et la mise en valeur des paysages valorisés par les communautés résidentes.</li> </ul>
--

Au regard de l'objectif principal de mieux comprendre le concept de paysage, l'analyse révèle que les deux conceptions du paysage, dites moderne et postmoderne, cohabitent et jouent différents rôles dans la communauté. Un premier rôle est que le paysage permet à la communauté de se reconnaître et de se présenter devant les autres, il est donc agent de communication. Un second rôle est de donner sens au premier et de renforcer la cohésion sociale de la collectivité par le biais de pratiques territoriales communes. Ce faisant, le paysage participe de façon structurante à la vie de la communauté, comme lieu d'expression d'un certain *art de vivre*, et à la construction de l'*être-ensemble* (Dionne, 1996a).

Le paysage peut donc être considéré comme un concept valable pour saisir les bases de l'identité collective d'une communauté. Mais, encore plus, il peut être utilisé comme une clef d'entrée pour stimuler une démarche de développement local. Notre recherche l'a démontré, le thème du paysage est perçu positivement par les acteurs locaux et il permet d'initier un dialogue autour d'un enjeu commun: comment habiter son territoire, au sens proposé par Norberg-Schulz, soit:

*Habiter* quelque part implique qu'un rapport significatif s'est établi entre un être humain et un milieu donné. (...) Ce rapport consiste en un acte d'identification, c'est-à-dire à reconnaître son appartenance à un lieu. Par cet acte, *l'habitant* s'approprie un monde; son installation correspond à la découverte de lui-même et à la définition de son *être-dans-le-monde*. (1985, cité dans Marchand, 1996: 13).

C'est alors que le lien devient possible avec le développement des communautés et que le cadre conceptuel du paysage peut assister le monde rural dans sa recherche d'un "nouveau" modèle de développement, associant territoire, environnement, économie et société.

## CONCLUSION

### DES PAYSAGES COMME MILIEUX DE VIE

Moi, partout où que je me trouve sur le bord du fjord du Saguenay, l'impression qui m'a tout le temps monté, c'est l'impression de force. Aussitôt que j'arrive là, il faut que je regarde les montagnes, le canal. Que je sois n'importe où, il faut que je prenne le temps de regarder et d'arrêter. Que ce soit sur le quai, à l'Anse-St-Étienne, partout, c'est tout le temps les mêmes idées qui me reviennent: la force qui a creusé ça, les montagnes. Pour moi, j'avais cherché comme une force. Ça m'impressionne terriblement.

Un pêcheur saguenois

Notre recherche visait à faire le pont entre le paysage et le développement des communautés rurales. Pour ce faire, nous avons eu recours au concept d'identité collective, entendu comme une représentation de soi permettant aux membres d'une communauté de se reconnaître et de se définir par rapport aux autres. Dans le contexte actuel de recomposition sociospatiale du monde rural, de nouvelles demandes s'expriment par rapport à son territoire: formes de nature, lieu d'affirmation de l'identité, expression d'un "art de vivre", matérialisation d'une certaine convivialité, etc. Dans cette recherche, nous avons exploré le paysage comme l'un des lieux potentiels d'expression et d'affirmation du projet identitaire des ruraux, dans la quête collective d'habiter son territoire.

Nous avons fait le **postulat** que le paysage offrait un cadre conceptuel pertinent pour explorer cette avenue de l'identité rurale, mais à la condition qu'il soit défini selon une

conception globale — dite postmoderne — qui donne place à ses dimensions sensibles. Nous avons défini le paysage comme un construit social et culturel, c'est-à-dire comme une expression sensible du rapport société/territoire/nature et une représentation du "beau". Le paysage apparaît alors à l'interface entre un territoire concret, vu et habité, et un territoire imaginaire, chargé de sens. Il n'est alors plus seulement lié à la composante visuelle, mais il intègre également des dimensions sensibles qui font référence au vécu, à l'affectif et à l'émotif. Cette compréhension globale du paysage permettrait de dépasser la notion de décor à laquelle il est habituellement confiné et d'utiliser ses dimensions sensibles et symboliques dans une démarche de développement local.

Dans le cadre de cette recherche de maîtrise, l'**objectif** était double. Nous visions à mieux comprendre le concept de paysage, selon la compréhension globale et culturelle définie plus avant et à préciser cette compréhension dans un cadre d'analyse original. Il s'agissait de notre premier objectif. Comme second objectif, nous souhaitons renforcer les liens entre paysage et développement local en expérimentant une démarche d'analyse paysagère qui privilégie le regard des habitants.

Nous avons posé **trois questions spécifiques**. La première cherchait à savoir quels sont les types de paysages valorisés et porteurs de sens pour différents groupes d'acteurs locaux? Dans un second temps, nous désirions comprendre la logique de ces valorisations paysagères, c'est-à-dire d'identifier plus finement sur quels éléments s'appuient ces valorisations? Ce faisant, nous entrions dans le monde du signifié. Enfin, la troisième et dernière question posée était: quels sont les défis issus de ces valorisations paysagères aux niveaux de l'aménagement du territoire et du développement local?

Pour répondre à ces questions, nous avons réalisé une **étude de cas exploratoire** sur une communauté rurale de moins de 1 000 habitants, soit celle de Petit-Saguenay. Lors d'entrevues collectives, des résidants ont été réunis en trois groupes, selon un facteur commun qui était considéré comme potentiellement déterminant dans la relation au paysage soit: l'occupation principale (intervenants touristiques), une pratique territoriale commune (pêcheurs) ou les deux (agriculteurs). Les propos des répondants ont été stimulés à l'aide d'une projection de diapositives de paysages, regroupés en huit grandes familles à l'aide de la notion de *modèle paysager*, ce qui constitue un premier niveau de catégorisation d'analyse des données. À l'aide des variables et indicateurs d'analyse identifiés de façon inductive à partir des résultats d'entrevues — ce qui constitue un résultat de la recherche (voir point 3.3) —, nous cherchions à évaluer la maîtrise sociale du territoire par les acteurs locaux, en recourant notamment à la notion d'appropriation territoriale.

Dans ce chapitre, en guise de conclusion, nous résumons les principaux résultats et observations de la recherche.

### **Le paysage comme regard singulier porté sur son territoire d'appartenance**

Un des premiers résultats de la recherche confirme la compréhension globale du paysage adoptée dans la recherche. En effet, les Saguenois nous ont parlé, non pas de paysages théoriques et abstraits tels que proposé par les modèles paysagers, mais bien de paysages concrets et même, de **leurs** paysages. Ce faisant, les répondants nous ont ramenée spontanément à la réalité du concept de paysage: il est un construit qualifié au regard d'une réalité connue et expérimentée. De plus, chacun des groupes a porté sur le paysage un regard particulier. Des lieux de convergence existent entre les individus et entre les groupes, mais

aussi existent des regards spécifiques. Ainsi, même à l'échelle d'une petite communauté rurale de moins de 1 000 habitants, les regards des ruraux ne sont pas unanimes.

Ces observations tendent à confirmer que le paysage n'est pas un donné universel, mais un construit social et culturel qui renvoie à des pratiques et à des expériences individuelles ou collectives et à des valeurs. L'expérience paysagère est globale, chargée de sens et d'affectivité. Le paysage est donc plus que visuel, contrairement à la compréhension dominante du concept, depuis la Renaissance, résumée dans l'expression *paysage-tableau*. Cela confirme les nouvelles approches en paysage s'appuyant sur une compréhension globale, dite post-moderne, et qui sous-tend la notion de culture paysagère.

La *culture paysagère*, définie comme une "forme de regard" posée sur le paysage, prend racine dans un territoire concret et habité. Elle suppose que des groupes d'acteurs sociaux partagent un bagage commun par rapport à leur relation au territoire et à leur qualification du paysage. La culture paysagère est par essence territorialisée, donc différenciée. C'est ce concept qui nous a permis de mieux comprendre la spécificité de la relation des Saguenois avec leur territoire et les logiques de sens.

### **Le paysage: un cadre conceptuel pertinent pour saisir l'identité rurale**

Les observations issues de la recherche confirment le principal postulat de la recherche à savoir que le paysage offre un cadre conceptuel pertinent pour comprendre la relation des ruraux à leur territoire, relation qui serait l'un des traits caractéristiques de leur identité, comme le suggèrent divers chercheurs et acteurs (Kayser, 1990; Dionne, 1996b; Jean,

1997; GRSR, 1996). Mais cela est vrai à la condition que le paysage soit défini selon une conception globale — dite postmoderne — qui redonne place aux dimensions sensibles.

De fait, les Saguenois ont explicitement identifié des paysages comme participant à leur identité. Cependant, ils ne sont pas unanimes. En effet, les propos recueillis dans les trois groupes de répondants démontrent clairement que les regards portés sur les paysages ne sont pas identiques entre les groupes, et même entre les individus d'un même groupe. C'est dire que le paysage n'est pas un construit universel et qu'il existe des sous-cultures paysagères, même à l'échelle d'une petite communauté de moins de 1 000 habitants. Par exemple, les pêcheurs et les agriculteurs saguenois portaient un regard plutôt consensuel sur les paysages locaux dans leur groupe respectif, ce qui incite à dire qu'ils partagent une même culture paysagère. Tel n'était cependant pas le cas pour le groupe d'intervenants touristiques où peu de visions consensuelles ont été recueillies. Bien que les regards, dans ou entre les groupes, aient été parfois différents, des lieux de convergence se dégagent.

### **Trois paysages locaux porteurs d'identité**

L'analyse des propos des Saguenois rencontrés permet d'identifier des lieux communs, soit **trois paysages locaux**: les paysages agraires du rang Saint-Antoine, ceux de la rivière Petit-Saguenay et ceux du fjord du Saguenay. Ces paysages ont été explicitement nommés comme participant à leur identité. Celle-ci n'est cependant pas unique, elle correspond plutôt à **trois niveaux identitaires** qui s'emboîtent ou se superposent, à la manière suggérée par Baril (1986): comme membre du groupe de répondants (agriculteur, pêcheur), comme Saguenois ou comme membre du monde rural.

Parmi les trois paysages, celui du **fjord**, accessible à partir du quai de Petit-Saguenay, tient sans conteste une place bien particulière dans la vie de la communauté. Il rejoint une certaine conception de la nature, il est un objet de grande fierté et il est considéré comme représentatif des Saguenois. Tous ces éléments révèlent une forte appropriation symbolique. De plus, les pêcheurs et les intervenants touristiques rencontrés ont des pratiques territoriales associées à ce paysage, pratiques qui sont très ancrées dans le quotidien et de nature diversifiée: récréative, sociale, identitaire et contemplative, voire existentielle pour certains. Somme toute, le paysage du quai joue plusieurs **rôles dans la communauté** de Petit-Saguenay: celui de communication, en permettant aux membres de la communauté de se reconnaître et de se présenter aux autres, puis celui de construction de *l'être-ensemble*, en renforçant la cohésion sociale par le biais de pratiques territoriales communes. Cela confirme que le paysage peut effectivement être un lieu d'expression de l'identité collective des ruraux. Mais l'identité affirmée dans le discours n'est pas toujours soutenue par des pratiques ou des projets territoriaux, et cela a des conséquences sur le développement local. Ce qui introduit la réponse à la troisième question spécifique de la recherche: celle d'identifier les défis issus des valorisations paysagères des Saguenois au regard de l'aménagement du territoire local et de l'identité rurale.

### **De la valorisation paysagère à la maîtrise sociale du territoire: des situations différentes**

Rappelons que notre recherche avait pour but de lier paysage et développement local des communautés. Pour faire le pont entre les deux, nous avons utilisé la notion de **maîtrise sociale du territoire**, qui s'appuie sur le fait que les acteurs sociaux tentent d'orienter les logiques touchant le devenir de leur territoire (Gagnon, 1994). Cela implique que, pour qu'il y ait une véritable maîtrise du territoire, la seule affirmation symbolique est insuffisante. Les collectivités doivent aussi exprimer leur appropriation dans des gestes concrets sur le

territoire: intentions et projets, pratiques et usages, etc. Aussi, pour évaluer la maîtrise sociale du territoire, nous avons évalué l'importance de l'appropriation territoriale des points de vue symbolique et matérielle.

Dans certains cas, l'appropriation symbolique des paysages est supportée par une appropriation matérielle — pratiques, fréquentation, intentions—, alors que dans d'autres, non. Cela implique une maîtrise sociale du territoire plus ou moins importante de la part des acteurs locaux. À partir des entrevues, nous avons identifié trois situations, ou dynamiques, particulières:

- 1) des paysages dévalorisés au plan symbolique, mais appropriés dans le quotidien;
- 2) des paysages très valorisés, dont l'appropriation est surtout symbolique;
- 3) des paysages non valorisés mais diffusés vers le monde extérieur.

Prenons en exemple le paysage local du fjord, perceptible à partir du quai. Il fait l'objet d'une forte appropriation symbolique de la part des trois groupes de répondants. Mais, du point de vue de l'appropriation matérielle, qu'en est-il? Les pêcheurs et les intervenants touristiques disent avoir des pratiques et des projets liés au quai de Petit-Saguenay et ce faisant, ils expriment une forme d'appropriation matérielle du territoire. Cependant, les agriculteurs ne fréquentent pas le quai et leur appropriation matérielle de ce territoire local est ainsi limitée.

La perte ou l'absence de maîtrise du territoire par les acteurs locaux a des conséquences pour l'identité collective. De même, cela pose des défis pour l'aménagement du territoire et le développement local. Nous avons identifié six défis à relever, trois par les ruraux et trois par

les professionnels de l'aménagement, et ce dans la perspective d'augmenter la maîtrise de leur territoire par les acteurs locaux:

- S'affirmer et refuser l'importation de modèles d'aménagement qui ne correspondent pas à l'identité locale;
- Formuler un projet d'aménagement du territoire et de développement local qui mise sur une stratégie de "conscientisation" collective;
- Du point de vue touristique, gérer l'équilibre entre une demande exogène (touristes, citadins) pour des paysages "déterritorialisés" et une demande endogène enracinée dans le réel;
- Se sensibiliser davantage aux dynamiques actuelles du monde rural, aux regards et aux attentes de ses populations, en s'appuyant sur leur réalité, leur identité et leur culture paysagère;
- Développer des approches spécifiques et de nouveaux langages adaptés au monde rural pour l'aménagement du territoire et l'architecture;
- Inventer de nouvelles formes d'occupation du territoire qui concilient la forte demande sociale pour habiter les territoires ruraux et la mise en valeur des paysages valorisés par les communautés résidentes.

Dans le contexte plus particulier de Petit-Saguenay, deux parcs de conservation sont présents, soit le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent et le parc du Saguenay. Nous croyons que ces acteurs institutionnels importants sur l'aménagement du territoire peuvent jouer un rôle dans la conception d'un projet territorial. Nous avons suggéré deux propositions, soit celle d'utiliser le thème du paysage pour initier une réflexion locale liant environnement et développement et soit celle de formuler une programmation d'activités de diffusion se référant à la réalité locale (histoire, patrimoine, identité, pratiques, etc.) par le biais du thème des paysages identitaires. Globalement, nous proposons d'utiliser le thème du paysage afin de faire parler les gens de leur milieu de vie, de leur attachement pour celui-ci, de ce qu'ils y font, etc. Ces deux propositions visent à mieux comprendre les motivations des différents groupes d'acteurs par rapport à leur territoire, à stimuler l'appartenance des populations locales pour leur territoire et à valoriser ces dernières dans ce qu'elles sont. À notre avis, aborder ainsi le paysage permettrait d'appréhender le territoire par une large lunette, dans le cadre d'un processus de développement local viable. Ces propositions

s'appuient sur le fait que le paysage est un thème fédérateur qui, à la fois, intègre plusieurs aspects du développement (territoire, environnement, identité) et facilite un premier dialogue entre les acteurs sociaux.

### **Le projet identitaire des ruraux: un projet territorial en devenir**

Pour être porteuse d'avenir, l'identité rurale devra s'affirmer concrètement dans le territoire. Pour éviter qu'elle ne devienne qu'un discours théorique ou une prétention idéologique, un projet territorial devrait être formulé et ce, avec la participation de tous les acteurs de la communauté. Idéalement, il devrait prendre racine dans la réalité des ruraux, réalité vécue dans le quotidien, mais aussi dans la vie affective et symbolique. Le paysage pourrait aider à faire naître ce projet.

En effet, dans le monde rural en recomposition, où divers groupes d'acteurs sont en quête de territoires de sens, nous faisons l'hypothèse que l'appropriation du paysage deviendra un enjeu important dans les années à venir. Car plus qu'une aménité environnementale, le paysage, comme expérience sensible et affective, concentre l'expérience d'un mode de vie, d'une relation territoriale et communautaire qui sont particulièrement recherchées. Le paysage devient alors, dans sa matérialité et sa construction mentale, un des lieux d'expression d'un certain *art de vivre*. Il répond à des besoins sociaux, tels que la recherche de nouveaux lieux identitaires. Les propos exprimés par les Saguenois confirment ces affirmations.

Le paysage peut être considéré comme un concept valable pour saisir les bases de l'identité collective d'une communauté rurale, mais, plus encore, il peut aussi être utilisé comme une clef d'entrée pour stimuler une démarche de développement local. Notre

recherche l'a confirmé, les populations locales ont une relation particulière avec leur territoire local. En effet, les Saguenois rencontrés ont "lu" et qualifié leurs paysages, à partir de leurs propres critères qui répondent à leurs regards et à leur vécu. De plus, la démarche adoptée par la recherche démontre que le thème du paysage est perçu positivement par les acteurs locaux et permet d'initier un dialogue autour d'un enjeu commun: habiter son territoire.

Pour faciliter la naissance d'un projet réaliste et viable, diverses conditions s'imposent. D'abord le paysage devrait être envisagé de façon globale, dépassant la compréhension traditionnelle limitée aux dimensions scénique et visuelle. Puis, les méthodes d'analyse devraient refléter cette définition élargie en intégrant les composantes sensibles de l'expérience paysagère. L'exercice sur le paysage devrait s'inscrire dans un débat collectif où s'exprimeraient différents points de vue et rapports de force. Enfin, la prise de décision sur les choix de développement et d'aménagement du territoire reviendrait aux communautés.

Dans le monde rural actuel, où il y a de plus en plus de groupes d'acteurs aux intérêts différents (agriculteurs, néoruraux, villégiateurs, promoteurs touristiques, institutions comme les parcs de conservation, etc.), le paysage pourrait permettre d'amorcer le dialogue. Situé au cœur des processus identitaires et des enjeux sociaux, le paysage n'est plus seulement un spectacle ou un décor: il participe de façon structurante au devenir des communautés en recomposition, tel un lien social et culturel enraciné. C'est alors que le lien devient possible avec le développement des communautés et que le paysage peut assister le monde rural dans sa recherche d'un *"nouveau modèle de développement"* qui associe territoire, environnement, économie et société. Tout cela, pour que les paysages ruraux québécois ne soient pas seulement de belles cartes postales, mais bien des lieux de vie dynamiques.

## BIBLIOGRAPHIE

BAILLY, Antoine. 1986. "Espace et représentations mentales" dans *Espaces, jeux et enjeux*. s.l.: Fayard. p. 161-170.

BAILLY, Antoine. 1984. "La géographie des représentations: espaces perçus et espaces vécus" dans *Les concepts de la géographie humaine* (sous la dir. de Bailly). Paris: Masson. p. 133-138.

BAREL, Yves. 1986. "Le social et ses territoire" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 131-139.

BASSAND, Michel. 1992. "Développement local et processus identitaires" dans *Les partenaires du développement face au défi du local* (sous la dir. de Gagnon et Klein). Chicoutimi: Groupe de recherche et d'intervention régionales. p. 267-295.

BERQUE, Augustin. 1991. "De paysage en outre-pays" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)* (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p.346-359.

BERTRAND, Georges. 1978. "Le paysage entre la Nature et la Société" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)* (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p. 88-108.

BEAUDRY, Raymond et Hugues DIONNE. 1996. "Vivre quelque part comme agir subversif: les solidarités territoriales". *Recherches sociographiques*. Vol. 37, no 3: 537-557.

BOUCHARD, Russel. 1991. *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay*. Chicoutimi-Nord: Société historique du Saguenay. Cahiers de Saguenayensia. No 11. 113 p.

BRUNET, Roger. 1986. "L'espace, règles du jeu" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 299-315.

CADIOU, Nathalie. 1992. *Perception du paysage Domfrontais. Une seule personne, différents paysages*. Rapport de recherche pour le Parc Naturel Régional Normandie-Maine. s.l.: Laboratoire d'Anthropologie sociale. 55 p.

CADIOU, Nathalie et Yves LUGINBÜHL. 1995. "Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France, cahier no 9: 19-34.

CAUQUELIN, Anne. 1989. *L'invention du paysage*. Paris: Plon. 181 p.

CHAMUSSY, Henri. 1986. "Production d'espace et système spatial; la production de l'espace montagnard" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 193-202.

CLOAREC, Jacques. 1995. "Un village se penche sur son paysage". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 195-207.

CLOAREC, Jacques. 1984. "Des paysages". *Études rurales*. Nos 95-96: 267-290.

COLLOT, Michel. 1986. "Points de vue sur la perception des paysages" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)* (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p. 210-223.

COMEAU, Yvan. 1987. "Resurgence de la vie quotidienne et de ses sociologies." *Sociologies et sociétés*. Vol. XIX, no 2: 115-123.

COMEAU, Yvan. n.d. *L'analyse des données qualitatives*. Montréal: cahiers du Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats. 31 p.

COMITÉ SUR LES COMMUNAUTÉS RURALES. n.d. *Vers un réseau municipal viable*. Rapport remis à la Table Québec-municipalités. 79 p. et annexes.

CONAN, Michel. 1991. "Généalogie du paysage" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)* (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p. 360-378.

CUECO, Henri. 1982. "Approches du concept de paysage" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)* (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p. 168-181.

DEBROUX, Josette. 1995. "Enquête sur un étrange succès: l'analyse paysagère dans le massif de Belledonne". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 209-218.

DELIEGE, Robert. 1992. *Anthropologie sociale et culturelle*. Bruxelles: De Boeck. 285 p.

DE LASOUDIÈRE, Martin. 1995. "La Loire prend sa source... Le site du Mont Gerbier-de-Jonc en Ardèche". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 77-88.

DE NEUFVILLE, Judith. 1986. "Entre le savoir et le faire: vers un trait d'Union". *Revue internationale d'action communautaire*. Vol 45, no 15: 41-51.

DÉSY, Jean et Myriam DUPLAIN. 1997. "Des chiffres aux dires d'une communauté dépendante de la forêt: une indispensable articulation". Communication présentée dans le cadre du colloque du *Réseau des Centres d'excellence*, Université Laval, 23-26 octobre.

LE DEVOIR. 1996. *Un lieu dit Québec*. Cahier spécial, 26 et 27 octobre. 24 p.

DIONNE, Hugues. 1996a. "L'art de vivre: base des mobilisations villageoises". *Économie et Solidarités*. Vol. 28, no 1: 19-29.

DIONNE, Hugues. 1996b. "L'enclenchement du développement local en milieu rural: pourquoi ici? pourquoi pas là-bas?" dans *Des villages et des petites villes pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Rebâtir les campagnes*. Saint-Germain-de-Kamouraska: actes du 1<sup>er</sup> Rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural. p. 85-94.

DOMON, Gérald. 1993. "La transformation du contexte d'exploitation et l'avenir des paysages agroforestiers du sud du Québec". *Trames*. No 9: 13-19.

DOMON, Gérald. 1996. "Vision et contribution de l'écologie du paysage à la mise en valeur des paysages québécois" dans *Dynamique et visions du paysage québécois. Bilan et suivi des États généraux*. Québec: Les Éditions Continuité. p. 16-21.

DONADIEU, Pierre. 1994. "Pour une conservation inventive des paysages" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)* (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p. 400-423.

DUBOST, Françoise. 1991. "Problématique du paysage. État des lieux". *Études rurales*. Nos 121-124: 219-234.

DUBOST, Françoise et Bernadette LIZET. 1995. "Pour une ethnologie du paysage". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 225-240.

DUGAS, Clermont. 1995. *L'espace rural canadien*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. 217 p.

EPSTEIN, Judith. 1995. "Paysage de mine, paysage miné". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 123-133.

EPSTEIN, Judith Anne. 1994. "Montréal: nuances et vues de près". *Trames*. No 9: 20-25.

EPSTEIN, Judith. 1993. *Les paysages de la Grand'Combe. Lucidité du regard*. Paris: Mission du Patrimoine Ethnologique/Plan Urbain.

EPSTEIN, Judith. 1982. *Les paysages du tableau à l'espace ouvert*. s.l.: Groupe de Recherche pour l'Éducation Permanente et Laboratoire d'Ethnohistoire. Université de Paris VII. 206 p. et bibliographie.

EPSTEIN, Judith. 1981. "Les paysages: espaces sans nom". *Les annales de la recherche urbaine*. Nos 10-11: 54-81.

FERRÉOL, Gilles et Philippe DEUBEL. 1993. *Méthodologie des sciences sociales*. Paris: Armand Colin, collection Cursus. 192 p.

FORTIER, Agnès. 1995. "Le TGV et le canal. Le paysage des infrastructures de transport près du Creusot" *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 105-114.

FORTIN, Marie-José et Christiane GAGNON. 1997. "Petit-Saguenay: un paysage imposant qui participe au développement d'une communauté". *Profils Saguenay*. Vol. 2, no 2: 10-11.

FORTIN, Marie-José et Christiane GAGNON. 1996. *Évaluation des retombées économiques du parc du Saguenay dans la zone périphérique (1994) selon trois scénarios*. Rapport de recherche non-publié. 16 p. et annexes.

FRANCŒUR, Louis-Gilles. 1997. "Rivières et chutes, ça fait aussi partie du patrimoine. Le cas de la Chaudière ranime le débat sur la protection du paysage". *Le Devoir*. 15-16 février.

FRÉMONT, Armand. 1976. *La région, espace vécu*. Paris: Presses universitaires de France, collection SUP. 223 p.

GAGNON, Christiane et Marie-José FORTIN. 1999. "An assessment of Social Impacts of National Parks on Communities in Quebec (Canada)". *Environmental Conservation*. (accepté, à paraître).

GAGNON, Christiane (sous la dir.). 1995. *Évaluation des impacts sociaux: vers un développement viable?* Chicoutimi: Groupe de recherche et d'intervention régionales, collection développement régional. 182 p.

GAGNON, Christiane. 1994-1995. "Développement local viable: approches, stratégies et défis pour les communautés". *Coopératives et Développement*. Vol. 26, no 2: 61-82.

GAGNON, Christiane. 1994. *La recomposition des territoires. Développement local viable*. Paris: L'Harmattan, collection Logiques sociales. 272 p.

GAGNON, Christiane, Philip HIRSCH et Richard HOWITT. 1993. "Can SIA Empower Communities?" *Environmental Impact Assessment Review*. Vol. 13, no 4: 229-253.

GARIÉPY, Michel, DOMON, Gérald et Peter JACOBS. 1993. "Le développement durable en milieu urbain: des enjeux convergents avec ceux de l'évaluation environnementale". Lyon: communication au colloque *Le temps de l'action dans l'aménagement et la question du développement durable*. 19 p.

GAUTHIER, Benoît. 1993. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. 584 p.

GEOFFRION, Paul. 1993. "Le groupe de discussion" dans *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (sous la dir. de Gauthier). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. p. 311-335.

GILBERT, Anne. 1986. "L'idéologie spatiale: conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie". *L'Espace Géographique*. No 1: 57-66.

GILBERT, Anne. 1985. "Villes, représentations collectives de l'espace et identité québécoise". *Cahiers de géographie du Québec*. Vol. 29, no 78: 365-381.

LE GROUPE PLANIGRAM. 1988a. *Plan directeur d'urbanisme. Municipalité de Petit-Saguenay. Étude sectorielle sur le patrimoine bâti et les corridors visuels d'intérêt*. 49 p. et annexes.

LE GROUPE PLANIGRAM. 1988b. *Plan directeur d'urbanisme. Municipalité de Petit-Saguenay*. s.p.

LE GROUPE PLANIGRAM. 1987. *Municipalité de Petit-Saguenay. Plan de mise en valeur récréatif et touristique. Rapport final*. 73 p. et annexes.

LE GROUPE DE RÉFLEXION DE SOLIDARITÉ RURALE (GRSR). 1996. "Le monde rural: partenaire essentiel du développement de la société québécoise" dans *Le cahier des participants*. 5<sup>e</sup> Conférence nationale de Solidarité rurale, 15-16 février. 21 p.

GROUPE VIAU INC. en collaboration avec LE GROUPE CONSEIL ENTRACO INC. 1992. *Méthode d'étude du paysage pour les projets de lignes et de postes de transport et de répartition*. Pour le service Ressources et Aménagement du territoire, direction Recherche et Encadrements, Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. 325 p. et annexes.

GUERMOND, Yves et Nicole MATHIEU. 1986. "De l'éclatement de l'espace à la recomposition de l'espace" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 205-219.

GUINDANI, Silvio et Michel BASSAND. 1982. *Maldéveloppement régional et identité: pour un développement endogène*. Lausanne: Presses polytechniques romanes. 200 p.

GUY, Roger. 1996. Communication présentée dans le cadre de la 5<sup>ième</sup> Conférence nationale de Solidarité rurale, 15-16 février et publiée dans le Compte-rendu, *Cinq ans plus tard... Le village*. p. 68-72.

HAMEL, Jacques. 1997. *Étude de cas et sciences sociales*. Paris: L'Harmattan. 122 p.

IVINS, William M. 1985. "La rationalisation du regard". *Culture technique*. No 14: 30-37.

JEAN, Bruno. 1997. *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, collection Sciences Régionales. 318 p.

JEAN, Bruno. 1996. "La lutte au dépeuplement rural: la ruralité face au défi démographique" dans *Des villages et des petites villes pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Rebâtir les campagnes*. Saint-Germain-de-Kamouraska: actes du 1<sup>er</sup> Rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural. p. 96-105.

JEAN, Bruno. 1991. "La ruralité québécoise contemporaine: principaux éléments de spécificité et de différenciation" dans *Le Québec rural dans tous ses états* (sous la dir. de Vachon), Boréal. p. 81-105.

- KAYSER, Bernard. 1990. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris: Armand Colin Éditeur. 316 p.
- KLEIN, Juan-Luis et Christiane GAGNON. 1989. *Le social apprivoisé. Le mouvement associatif, l'État et le développement local*. Hull: Éditions Asticou. 146 p.
- KLEIN, Juan-Luis et Jean-Philippe WAAUB. 1996. "Reconversion économique, développement local et mobilisation sociale: le cas de Montréal". *Recherches sociographiques*. Vol. 37, no 3: 497-515.
- LACASSE, Odette. 1994. "Paysage en quête de projet: le cas de Saint-Étienne-de-Bolton." *Trames*. No 9: 73-75.
- LACOSTE, Yves. 1986. "Géographie et géopolitique" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). Paris: Fayard. p. 285-294.
- LACOSTE, Yves. 1977. "À quoi sert le paysage? Qu'est-ce qu'un beau paysage?" *Hérodote*. No 7: 3-41.
- LACOUR, Claude. 1986. "L'arbre et la forêt: la science régionale vue par un économiste" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 29-46.
- LEROUX, Michel. 1998. "L'objet patrimonial dans sa dimension identitaire: un objet transitionnel". *Trames*. No 12: 26-29.
- LIMOGES, Camille et al. 1993. *L'État et les préoccupations des citoyens relatives aux incidences du changement technologique. La régulation publique en contexte d'"environnementalisation"*. Sainte-Foy: Conseil de la Science et de la Technologie. 183 p.
- LUGINBÜHL, Yves. 1995. "Quelques avatars de la recherche sur le paysage". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection Ethnologie de la France. Cahier no 9: 219-224.
- LUGINBÜHL, Yves. 1991. "Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole?" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p. 313-333.
- LUSIGI, Walter J. 1994. "Socioeconomic and Ecological Prospects for Multiple Use of Protected Areas in Africa" dans *Protected area economics and policy. Linking Conservation and Sustainable Development* (sous la dir. de Munasighe et McNeely). s.l.: World Bank. p. 81-90.
- MAFFESOLI, Michel. 1990. *Au creux des apparences*. Paris: Plon.
- MARCHAND, Denis. 1996. "Qu'entend-on par aménagement". *Trames*. No 11: 8-14.
- MARIÉ, Michel. 1986. "Penser son territoire; pour une épistémologie de l'espace local" dans *Espaces, jeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 143-158.

MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY *et al.* 1993. Mémoire présenté dans le cadre de la *Consultation publique sur la proposition de mise en valeur du parc marin Saguenay/Saint-Laurent*. s.p.

NINACS, William A. 1997. "Empowerment et développement local. Processus de prise en charge complexe mais fondamental". *Revue des SADC*: 6-8.

NORBERG-SCHULZ, Christian. 1984. *Genius Loci. Towards a phenomenology of architecture*. New-York: Rizzoli. 213 p.

OPTION AMÉNAGEMENT, en collaboration avec SOM. 1994. *Méthode spécialisée d'évaluation du mode de valorisation des éléments environnementaux*. Pour le service Ressources et Aménagement du territoire, direction Recherche et Encadrements, Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. 73 p et annexes

POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe. 1996a. "Paysages et modernité" dans *Bilan et suivi des États généraux du paysage québécois*. Québec: Les Éditions Continuité. p. 9-12.

POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe. 1996b. "Le projet paysager du village de Verchères". *Revue ARQ*. No 90.

POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe, EPSTEIN, Judith Anne et Gérald DOMON. 1994. "Le Projet de paysage au Québec". *Trames*. No 9: 4-6.

POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe, JACOBS, Peter et Michel GARIÉPY. 1991. *Études visuelles appliquées dans les processus d'évaluation environnementale: conceptualisation et évaluation*. Note de recherche. Université de Montréal. 48 p. et annexes.

PROULX, Marc-Urbain. 1995. "Perspectives d'analyse locale" dans *Réseaux d'information et dynamique locale*. Chicoutimi: Groupe de recherche et d'intervention régionales, collection développement régional. p. 63-90.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES. 1994. *Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement. Pour un aménagement concerté du territoire*. 89 p.

RAFFESTIN, Claude. 1986. "Écogénèse territoriale et territorialité" dans *Espaces, enjeux et enjeux* (sous la dir. de Bailly). s.l.: Fayard. p. 175-185.

RAFFESTIN, Claude. 1977. "Paysage et territorialité". *Cahiers de géographie de Québec*. Vol. 21, nos 53-54: 123-134.

ROGER, Alain (sous la dir. de). 1995. *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Paris: Champ Vallon. 463 p.

ROUTABOULE, Danièle. 1993. "Architecture de paysage: évolution des idées et des pratiques". *Trames*. No 8: 52-57.

SADLER, Barry. 1989. "Citoyens et paysages urbains". *Trames*. Vol. 2, no 2: 36-45.

SECRETARIAT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU PAYSAGE QUÉBÉCOIS. 1996. *Dynamique et visions du paysage québécois. Bilan et suivi des États généraux*. Québec: Les Éditions Continuité. 86 p.

SGARD, Anne. 1997. "Paysages du Vercors: entre mémoire et identité." *Revue de Géographie alpine*. Collection Ascendances. Numéro hors-série. 166 p.

SIMARD, Gisèle. 1989. *La méthode du "focus group"*. Laval: Éditeurs Mondia. 102 p.

TILLERY, Christopher. 1994. *A Phenomenology of Landscape Places, Paths and Monuments*. Berg Publishers.

TOURNEUX, Jean-Pierre. 1985. "De l'espace vu au tableau, ou les définitions du mot paysage dans les dictionnaires du XVIIe au XIXe siècle" réédité dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. (sous la dir. de Roger). 1995. Paris: Champ Vallon. p.194-209.

UNION DES MUNICIPALITÉS RURALES DE COMTÉ DU QUÉBEC (UMRCQ). 1995. "Aimer vivre en ce pays". *Continuité*. No 65: 27-28.

VACHON, Bernard. 1996. "Pour une politique spécifique d'aménagement rural au Québec". *Trames*. No 11: 78-83.

VELCHE, Anne. 1995. *Études et actions dans les parcs naturels régionaux autour du thème du paysage*. Rapport d'étude pour la Fédération des parcs naturels régionaux de France. 48 p.

VILLE DE MONTRÉAL. 1992. *Les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme de Montréal*. Montréal: Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain. 113 p.

VOISENAT, Claudie et Patrice NOTTEGHEM. 1995. "Avant-propos". *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Collection ethnologie de la France. Cahier no 9: XI-XIII.

WELLS, Michael P. 1996. "The social role of protected areas in the new South Africa". *Environmental Conservation*. Vol. 23, no 4: 322-331.

WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT. 1987. *Our Common Future*. Oxford: Oxford University Press. 400 p.

**ANNEXE 1**

**PHOTOGRAPHIES**

---

**Modèle paysager "*Nature sauvage*"**

---



**Photo no 1.** Lac d'une région nordique du Québec.



**Photo no 2.** Le fjord du Saguenay vu du quai de Petit-Saguenay.

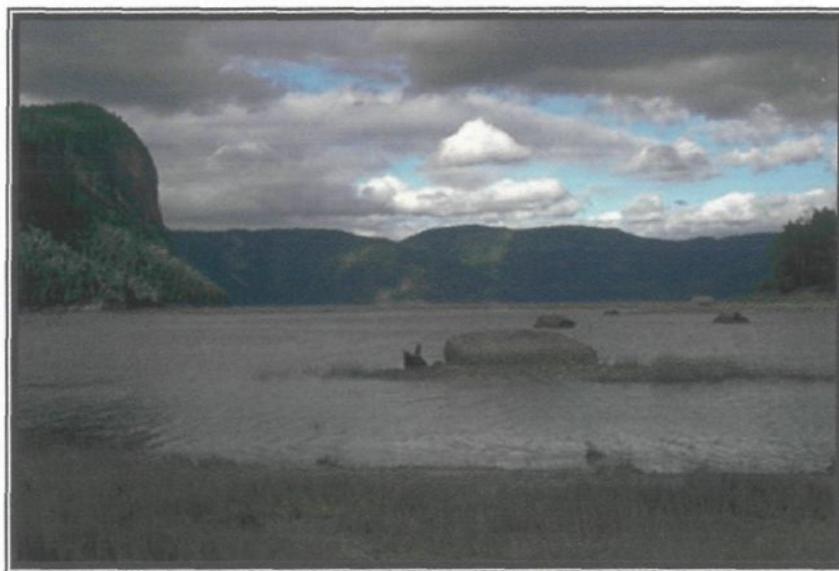
---

**Modèle paysager "Nature sauvage"**

---



**Photo no 3.** Un sentier forestier hivernal au lac Saint-Jean.

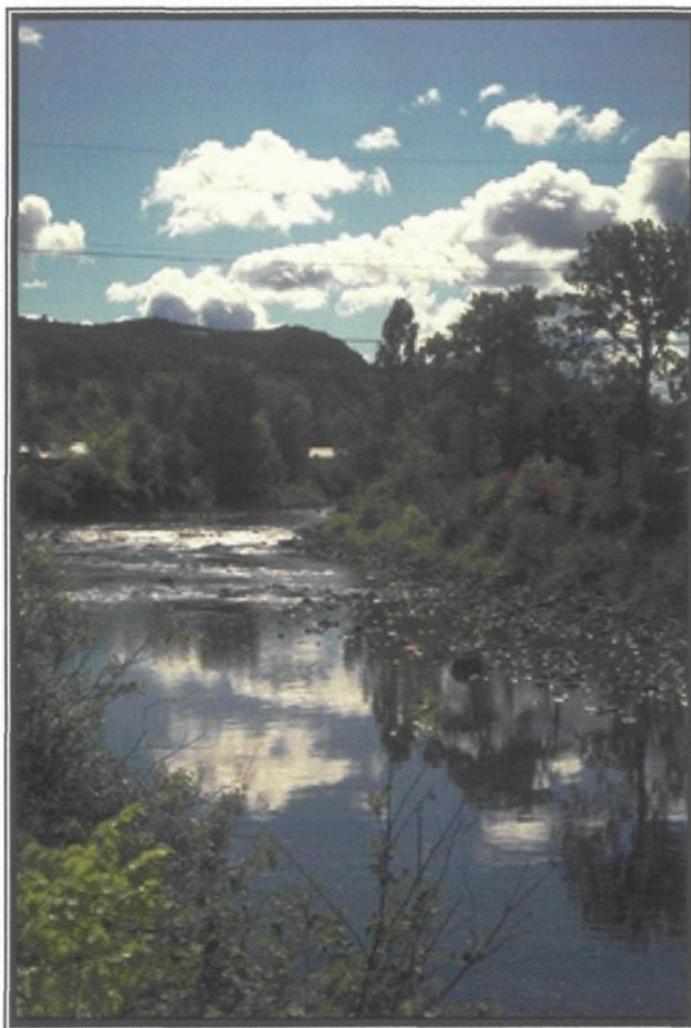


**Photo no 4.** La baie Éternité, sur le territoire de Rivière-Éternité, premier pôle d'aménagement du parc du Saguenay.

---

**Modèle paysager "*Nature sauvage*"**

---

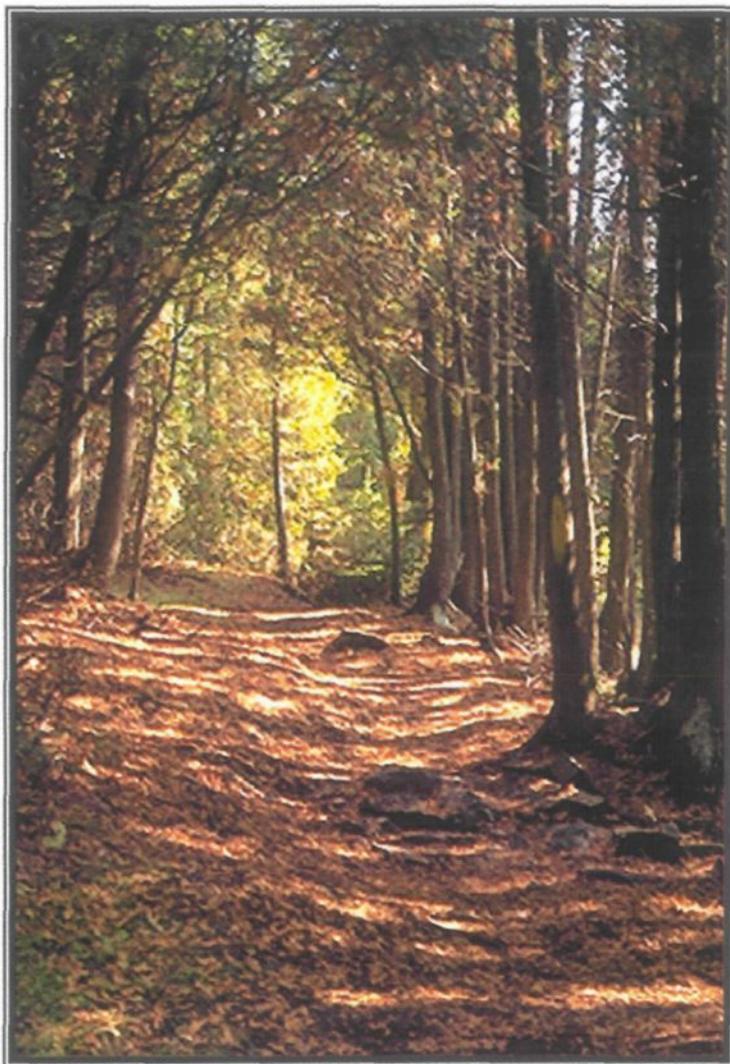


**Photo no 5.** La rivière Petit-Saguenay, coulant au centre du village du même nom.

---

**Modèle paysager "*Nature apprivoisée*"**

---

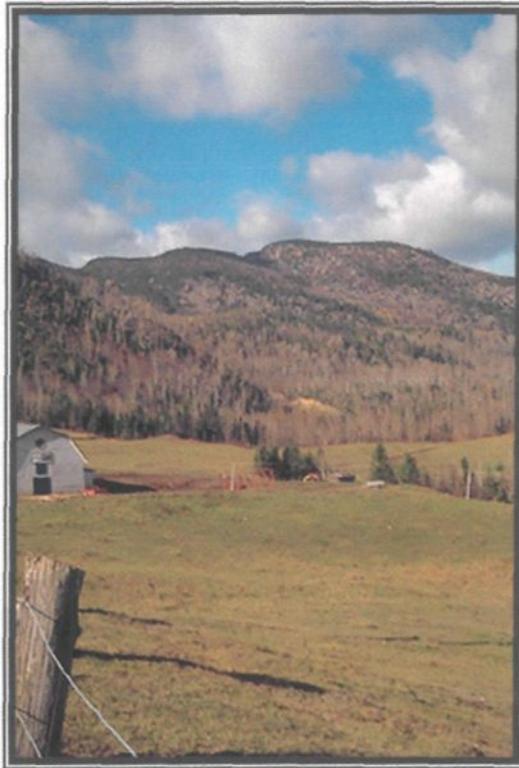


**Photo no 6.** Un sentier forestier en automne dans le Bas-Saguenay.

---

**Modèle paysager "*Bucolique*"**

---



**Photo no 7.** Paysage agricole Saguenois, secteur Saint-Antoine.

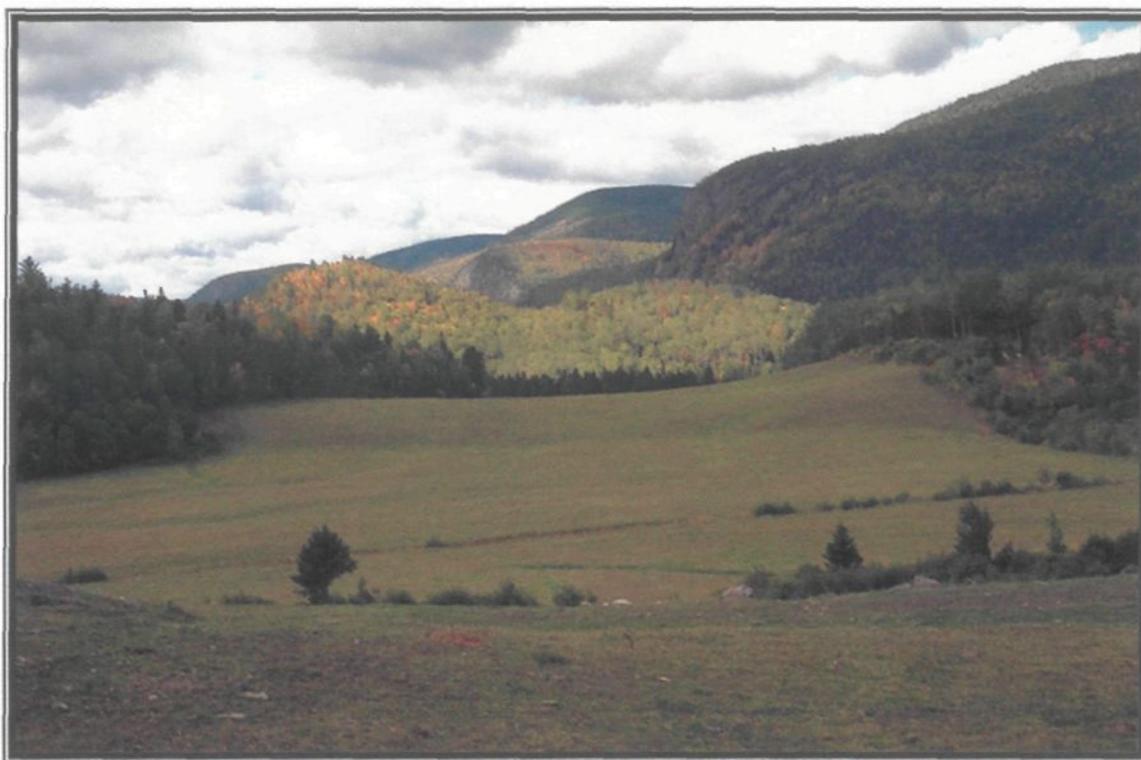


**Photo no 8.** Paysage de l'Anse-Saint-Jean, en bordure du fjord du Saguenay.

---

**Modèle paysager "*Bucolique*"**

---

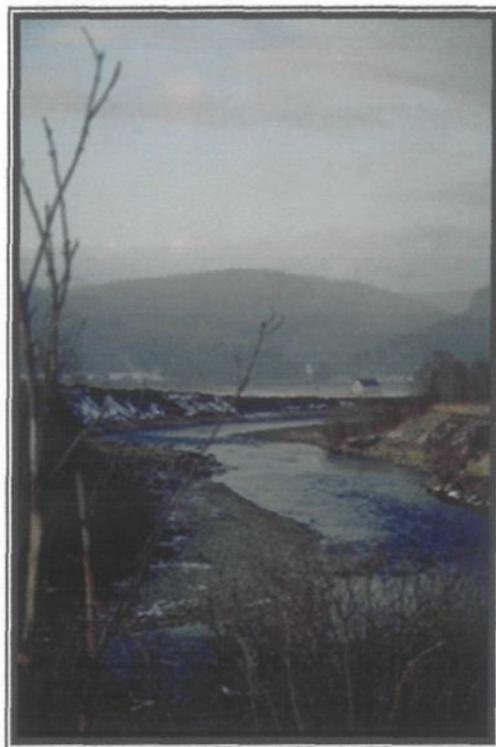


**Photo no 9.** Paysage agricole Saguenois vu à partir de la route régionale, dans le secteur Saint-Antoine. Au second plan, la vallée du Portage.

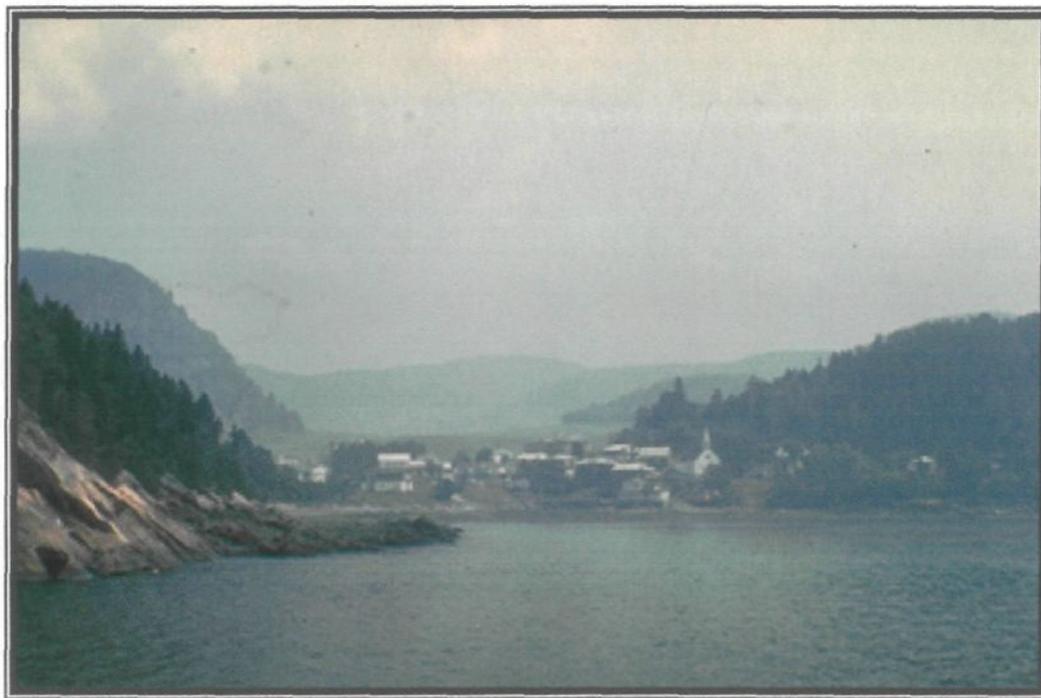
---

**Modèle paysager "Pittoresque"**

---



**Photo no 10.** La rivière Saint-Jean, du village voisin de l'Anse-Saint-Jean.

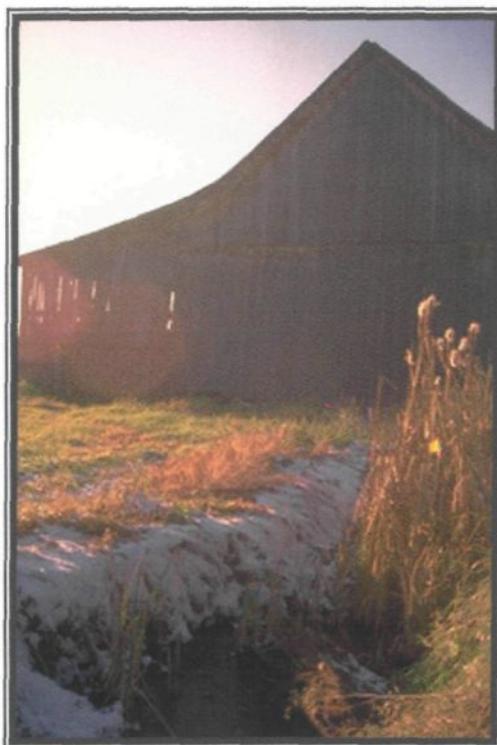


**Photo no 11.** Le village de Sainte-Rose-du-Nord vu à partir du fjord du Saguenay.

---

**Modèle paysager "Pittoresque"**

---



**Photo no 12.** Une vieille grange: un archétype du pittoresque.



**Photo no 13.** Une route rurale.

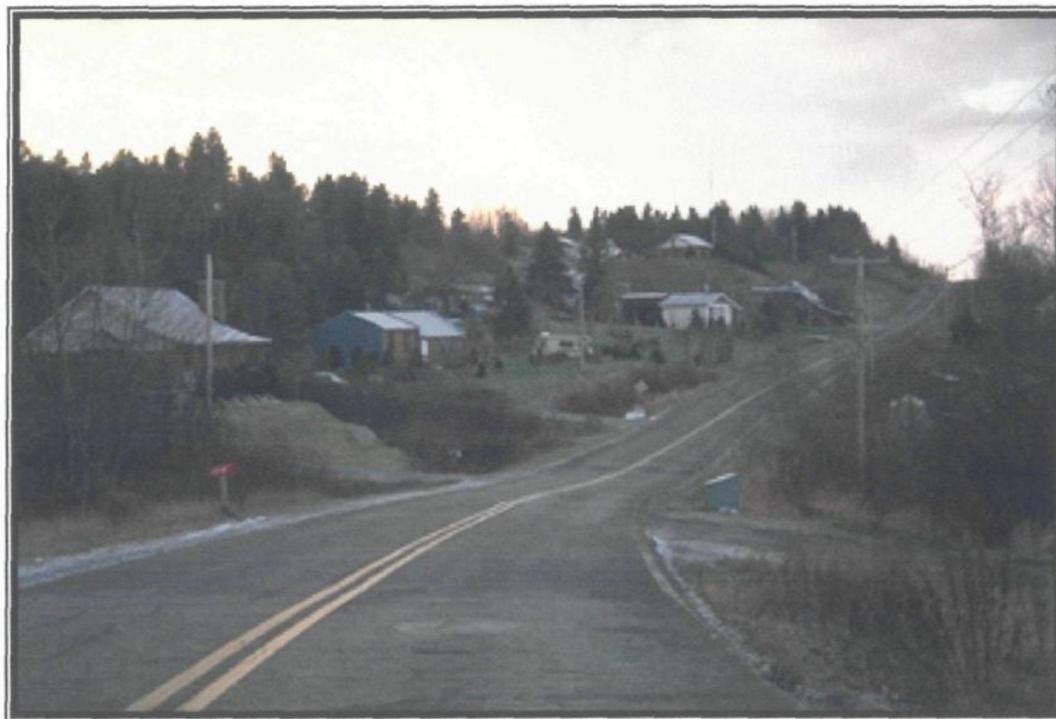
---

Modèle paysager "*Campagne urbaine*"

---



**Photo no 14.** Un rang à l'entrée du village de Laterrière, près de Chicoutimi.

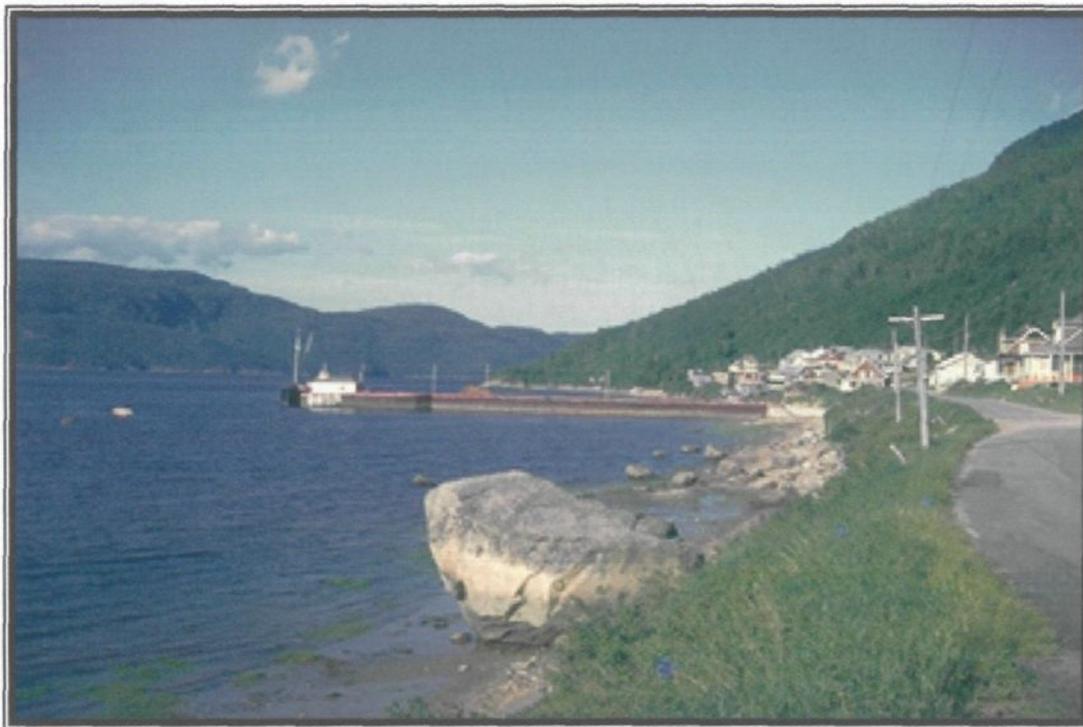


**Photo no 15.** Le rang Saint-Martin, à quelques kilomètres du périmètre urbain de Chicoutimi.

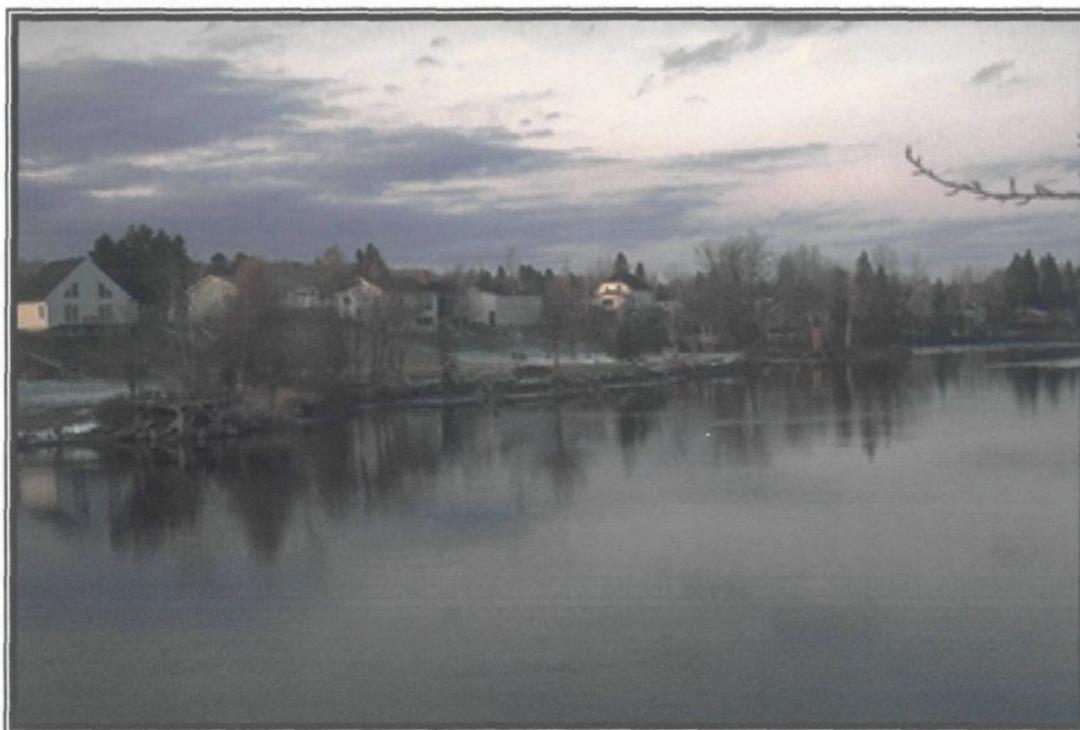
---

**Modèle paysager "*Campagne urbaine*"**

---



**Photo no 16.** Le quai de l'Anse-Saint-Jean et la route longeant la baie.



**Photo no 17.** Résidences en bordure de la rivière Chicoutimi, à Laterrière.

---

**Modèle paysager "Institutionnel"**

---



**Photo no 18.** Le parc urbain de la zone portuaire de Chicoutimi.

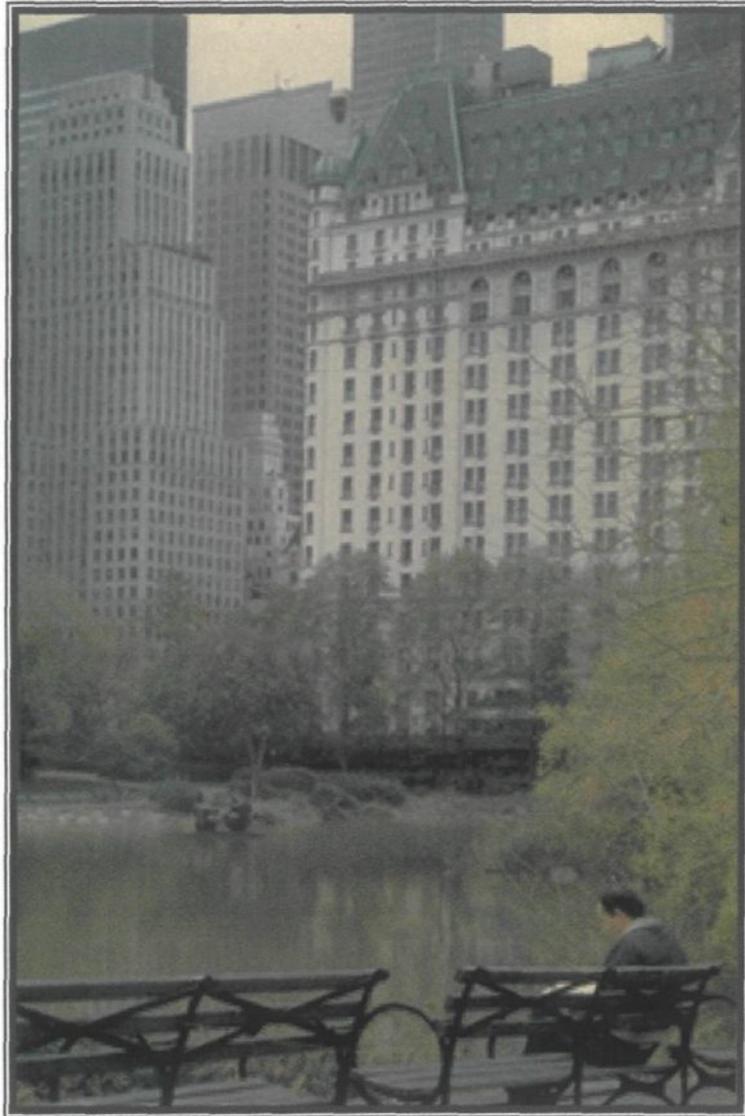


**Photo no 19.** Un quartier résidentiel récent de Chicoutimi. En arrière-plan, les Monts Valin.

---

**Modèle paysager "Institutionnel"**

---



**Photo no 20.** Un parc urbain à New York.

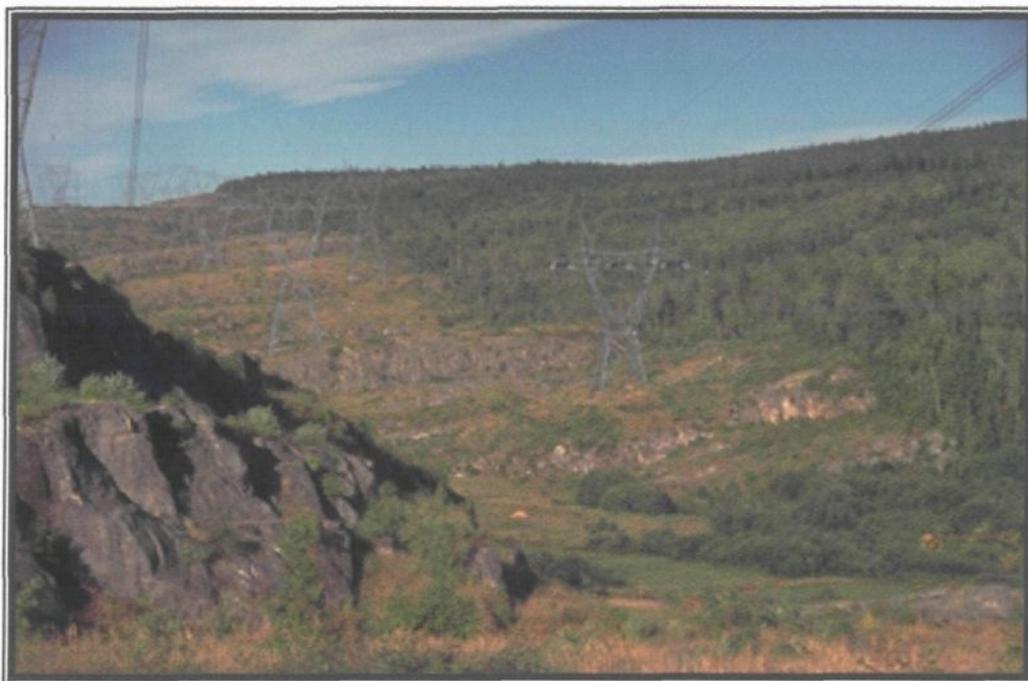
---

**Modèle paysager "Industriel"**

---



**Photo no 21.** Paysage forestier après une coupe à blanc.



**Photo no 22.** Les montagnes du Bas-Saguenay traversées par un corridor de lignes à haute tension.

---

**Modèle paysager "Industriel"**

---



**Photo no 23.** Une scierie à bois et sa cour d'entreposage.



**Photo no 24.** Panorama sur Ville de La Baie. Au centre, les complexes industriels d'Alcan et de Stone-Consolidated.